

RAPPORT ANNUEL DE
CBC | RADIO-CANADA
2008–2009

GRANDS SUCCÈS. DÉFIS GRANDISSANTS.

CETTE ANNÉE A
ÉTÉ SYNONYME DE
PARADOXE.

**NOTRE DÉFI AUJOURD'HUI
EST DE NOUS ADAPTER
AUX NOUVELLES RÉALITÉS
FINANCIÈRES AVEC
LESQUELLES TOUS LES
RADIODIFFUSEURS DOIVENT
COMPOSER.**

Cette année a été synonyme de paradoxe. CBC I Radio-Canada a obtenu des succès d'auditoires sans précédent dans tous ses services. Elle a aussi fait face à des défis financiers sans précédent, devant lesquels elle n'a eu d'autre choix que de réduire de manière importante ses effectifs et sa programmation.

Notre défi aujourd'hui est de nous adapter aux nouvelles réalités financières avec lesquelles tous les radiodiffuseurs doivent composer, tout en protégeant l'investissement qu'ont fait les Canadiens dans un radiodiffuseur public national dynamique et solide. Les décisions difficiles que nous avons prises sont guidées par la vision de ce que nous devons devenir pour non seulement conserver notre raison d'être, mais demeurer indispensables aux yeux de nos auditoires. En 2008–2009, nous avons considérablement progressé dans notre objectif de devenir une organisation qui offre le contenu canadien que les auditoires recherchent et auquel ils veulent avoir accès à leur convenance, tout en continuant d'accroître notre présence régionale.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Introduction | 1 |
| Message du président-directeur général | 2 |
| Message du président du Conseil | 9 |
| Le Conseil d'administration | 10 |
| Gouvernance | 12 |
| Responsabilité envers le public | 14 |
| Faits saillants de 2008–2009 | 16 |
| Les services de CBC I Radio-Canada | 22 |
| Analyse de la direction | 26 |
| Indicateurs de rendement clés | 28 |
| Composantes médias : cibles et résultats | 32 |
| Examen des états financiers | 44 |
| Déclaration de responsabilité de la direction | 58 |
| Rapport du vérificateur | 59 |
| Les États financiers consolidés | 60 |

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chaque fois que je m'adresse à des groupes ou à des Canadiens à titre particulier, je constate que trois éléments importants à propos de CBC I Radio-Canada, qui devraient pourtant être bien connus, ne le sont toujours pas.

Premièrement, CBC I Radio-Canada est aujourd'hui beaucoup plus que des services de télévision et de radio. Nous offrons en effet nos émissions par le biais d'une vaste gamme de services allant de la télévision et de la radio à l'Internet et à la radio par satellite, des services audionumériques à la vidéo en continu mobile et plus encore. Nous avons fait œuvre de pionniers en matière de nouveaux services et de plateformes émergentes, parce que nous sommes déterminés à offrir à nos auditoires la programmation canadienne qu'ils souhaitent et à la rendre accessible où qu'ils soient et au moment et de la manière qu'ils le souhaitent. En cette ère de profusion de l'offre médiatique, il est vital que les Canadiens aient accès à leur culture, et ce, sur toutes les plateformes de leur choix.

Deuxièmement, pour financer l'ensemble de nos services, il en coûte par personne aux contribuables Canadiens moins de 10 cents par jour, ou approximativement 34 dollars par année. Nul doute que votre abonnement à votre service de câblodistribution ou à votre journal vous revient beaucoup plus cher.

Mais qu'est-ce que les Canadiens obtiennent pour ces 34 dollars par année? Un radiodiffuseur public national qui contribue à cimenter une nation de plus en plus diversifiée. CBC I Radio-Canada assume un rôle unique qui consiste à refléter la diversité des voix et des points de vue qui s'élèvent au pays et à aider les gens de toutes les régions à apprendre à se connaître. Grâce à ce reflet de leur réalité, les Canadiens ont à leur tour les outils pour se constituer leur propre identité individuelle, sociale et politique. À cet égard, le travail de CBC I Radio-Canada contribue à réduire le risque que la diversité ne devienne synonyme de fracture sociale et d'isolement.

Ailleurs en Occident, la radiodiffusion publique jouit d'un financement beaucoup plus considérable qu'au Canada. Selon une étude portant sur 18 grands pays occidentaux menée en 2009 par le Groupe Nordicité Ltée, le financement moyen par habitant consacré au radiodiffuseur public national était de 76 dollars par année. Le Canada se classait au quinzième rang de ce classement, même si CBC I Radio-Canada diffuse dans deux langues officielles et sur six fuseaux horaires. Alors que CBC I Radio-Canada reçoit 34 dollars par habitant par année, en Grande-Bretagne, la BBC reçoit 124 dollars par personne, et en France, le financement du radiodiffuseur public national qui est de 65 dollars par habitant passera bientôt à 77 dollars.

SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT ET CRISE FINANCIÈRE : UNE ANNÉE DE PARADOXE

Et voici maintenant le troisième élément largement méconnu au sujet de CBC I Radio-Canada : notre modèle économique, c'est-à-dire notre mode de financement, ne fonctionne plus. Il ne parvient plus à fournir aux Canadiens les ressources nécessaires pour leur permettre d'offrir tous les services d'un radiodiffuseur public digne de ce nom.

Cette réalité s'impose malgré le succès sans précédent de notre programmation. Alors que les autres télédiffuseurs généralistes voient leurs auditoires stagner ou régresser, la Télévision de Radio-Canada a réussi à maintenir à 19,1 pour cent sa part de marché aux heures de grande écoute durant la saison régulière, et ce malgré l'éventail de télérealités présentées par les chaînes concurrentes et l'offre des nombreuses chaînes spécialisées. Cette année, CBC Television a obtenu une part d'auditoire de 8,6 pour cent aux heures de grande écoute durant la saison régulière, une hausse par rapport au 6,7 pour cent d'il y a trois ans. Le réseau a d'ailleurs surpassé la grille essentiellement américaine de l'un de nos concurrents aux heures de grande écoute.

LE COÛT DE TOUS NOS SERVICES SE CHIFFRE À MOINS DE 10 CENTS PAR JOUR PAR CANADIEN, OU ENVIRON 34 DOLLARS PAR ANNÉE.

FINANCEMENT PAR HABITANT DES RADIODIFFUSEURS PUBLICS DE PAYS MEMBRES DE L'OCDE, 2007

AU CANADA, LA RADIODIFFUSION PUBLIQUE REÇOIT MOINS DE LA MOITIÉ DU FINANCEMENT MOYEN (76 DOLLARS PAR HABITANT) QU'ON LUI ACCORDE DANS 18 PAYS MEMBRES DE L'OCDE.



* À moins d'une indication contraire, les données sont tirées de l'année fiscale 2007.

** La donnée présentée pour l'Espagne inclut une estimation pour les radiodiffuseurs publics des régions autonomes.
Source : Groupe Nordicité Ltée. Les données sur le financement public proviennent de diverses sources. Les taux de change proviennent de la Banque du Canada. Les données sur la population proviennent du « Population Reference Bureau ».



NOUS AVONS REMPORTÉ DES SUCCÈS REMARQUABLES CETTE ANNÉE.

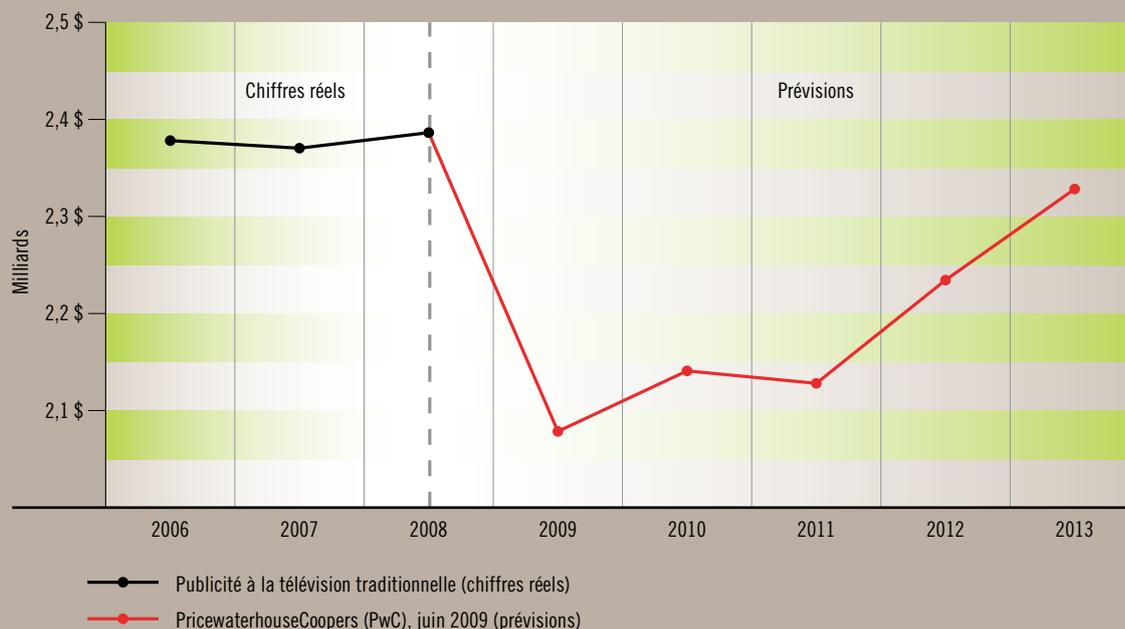
CBC Television est maintenant le deuxième réseau le plus regardé au pays. Nos services de radio n'ont jamais récolté de meilleures cotes d'écoute, soit une part combinée de 19,4 pour cent pour la Radio de Radio-Canada et de 14,1 pour cent dans le cas de CBC Radio. De plus, le dynamisme de nos services traditionnels se communique à nos autres services. Ainsi, en 2008–2009, *CBC.ca* a accueilli à lui seul une moyenne de 4,3 millions de visiteurs uniques tous les mois, et à la fin de l'année, ses auditoires y téléchargeaient plus de deux millions de fichiers balados chaque mois.

Alors, pourquoi une crise financière? CBC | Radio-Canada et les autres télédifuseurs généralistes canadiens dépendent des revenus publicitaires, lesquels ont commencé à chuter de façon constante même avant le ralentissement économique mondial survenu au milieu de 2008. La crise économique actuelle n'a fait qu'accélérer ce déclin, elle ne l'a pas causé.

Cette année, notre manque à gagner au titre des revenus publicitaires par rapport au budget était de 65 millions de dollars. Nous n'étions pas les seuls touchés – les principaux réseaux de télévision privés du Canada ont tous annoncé des réductions importantes dans leurs effectifs et leurs services. En imposant un gel de l'embauche et une gestion rigoureuse des dépenses, nous avons été en mesure d'équilibrer notre budget pour 2008–2009.

Nous prévoyons que nos revenus publicitaires demeureront faibles en 2009–2010, même si nos services français et anglais de télévision ont augmenté leurs parts de marché. Si nous ajoutons à cela les hausses des coûts contractuels et d'autres pressions financières, nous estimons que nous afficherons un manque à gagner d'environ 171 millions de dollars par rapport au budget pour l'exercice 2009–2010.

LA PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION TRADITIONNELLE POURRAIT NE JAMAIS RATTRAPER LES NIVEAUX PRÉCÉDENTS



Source : Statistique Canada (chiffres réels); PricewaterhouseCoopers (PwC), prévisions de juin 2009

Notre seule option a été d'appliquer des coupes importantes au niveau de nos effectifs et de notre programmation. Les économies découlant de ces réductions de coûts ne se réaliseront pas complètement en 2009–2010 en raison des coûts ponctuels de cessation d'emploi associés à la compression des effectifs. Comme il ne nous est pas permis de faire des emprunts pour notre fonds de roulement et que nous n'avons pas accès aux marges de crédit normales des banques pour gérer nos flux de trésorerie, il a été nécessaire d'envisager la vente de certains actifs de la Société pour résorber notre manque à gagner de 2009–2010. On trouvera dans la section Analyse de la direction du présent rapport une description plus détaillée du plan de redressement qui a été approuvé par le Conseil d'administration en mars 2009.

DES COMPRESSIONS GUIDÉES PAR NOS PRIORITÉS CLÉS

Nous avons eu à faire des choix très difficiles. Nous avons dû éliminer 800 postes et réduire nos effectifs dans de nombreuses stations partout au pays. Certaines émissions ont dû être annulées, d'autres ont été ramenées à des proportions plus modestes et le nombre d'émissions diffusées en reprise augmentera.

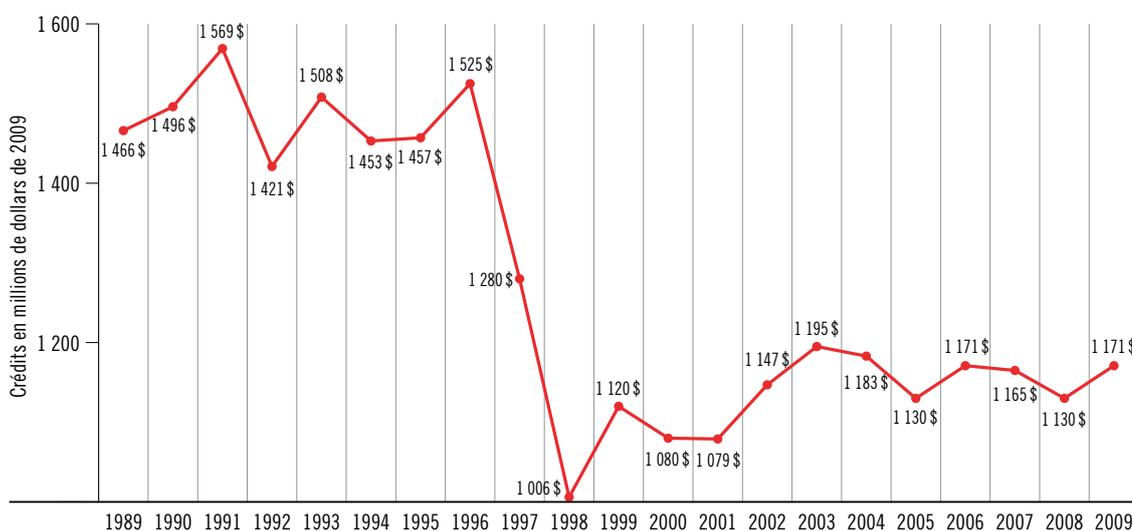
Même si elles sont douloureuses, ces compressions ont été guidées par les trois priorités clés que nous avons établies cette année : les personnes, la programmation et la planification stratégique.

Pour protéger nos gens, nous avons essayé de limiter le nombre de mises à pied autant que possible. Néanmoins, comme 60 pour cent de notre budget global est consacré aux salaires, certaines compressions d'effectif étaient inévitables. Nous continuons à travailler en collaboration étroite avec nos syndicats afin de trouver des manières créatives de réduire le nombre de postes à éliminer pour atteindre notre objectif budgétaire.

La nécessité de procéder à des compressions d'effectif était particulièrement démoralisante, car nous avons accompli cette année des progrès exceptionnels dans un domaine qui représentait pour moi une priorité : établir des relations plus solides et sous le signe d'une meilleure collaboration avec nos employés et les syndicats, ces derniers représentant près de 87 pour cent de notre personnel. Trois négociations importantes ont mené à des ententes cette année. Tout d'abord, grâce des négociations raisonnées, nous avons signé une convention collective d'une durée de cinq ans avec l'Association des professionnels et superviseurs (APS). Plus de 96 pour cent des membres de l'APS ont voté pour le renouvellement et, selon le président du syndicat, ce processus a représenté « un pas significatif vers une plus grande compréhension mutuelle ». Ensuite, nous avons signé, avant la date d'échéance de la convention collective, une nouvelle entente avec la Guilde canadienne des médias, qui, aux dires de son président, « fait que nous ne nous percevons plus comme des ennemis ». Troisièmement, à la suite de

CRÉDITS PARLEMENTAIRES DE CBC/RADIO-CANADA

MONTANTS RETRAITÉS EN DOLLARS CONSTANTS (2009 = 100)



Source : Service des finances de CBC/Radio-Canada



MESSAGE DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

négociations raisonnées, nous en sommes venus pour la quatrième fois de suite à une entente d'une durée de trois ans avec le Syndicat des technicien(ne)s et artisan(e)s du réseau français de Radio-Canada (STARF).

Notre façon d'être à l'écoute les uns des autres de manière constructive nous permet de reconnaître que même si nous avons parfois des points de vue différents, nous visons un objectif commun : faire de CBC | Radio-Canada une organisation qui connaît le maximum de succès pour les Canadiens. Je suis reconnaissant à tous ceux qui ont accepté de mettre de côté leurs anciennes perceptions et de s'engager à bâtir de nouveaux liens fondés sur la confiance et le respect mutuel. Cette nouvelle cordialité qui régit nos rapports est essentielle pour nous permettre de relever les défis auxquels nous sommes actuellement confrontés, c'est pourquoi nous continuerons de travailler à améliorer nos relations.

NOUS AVONS PROTÉGÉ NOTRE PROGRAMMATION DE DEUX MANIÈRES.

Premièrement, nous avons limité l'effet des compressions sur nos émissions régionales en ciblant particulièrement nos réseaux nationaux français et anglais et nos composantes de soutien qui ont absorbé 82 pour cent des coupures. Nous sommes ainsi parvenus à maintenir intacte notre empreinte partout au pays.

Les compressions en région auront-elles une incidence sur nos auditoires? Absolument! Lorsqu'on doit se priver des services de personnes dévouées, créatives et passionnées d'une station régionale, on influe sur la qualité des services que les auditoires de cette région reçoivent. Lorsqu'on modifie la nature de l'émission de radio régionale du midi et qu'on l'écoute à une heure, la différence est perceptible. Je comprends pourquoi de nombreux Canadiens sont inquiets des conséquences des compressions qui toucheront les services dans leur collectivité.

CRÉATIVITÉ ET PASSION : LE MOTEUR DE NOTRE PROGRAMMATION

Deuxièmement, nous avons réaffirmé notre engagement à maintenir nos services de radio en français et en anglais exempts de toute publicité. Nous avons également réitéré notre engagement à garantir une programmation canadienne à 95 pour cent aux heures de grande écoute à la Télévision de Radio-Canada tous les jours de la semaine, et à préserver la grille horaire presque entièrement canadienne composée de séries et d'émissions de nouvelles de CBC Television, entre 20 h et 23 h aux heures de grande écoute. Faire autrement aurait menacé des aspects fondamentaux de notre mandat et de notre identité.

Pour poursuivre nos efforts de planification stratégique, nous nous sommes engagés à maintenir nos investissements stratégiques dans de nouvelles plateformes et de nouveaux services. Les Canadiens s'attendent à ce que leur radiodiffuseur public national soit le chef de file en matière de radiodiffusion au Canada. Pour demeurer pertinents, nous devons continuer à faire de tels investissements.

MAINTIEN DE NOTRE ORIENTATION STRATÉGIQUE

Les compressions que nous avons été forcés d'effectuer ralentiront mais n'arrêteront pas nos efforts en vue de rendre le radiodiffuseur public national encore plus pertinent et plus dynamique. Cet objectif stratégique comporte trois volets.

Premièrement, plutôt que de nous contenter d'être un radiodiffuseur exploitant des composantes médias distinctes, nous devenons de plus en plus une entreprise de contenu au sein de laquelle tous collaborent et partagent les ressources, afin de produire du contenu plus fouillé et plus riche que nous mettons à la disposition de nos auditoires, où qu'ils soient et au moment et de la manière qu'ils le souhaitent.

Notre couverture multiplateforme de la campagne électorale fédérale de 2008 en est un exemple. Nous avons diffusé des analyses, des profils et des reportages à la radio et à la télévision. Cependant, sur Internet, les Canadiens pouvaient en obtenir beaucoup plus, autant du contenu vidéo et audio en continu que des tableaux détaillés des circonscriptions et les résultats du scrutin affichés sur une carte interactive. Le site *En ligne, Citoyens* a permis aux francophones de tout le pays de s'engager dans une discussion sur les enjeux électoraux. Sur la section *Reality Check* de *CBC.ca*, les promesses et les déclarations des candidats étaient confrontées à leurs réalisations. La section *Voter Toolkit* donnait des renseignements précis quant aux lieux et la manière dont les Canadiens pouvaient voter. Par l'entremise de nos sites Web, nous avons servi de tribune publique pour l'ensemble du pays. Des milliers de Canadiens ont ainsi débattu des enjeux locaux dans des forums créés dans chaque circonscription électorale. En fait, plus de 10 000 commentaires ont été affichés dans ces zones du site seulement. Les Canadiens posaient leurs questions directement aux candidats et ils ont publié par milliers leurs propres photos et vidéos. Plus d'un quart de million d'éléments ont ainsi été déposés sur nos sites. Voilà comment nous encourageons la participation citoyenne aujourd'hui.

Deuxièmement, conformément à notre orientation stratégique, nous persistons à être le créateur et le distributeur le plus important de contenu canadien sur toutes les plateformes. Même s'ils disposent d'un éventail de choix quasi illimité, les auditoires continuent de choisir nos nombreux services pour une seule et unique raison : notre contenu canadien. Nos auditoires savent que CBC | Radio-Canada est la référence en matière de contenu canadien.

POUR CONTINUER À PRÉSENTER UN CONTENU CANADIEN EXCEPTIONNEL...

Et le dernier volet de notre engagement consiste à demeurer profondément enracinés dans les régions du Canada. Le rapport que nous entretenons avec les régions est une dimension essentielle de notre mandat. Si nous recevons davantage de ressources ou si nos revenus commerciaux se rétablissent et se maintiennent, nous réembaucherons du personnel dans les régions et nous réinvestirons dans celles-ci, car c'est là que le service que nous offrons compte le plus dans la vie des Canadiens. En ces temps économiques incertains, nous chercherons de nouveaux moyens, notamment grâce aux nouveaux médias, d'améliorer notre présence en région.

POUR UN AVENIR VIABLE

Nous avons enregistré des succès remarquables en programmation, comme le démontre la progression des auditoires de tous nos services malgré un contexte difficile et l'évolution constante de l'univers de la radiodiffusion, en grande partie en raison de la chute des revenus publicitaires. Nous mettons par ailleurs en œuvre une stratégie qui nous fera connaître encore plus de succès à l'avenir. Cependant, je suis bien forcé de reconnaître qu'à moins que nous réussissions à mettre sur pied un modèle de création de revenus viable dans un proche avenir, la capacité de CBC | Radio-Canada de s'acquitter de son mandat sera gravement compromise.

De récentes initiatives du CRTC et du gouvernement nous aideront à relever certains des défis auxquels tous les télédiffuseurs généralistes sont confrontés. Le nouveau Fonds des médias du Canada, par exemple, devrait offrir une aide accrue aux émissions canadiennes originales de grande qualité destinées à une offre multiplateforme qui sont diffusées pour la première fois aux heures de grande écoute. Par ailleurs, le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) du CRTC contribuera à améliorer les services locaux



...IL FAUT UN FINANCEMENT PLURIANNUEL ADÉQUAT.

s'il se concentre sur les plus petits marchés et se fonde sur l'historique des investissements de chaque radiodiffuseur dans des collectivités précises.

Un autre élément de la solution se concrétisera lorsque le CRTC donnera suite à sa proposition de permettre aux télédiffuseurs conventionnels d'obtenir un financement des entreprises de distribution par câble et par satellite en établissant sur une base négociée la juste valeur marchande de leurs signaux, une forme de revenu que les chaînes spécialisées reçoivent depuis des années.

Faisant allusion à l'actuelle « période d'incertitude économique », le CRTC a annoncé en mai 2009 qu'il accorderait des licences d'un an à compter du 1^{er} septembre 2009 aux grands télédiffuseurs généralistes privés de langue anglaise et une licence de deux ans aux stations de télévision et aux services facultatifs exploités par un des télédiffuseurs de langue française. CBC I Radio-Canada a obtenu récemment un renouvellement administratif d'une durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 août 2010, pour les licences de ses services de télévision et de radio, ses services spécialisés et ses services audio payants.

Le Conseil amorcera une instance de suivi qui aboutira à une audience publique à l'automne de 2009 où l'on fera l'examen de certaines questions quant aux politiques et procédera à leur mise en oeuvre, notamment l'établissement sur une base négociée de la valeur marchande des signaux, l'octroi de licences par groupe de propriété et la transition vers le numérique.

Comme le CRTC évalue maintenant le dossier du financement en établissant sur une base négociée la juste valeur marchande des signaux et d'autres solutions potentielles pour résoudre la crise des revenus publicitaires dans laquelle sont plongés tous les radiodiffuseurs généralistes, y compris CBC I Radio-Canada, nous estimons que le moment est opportun pour le CRTC et les autorités canadiennes d'en profiter pour étudier une autre initiative dont le radiodiffuseur public national a besoin.

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA RADIODIFFUSION PUBLIQUE

Depuis plusieurs années, nous exhortons le gouvernement à s'engager à passer un accord pluriannuel avec CBC I Radio-Canada qui définirait les attentes en matière de services et garantirait un niveau de financement équivalent. La BBC ainsi que les radiodiffuseurs publics nationaux en Irlande, en Afrique du Sud et dans d'autres pays appliquent déjà des accords semblables.

Cet accord donnerait à CBC I Radio-Canada les assises financières prévisibles et indispensables pour continuer à s'acquitter de son mandat et préparer efficacement l'avenir, et renforcerait notre obligation de rendre des comptes au gouvernement et aux citoyens.

La seule idée de ce que CBC I Radio-Canada pourrait accomplir avec un financement adéquat, stable et prévisible à long terme, fait rêver. Guidés par la créativité et la passion de nos employés pour la radiodiffusion publique, nous propulserions l'industrie canadienne de la radiodiffusion vers un monde quasi illimité de possibilités. J'estime que c'est ce à quoi les Canadiens s'attendent et que c'est en fait ce qu'ils méritent d'obtenir de leur radiodiffuseur public national.



Hubert T. Lacroix
Président-directeur général

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL



Ce fut une année particulièrement éprouvante pour CBCI Radio-Canada, comme pour tous les radiodiffuseurs et, en fait, pour tous les Canadiens. Même si le succès que nous avons connu auprès de nos auditoires pour tous nos services ne s'est jamais démenti, nous avons dû, à la fin de l'exercice, prendre certaines décisions très difficiles.

Le départ de jusqu'à 800 de nos valeureux collègues sera ressenti par tous à CBCI Radio-Canada. De même, nos auditoires seront touchés par les compressions dans nos émissions et nos services qu'ils affectionnent. En ces temps difficiles, tous les employés de CBCI Radio-Canada apprécient le solide appui des Canadiens envers la radiodiffusion publique, appui qui s'est manifesté de maintes façons aux quatre coins du pays.

CBCI Radio-Canada est aux prises avec de sérieux problèmes financiers, tout comme nos concurrents et nos annonceurs. Nous n'avons d'autre choix que de nous adapter. Notre président-directeur général et notre Équipe de la haute direction ont conçu, avec la contribution de notre Conseil d'administration, une stratégie qui préserve autant que possible la capacité de la Société à servir les Canadiens.

Pour le Conseil d'administration, ce fut une année de changement et de renouvellement, marquée par la fin du mandat de plusieurs membres du Conseil et le choix de nouveaux administrateurs. Nos nouveaux membres se sont familiarisés avec la Société et ses défis grâce à la contribution de cadres supérieurs qui ont présenté un programme interne d'information complet et rentable. Au cours de nos réunions régulières, le Conseil a fait bénéficier la haute direction de ses conseils et de sa supervision responsable quant aux priorités et à l'exploitation de la Société. Je voudrais remercier tous les membres du Conseil pour leur soutien, leur dévouement et leur engagement profond à l'égard de la radiodiffusion publique.

Durant les périodes économiques difficiles, le rôle critique que joue CBCI Radio-Canada en tant que source d'information fiable devient encore plus important. Le radiodiffuseur public national représente une force unificatrice en offrant une analyse fouillée des dossiers et des enjeux qui comptent pour les Canadiens, et en réaffirmant nos valeurs et notre identité communes. Grâce à sa programmation, à ses services et à la diversité de son personnel, CBCI Radio-Canada touche également les nouveaux Canadiens en les aidant à mieux comprendre leur pays d'adoption et à mieux s'y intégrer. Nous offrons aussi de plus en plus à nos téléspectateurs et à nos auditeurs la possibilité de regarder et d'écouter notre contenu grâce à une gamme de services sur Internet plus étendue, ce qui nous permet de répondre aux besoins changeants ainsi qu'aux préférences de nos auditoires.

Toucher plus de Canadiens, à l'aide de moyens plus diversifiés que jamais, avec le contenu qu'ils souhaitent et dont, en réalité, ils ont besoin, est la clé du succès de la Société aujourd'hui et demain.

A handwritten signature in black ink that reads "Tim W. Casgrain". The signature is fluid and cursive.

Tim W. Casgrain
Président, Conseil d'administration

LE CONSEIL D'ADMINIS- TRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil est responsable de la gestion de la Société. Le Conseil comprend 12 membres, y compris le président du Conseil et le président-directeur général, qui sont nommés par le gouvernement.

Tim W. Casgrain

Président
Toronto (Ontario)

Hubert T. Lacroix

Président-directeur général
Montréal (Québec)

Linda Black

Calgary (Alberta)

Peter D. Charbonneau

Associé général
Skypoint Capital Corporation
Ottawa (Ontario)
(depuis décembre 2008)

George Cooper

Associé principal du cabinet d'avocat
McInnes Cooper
Halifax (Nouvelle-Écosse)
(depuis mai 2008)

Hélène F. Fortin

Associée
Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)
(jusqu'en septembre 2008)

L'honorable Joseph Handley

Ancien premier ministre des Territoires du
Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
(depuis mai 2008)

Peter Herrndorf

Président et chef de la direction
Centre national des Arts
Ottawa (Ontario)

Patricia A. McIver

Comptable agréée
Partenaires Financiers Richardson Limitée
Vancouver (Colombie-Britannique)
(depuis juin 2008)

Trina McQueen

Présidente
Hutton-Belleville Inc.
Toronto (Ontario)

Brian R. Mitchell

Associé directeur général
Mitchell Gattuso
Montréal (Québec)

Rémi Racine

Président et producteur exécutif
Artificial Mind & Movement
Montréal (Québec)

K. (Rai) Sahi

Président et chef de la direction
Morguard Corporation
Toronto (Ontario)
(jusqu'en mai 2008)

Edna Turpin

Consultante de direction
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

CONSEIL D'ADMINISTRATION – PRÉSENCE ANNUELLE

AVRIL 2008–MARS 2009

| Administrateur | Conseil (6 réunions et 5 conférences téléphoniques) | Nominations et gouvernance (3 réunions) | Ressources humaines et rémunération (6 réunions et 3 conférences téléphoniques) | Vérification (5 réunions) | Permanents (3 réunions) | Comité spécial sur les projets immobiliers (1 réunion) |
|--------------------------------|--|---|--|------------------------------|----------------------------|---|
| Tim W. Casgrain | 11/11 | S/O | 9/9 | 4/4 | 3/3 | 1/1 |
| Hubert T. Lacroix | 11/11 | S/O | 9/9 | S/O | 2/3 | 1/1 |
| Linda Black | 10/10 | 3/3 | S/O | S/O | 3/3 | 1/1 |
| Peter Charbonneau ¹ | 4/4 | S/O | S/O | 1/1 | S/O | S/O |
| George Cooper ² | 8/9 | 2/3 | S/O | S/O | 2/3 | 1/1 |
| Hélène Fortin ³ | 4/4 | S/O | S/O | 2/2 | 1/1 | 1/1 |
| Joseph Handley ⁴ | 9/9 | 3/3 | S/O | S/O | 3/3 | 1/1 |
| Peter Herrndorf | 11/11 | 3/3 | S/O | S/O | 1/3 | 1/1 |
| Patricia McIver ⁵ | 6/7 | S/O | S/O | 2/3 | 1/2 | S/O |
| Trina McQueen | 11/11 | S/O | S/O | 4/4 | 2/3 | 1/1 |
| Brian Mitchell | 10/10 | S/O | S/O | 5/5 | 3/3 | 1/1 |
| Rémi Racine | 11/11 | S/O | 8/9 | S/O | 3/3 | 1/1 |
| Edna Turpin | 11/11 | S/O | 9/9 | 5/5 | 3/3 | 1/1 |

Ce rapport donne la liste des présences du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

- 1) Peter Charbonneau est devenu membre du Conseil le 19 décembre 2008.
- 2) George Cooper est devenu membre du Conseil le 9 mai 2008.
- 3) Hélène Fortin a démissionné le 5 septembre 2008.
- 4) Joseph Handley est devenu membre du Conseil le 9 mai 2008.
- 5) Patricia McIver est devenue membre du Conseil le 18 juin 2008.





GOVERNANCE

FAITS SAILLANTS

NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada a traversé une période de transition importante en 2008–2009, six nouveaux administrateurs s'étant joints au Conseil en cours d'exercice. Il s'agit d'un taux de renouvellement de 50 pour cent, et il a fallu déployer de nombreux efforts pour faire en sorte, dans des délais relativement courts, que les nouveaux membres soient adéquatement préparés à assurer la gérance de la Société. Pour y arriver la Société leur a offert une série de séances d'information complètes sur une gamme de sujets dont les aspects clés de l'industrie canadienne de la radiodiffusion, le contexte réglementaire canadien et les activités de CBC/Radio-Canada.

Au cours de l'exercice, les personnes suivantes ont été nommées au sein du Conseil :

Linda Black de Calgary (Alberta), en remplacement de Yasmin Jivraj;

Brian Mitchell de Montréal (Québec), en remplacement de Johanne Brunet;

George Cooper d'Halifax (Nouvelle-Écosse), en remplacement de Bernd Christmas;

l'honorable Joseph Handley de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), en remplacement de K. (Rai) Sahi;

Patricia McIver de Vancouver (Colombie-Britannique), en remplacement de Mary McNeil;

Peter Charbonneau d'Ottawa (Ontario), en remplacement d'Hélène Fortin.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉS PERMANENTS SUR LA RADIODIFFUSION DE LANGUE FRANÇAISE ET DE LANGUE ANGLAISE

Ces comités sont établis conformément à l'article 45 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Leur mandat consiste à s'assurer que la Société s'acquitte de ses responsabilités en matière de radiodiffusion en langue française et en langue anglaise et qu'elle respecte son mandat général, tel qu'il est stipulé dans la *Loi*.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le mandat du Comité de vérification consiste à surveiller l'intégrité de l'information et des rapports financiers de la Société, du cadre de contrôle interne et de gestion des risques sans oublier le processus de vérification.

COMITÉ DES NOMINATIONS ET DE LA GOUVERNANCE

Le mandat du Comité des nominations et de la gouvernance est centré sur le cadre de gouvernance du Conseil d'administration, à l'appui des lignes directrices et des processus. Les points couverts sont les suivants : mandat du Conseil, du président du Conseil, du président-directeur général, des administrateurs et des comités du Conseil, le processus d'évaluation du Conseil, le programme de relève, l'orientation et la formation des membres du Conseil, le code de conduite et les règles régissant les conflits d'intérêts des administrateurs.



COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération est chargé de superviser tous les aspects des stratégies de gestion des ressources humaines de la Société, dont les politiques, la rémunération des dirigeants, la planification de la relève, les relations industrielles, la santé et la sécurité, ainsi que l'environnement.

COMITÉ SPÉCIAL SUR LES PROJETS IMMOBILIERS

Mis sur pied en juin 2008, le Comité spécial sur les projets immobiliers a la responsabilité de surveiller les grands projets immobiliers de la Société à Montréal, Toronto et Vancouver.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Les règles actuelles de rémunération des administrateurs sont les suivantes :

Le président du Conseil est rémunéré conformément aux modalités du décret en vertu duquel il est nommé.

Les administrateurs (à l'exclusion du président du Conseil d'administration et du président-directeur général) touchent des honoraires pour chaque réunion du Conseil d'administration ou des comités à laquelle ils assistent en personne, selon la grille suivante :

- Conseil d'administration : 2 000 \$ par réunion (jusqu'à six réunions par année)
- Comité de vérification : 1 300 \$ par réunion (jusqu'à six réunions par année)
- Tous les autres comités : 1 000 \$ par réunion (jusqu'à quatre réunions par année)

Pour toutes les réunions additionnelles du Conseil d'administration ou d'un de ses comités, les honoraires sont établis à 625 \$ par réunion.

Pour les conférences téléphoniques du Conseil d'administration ou d'un comité, les honoraires sont de 250 \$.

Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

Les administrateurs ne touchent pas d'avance annuelle sur leur rémunération pour remplir leurs fonctions de membre du Conseil d'administration de CBC I Radio-Canada.

La rémunération totale versée aux administrateurs pour les réunions tenues en 2008–2009 s'est établie à 158 412,50 \$.

Photos de gauche à droite : Réjean Blais, *Le téléjournal / Estrie*, Télévision de Radio-Canada. Bill Gillespie, bureau de Moscou, CBC Radio. Centre de l'information, Maison de Radio-Canada, Montréal. Michel Cormier, correspondant à Pékin, CBC I Radio-Canada. Sylvie-Anne Jeanson, *Au-delà de la 401*, Première Chaîne Ontario. Nahlah Ayed, correspondante à Beyrouth, CBC Television, CBC Newsworld.



RESPONSABILITÉ ENVERS LE PUBLIC

CBC I RADIO-CANADA EST TENUE D'INFORMER LES CANADIENS QUANT À SA FAÇON DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS. CETTE RESPONSABILITÉ S'EXERCE PAR L'ENTREMISE D'UNE VARIÉTÉ DE CIRCUITS ET D'OUTILS DE COMMUNICATIONS.

OUVERTURE ET TRANSPARENCE

À titre d'exemple, la Société rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, dans son Rapport annuel et son sommaire du Plan d'entreprise, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en fournissant les rapports d'activité et les relevés financiers requis à la fin de l'année de radiodiffusion, ainsi qu'aux parties intéressées au cours de discussions continues et par l'intermédiaire de ses sites Web.

Voici quelques exemples de documents par lesquels la Société rend des comptes :

- Rapport annuel de CBC I Radio-Canada au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)
- Comparutions annuelles devant les comités parlementaires (Patrimoine canadien, Langues officielles, Comptes publics, Sénat)
- Plan d'entreprise de CBC I Radio-Canada et sommaire du Plan d'entreprise
- Rapport annuel de CBC I Radio-Canada
- Rapport sur l'examen spécial de la vérificatrice générale
- Vérification d'attestation annuelle de la vérificatrice générale
- Rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi envoyé à Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC)
- Rapport sur la mise en application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*
- Comptes publics du Canada
- Affichage sur le site Web de la Société des frais de déplacement et de représentation du président du Conseil d'administration, du président-directeur général et des vice-présidents

Photos de gauche à droite : Martin Robert, Abbé Lanteigne, *Le téléjournal / Acadie*, Télévision Acadie. Grégory Dubosc, *Point du jour*, Première Chaîne Saskatchewan. Adrian Harewood, *All In A Day*, CBC Radio One. Céline Galipeau, *À l'heure de la Chine*, Télévision de Radio-Canada.



NORMES ET PRATIQUES JOURNALISTIQUES

CBCI Radio-Canada applique des Normes et pratiques journalistiques très complètes et dispose de solides mécanismes de contrôle rédactionnel pour guider ses employés et s'assurer que ceux qui travaillent dans le secteur de la programmation présentent en ondes des points de vue et des comptes rendus justes et équilibrés. Toute plainte non résolue par les services de programmation à la satisfaction du plaignant est examinée et traitée par l'un des deux ombudsmans de la Société. Les ombudsmans sont complètement indépendants par rapport au personnel et aux responsables de la programmation de CBCI Radio-Canada et relèvent directement du président-directeur général et, de ce fait, du Conseil d'administration de la Société. Ces deux ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer la responsabilisation du radiodiffuseur public national et sa transparence à l'égard des Canadiens. Selon le cas, on peut joindre l'ombudsman à l'une ou à l'autre des adresses suivantes :

Bureau de l'ombudsman, Services français, CBCI Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal QC H3C 3A8
(ombudsman@radio-canada.ca) ou

The Ombudsman, English Services, CBCI Radio-Canada, P.O. Box 500, Station A, Toronto ON M5W 1E6
(ombudsman@cbc.ca).

CODES DE CONDUITE

Les employés de CBCI Radio-Canada de tous les échelons sont tenus de se conformer au code de conduite ainsi qu'aux politiques qui régissent leur conduite dans les domaines suivants : conflits d'intérêts et éthique, politique sur la communication de renseignements sur les actes fautifs, langues officielles, harcèlement et activités politiques. On peut consulter en ligne les politiques des Ressources humaines de CBCI Radio-Canada à l'adresse suivante : <http://www.CBC.Radio-Canada.ca/docs/politiques/index.shtml>.

ACCÈS À L'INFORMATION

CBCI Radio-Canada est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* depuis le 1^{er} septembre 2007. Le paragraphe 68.1 de la *Loi* prévoit certaines dispositions visant à protéger l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation qui est essentielle au succès du radiodiffuseur public national. D'autres radiodiffuseurs publics, comme la British Broadcasting Corporation et l'Australian Broadcasting Corporation, se sont déjà vu accorder ce type de protection en vertu d'une législation comparable mise en place dans ces pays.

Depuis le 1^{er} septembre 2007, CBCI Radio-Canada a reçu plus de 750 demandes portant sur toute une gamme de sujets, ce qui est largement supérieur à ce qu'elle avait prévu, comparativement au nombre de demandes que reçoivent d'autres organisations comparables. Répondre à un tel volume de demandes a constitué un défi de taille pour la Société. Pour faire face à cette situation, un certain nombre de mesures ont été prises pour permettre à la Société de s'acquitter avec efficacité et efficience de ses obligations en vertu de la *Loi*.



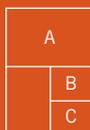


UNIQUE,
COMME LE
CANADA



CBC RADIO

- CBC Radio One et CBC Radio 2 ont inscrit ensemble une part d'auditoire inégalée dans les annales de CBC Radio, soit 14,1 pour cent, une hausse par rapport au record de 13,4 pour cent de part d'auditoire combinée de l'an dernier. De plus, les parts d'un grand nombre d'émissions ont atteint des sommets historiques.
- Toutes les émissions locales du matin présentées sur CBC Radio One dans les grands marchés d'expression anglaise se sont inscrites au premier rang (Calgary, Halifax, Ottawa et Toronto) ou au deuxième rang (Winnipeg et Vancouver), et 20 de ses 22 émissions figurent aux trois premiers rangs dans leurs marchés respectifs.
- CBC Radio est plus active que jamais sur la scène des captations et des diffusions de concerts en direct, avec plus de 725 prestations et 1 000 heures d'émissions de musique classique, populaire, autochtone et d'autres styles.
- CBC Radio 2 a lancé quatre chaînes de musique en ligne qui diffusent en continu du classique, du jazz, des œuvres de compositeurs canadiens ainsi que des pièces d'auteurs-interprètes canadiens.
- Fidèle à son engagement à renouveler et à enrichir sa programmation, CBC Radio a étudié 200 projets d'émissions, réalisé 20 émissions pilotes et diffusé 12 émissions ou séries.
- CBC Radio a aidé à recueillir des dons dépassant quatre millions de dollars pour des organismes de charité ainsi que 15 000 dindes destinées à des familles démunies, et ce, en décembre seulement.
- CBC Radio 2 a invité ses auditeurs à soumettre 49 chansons du nord du 49^e parallèle pour le nouveau président des États-Unis. Ce projet a reçu une couverture médiatique internationale : 131 articles et mentions dans les quotidiens et à la télévision en Grande-Bretagne et aux États-Unis ont capté l'attention de 41 millions de personnes.
- *Canada Reads* a encore contribué à hisser le gagnant de ce concours en tête des best-sellers canadiens et à faire connaître les quatre autres concurrents. Couverture du concours : 200 articles lus par 50 millions de lecteurs.
- Prix nationaux et internationaux : 120.



A. **George Stroumboulopoulos**, *The Hour*, CBC Television, CBC Newsworld, *CBC.ca*. B. **Yoliane Mottet**, *Le pont des arts*, Première Chaîne Colombie-Britannique et Yukon. C. **Belle-Baie**, Télévision de Radio-Canada.

Photos de gauche à droite : **Stuart McLean**, *The Vinyl Cafe*, CBC Radio One, CBC Radio 2, radio par satellite de Sirius, chaîne 137, *CBC.ca*. **Randy Bachman**, *Randy Bachman's Vinyl Tap*, CBC Radio One, CBC Radio 2, radio par satellite de Sirius, chaîne 137. **Panel de Canada Reads 2009**, Q, CBC Radio, radio par satellite de Sirius, chaîne 137, **bold**.



FAITS SAILLANTS DE 2008–2009



CBC TELEVISION

- CBC Television a dépassé la marque établie en 1999–2000 pour la part d'auditoire (2+) enregistrée en saison régulière aux heures de grande écoute, soit 8,6 pour cent, en hausse de quasiment un point de pourcentage sur le record de 7,8 pour cent de l'an dernier.
- La part d'auditoire aux heures de grande écoute (2+) du réseau en saison régulière (semaines 5 à 29) a augmenté de presque deux points de pourcentage par rapport à 2004–2005, dépassant maintenant celle de Global Television, qui ne diffuse pratiquement que des émissions américaines aux heures de grande écoute.
- Par rapport à 2007–2008, la part d'auditoire du segment consacré aux nouvelles de *CBC News: The National* a augmenté de 19 pour cent.
- Parmi les émissions qui ont enregistré une hausse importante de leurs auditoires par rapport à l'an dernier : *Dragons' Den* (en hausse de 55 pour cent), *The Nature of Things* (en hausse de 37 pour cent), *Doc Zone* (en hausse de 16 pour cent) et *Marketplace* (en hausse de 21 pour cent).
- L'émission *Rick Mercer Report* a attiré en moyenne un auditoire (2+) de plus de un million de téléspectateurs cette saison.
- Le concours pour trouver un nouvel indicatif musical à l'émission *Hockey Night in Canada* de CBC a mobilisé de nombreux Canadiens avec 14 685 inscriptions.
- Prix nationaux et internationaux : 198.

CBC.ca

- Le site figure au premier rang des sites Web de médias et d'information fréquentés par les Canadiens, avec 4,8 millions de visiteurs uniques par mois (comScore).
- En moyenne, le site débite 750 000 éléments d'information par semaine, 575 000 sous forme de clips vidéo et 175 000 sous forme de clips audio.
- Plus de 280 000 membres inscrits ont envoyé plus de 1,9 million de commentaires, soit 260 000 en moyenne par mois, avec un record de 16 000 pour une journée. En moyenne, 4 800 utilisateurs ont participé à la vie de nos communautés virtuelles chaque jour ouvrable.
- Plus de 2,1 millions de mentions de recommandation ont été attribuées par les internautes à des commentaires publiés sur notre site.

CBC RADIO ET CBC TELEVISION

- Les coproductions de CBC Radio et CBC Television ont à nouveau permis d'augmenter l'auditoire sur ces deux plateformes, notamment grâce aux émissions *Q* et *Canada Reads* de CBC Radio adaptées pour les téléspectateurs de **bold**.

Photos de gauche à droite : *Being Erica*, CBC Television.

Mighty Jungle, CBC Television. *L'auberge du chien noir*,

Télévision de Radio-Canada. *Alexandre Courteau*, Espace musique,

bandeapart.fm, radio par satellite de Sirius, chaîne 87.

Les Boys, Télévision de Radio-Canada.



RADIO DE RADIO-CANADA

- La Radio de Radio-Canada a maintenu ses acquis de l'an dernier, année où elle enregistrait ses meilleurs résultats depuis 1984.
- À l'automne 2008, la Radio de Radio-Canada rejoignait 1 434 000 auditeurs, la plus forte portée dans ses annales. Elle occupait dans ses marchés 19,4 pour cent de l'écoute des francophones aux stations françaises.
- À l'automne 2008, plusieurs émissions régionales du matin de la Première Chaîne ont augmenté leur part d'auditoire : Québec (+5 pour cent), Rouyn (+4 pour cent) et Matane (+3 pour cent). À Montréal, l'émission du matin arrive en tête avec une part d'écoute de 21 pour cent (BBM automne).
- Espace musique a lancé la webradio Espace jazz.
- La fréquentation d'Espace classique a doublé avec une moyenne mensuelle de 60 000 visites.
- Le concours *Migr@tions* de RCI a reçu plus de 80 films de 22 pays.

TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

- Les bons résultats des dernières années se sont maintenus au cours de la saison régulière avec une part d'écoute de 14 pour cent sur l'ensemble de la journée et de 19,1 pour cent aux heures de grande écoute (19 h à 23 h).
- Radio-Canada est demeurée le réseau des grands événements culturels avec la diffusion des Gémeaux (moyenne de 1,4 million de téléspectateurs), du gala de l'ADISQ (moyenne de 1,7 million de téléspectateurs), des Jutra (moyenne de 655 000 téléspectateurs) et des Olivier (moyenne de 1,4 million de téléspectateurs).
- La nouvelle série *Les Parent* a été particulièrement bien reçue, avec un auditoire moyen de 1 068 000 téléspectateurs (part d'auditoire moyenne de 29 pour cent). La popularité des émissions d'affaires publiques ne se dément pas. Des émissions comme *L'épicerie*, *La facture* et *Découverte* ont atteint des auditoires respectifs de 677 000, 735 000 et 694 000 téléspectateurs.
- À l'automne 2008, les éditions régionales du *Téléjournal/18 h* ont vu leur part d'auditoire augmenter : Ottawa-Gatineau (+4,3 pour cent), Québec (+2,6 pour cent), Trois-Rivières (+4,4 pour cent) et Moncton (+9,3 pour cent).

FAITS SAILLANTS DE 2008–2009



INTERNET ET SERVICES NUMÉRIQUES DE RADIO-CANADA

- *Radio-Canada.ca* est le deuxième site média francophone le plus fréquenté avec une moyenne mensuelle de 968 000 visiteurs francophones (comScore). Le contenu audio-vidéo sur le site a connu une forte progression en 2008–2009 avec une hausse d'environ 35 pour cent du nombre de visites en un an.
- Radio-Canada a revu son offre mobile d'information en proposant un site de nouvelles adapté aux appareils cellulaires, des manchettes transmises par SMS ainsi que le RDI sur demande, en direct et en continu.

AUTRES FAITS SAILLANTS DE RADIO-CANADA

- Radio-Canada a suivi toutes les festivités et les grands événements du 400^e anniversaire de la ville de Québec sur l'ensemble de ses plateformes.
- Radio-Canada Musique, la plus grande initiative intégrée en musique de l'histoire du diffuseur public, a été lancée en octobre 2008.
- Radio-Canada a proposé une couverture distinctive des Jeux olympiques d'été de Pékin. En moyenne, la couverture olympique a obtenu une part d'écoute à la télévision de 28 pour cent sur l'ensemble de la journée. La cérémonie d'ouverture a été suivie par plus d'un million de téléspectateurs (part d'écoute moyenne de 45 pour cent). Le site de Pékin 2008 a connu une hausse de 56 pour cent de son trafic par rapport à celui d'Athènes 2004.

CAPITAL HUMAIN ET CULTURE D'ENTREPRISE : BÂTIR ET CONSOLIDER NOTRE ÉQUIPE

- Nous avons mis sur pied le portefeuille Capital humain et Culture d'entreprise et l'avons confié à la vice-présidence de Katya Laviolette, qui supervisera les services des ressources humaines au sein de la Société. Parmi les stratégies élaborées pour l'avenir, nous comptons améliorer notre culture organisationnelle, faire en sorte que les contributions des employés soient valorisées, encourager le développement du leadership et la gestion du talent, et créer un bassin de nouveaux talents diversifié.
- Le président-directeur général a rencontré régulièrement les employés et les représentants des syndicats afin de resserrer les liens avec ces parties en vue de favoriser la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels de la Société.
- Lors du forum tenu en mai 2008, sous le thème *Mettez-nous au défi!*, les employés des différentes régions et de tous les secteurs de l'entreprise nous ont aidés à préciser la vision et la stratégie de la Société. Le thème qui s'est dégagé du forum, soit l'accélération du changement, fera appel à la créativité et à la compétence du personnel.
- En novembre 2008, les hauts dirigeants et les cadres de la Société ont pris part à une réflexion stratégique dans le cadre du Forum des leaders sur laquelle reposera le Plan stratégique de la Société.
- Des conventions collectives ont été ratifiées avec l'Association des professionnels et des superviseurs (APS), la Guilde canadienne des médias (GCM) et le Syndicat des technicien(ne)s et artisan(e)s du réseau français (STARF).

Photos de gauche à droite : **Garvia Bailey**, *Big City, Small World*, CBC Radio One.

Anthony Germain, correspondant à Shanghai, CBC Radio, *CBCnews.ca*. **Tom Allen**,

Radio 2 Morning, CBC Radio 2. **Anna Maria Tremonti**, *The Current*, CBC Radio One,

radio par satellite de Sirius, chaîne 137. **L'auberge du chien noir**, Télévision de Radio-Canada.

Boucar Diouf, **Francis Reddy**, *Des kiwis et des hommes*, Télévision de Radio-Canada.



SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE ORGANISATIONNELS

- Cette année encore, l'Équipe de direction de l'environnement a veillé à atténuer l'impact des activités de la Société sur l'environnement, à mobiliser les employés dans l'atteinte de cet objectif, et à effectuer l'examen de la performance environnementale. Nous avons notamment publié notre premier rapport annuel interne sur l'environnement, poursuivi le recyclage des déchets électroniques et mis sur pied un programme de recyclage des téléphones cellulaires. L'an prochain, nous nous attaquerons à notre consommation de papier.
- Au cours du Mois de la santé au travail, nous avons fait une campagne de promotion pour la réduction des déchets, l'adoption d'un mode de vie sain, la santé mentale et l'ergonomie en milieu de travail.
- Pratiquement 183 évaluations ergonomiques ont été réalisées et 40 ateliers sur des sujets tels que l'ergonomie des postes de bureau ou du maniement de la caméra et les bonnes techniques de levage ont eu lieu.
- Après 600 ateliers donnés par des cadres et du personnel syndiqué auxquels ont assisté 96 pour cent des employés en deux ans, nous avons mis un terme au programme intitulé *Le respect en milieu de travail*.
- Vingt-sept pour cent de notre personnel dans 26 villes a participé à la sixième campagne annuelle de vaccination contre le virus de l'influenza.
- L'Équipe nationale de gestion de crise a continué de travailler à l'élaboration de programmes visant à assurer la préparation aux situations d'urgence, la sécurité d'entreprise et la planification de la continuité des activités, pour garantir la sécurité du personnel au pays et à l'étranger. Plusieurs projets spéciaux ont été réalisés, dont la mise sur pied d'une ligne d'information d'urgence destinée au personnel ainsi que la préparation à la couverture des Jeux olympiques et aux pandémies.

MARCHANDISAGE

- La Division du merchandising a réalisé près de 10 millions de dollars de chiffre d'affaires encore cette année sur le marché national et à l'étranger grâce à ses activités d'octroi de licences, de vente et de distribution de CD et de DVD, aux téléchargements de fichiers numériques, ainsi qu'aux ventes de livres, de vêtements et de marchandises sous licence. Les recettes ainsi réalisées servent à financer les services offerts aux auditoires.

DIVISION IMMOBILIÈRE

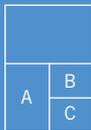
- Les locaux occupés par CBC / Radio-Canada ont obtenu dans une proportion de 82 pour cent la certification BOMA BEST.
- Le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto a remporté cette année le *Silver Waste Minimization Award* remis par le Conseil du recyclage de l'Ontario pour avoir accru son taux de détournement des déchets de 55 pour cent à 70 pour cent.
- La Maison de Radio-Canada à Montréal est en voie d'augmenter à 65 pour cent son taux de détournement des déchets à court terme.
- Des initiatives autofinancées d'économie d'énergie se sont déroulées à Vancouver, Charlottetown, Fredericton, Winnipeg, Calgary, Yellowknife, Windsor et St. John's afin de réduire les coûts d'exploitation et l'impact des systèmes sur l'environnement.
- Réaménagement à Vancouver : projet financé par le produit de la vente des droits de développement sur des terrains adjacents combiné aux revenus de location à long terme provenant d'espaces libérés dans l'édifice et à des capitaux. Ce projet, complété à 80 pour cent, permettra l'intégration de la salle des nouvelles et de la gestion du contenu numérique, l'établissement de liens plus solides avec la communauté, ainsi que l'amélioration des infrastructures de production et des lieux de travail.





À VOTRE SERVICE





A. **Dragons' Den**, CBC Television. B. **Peter Mansbridge**,
CBC News: The National, CBC Television, CBC Newsworld, *CBCnews.ca*.
 C. **Céline Galipeau**, *Le téléjournal*, Télévision de Radio-Canada, RDI.

LES SERVICES DE CBC | RADIO-CANADA

CBC | Radio-Canada est le seul radiodiffuseur au pays à offrir une vaste gamme de services de radio et de télévision, ainsi que des services Internet et par satellite, en français, en anglais et dans huit langues autochtones. Le rayonnement de la Société s'étend d'un océan à l'autre et à travers la planète par l'entremise d'un contenu distinctif de grande qualité, pensé, créé, produit, reconnu par les Canadiens, et accessible à leur convenance.

TÉLÉVISION



CBC TELEVISION Principal réseau de langue anglaise du Canada depuis plus de 55 ans, CBC Television diffuse en continu des nouvelles de dernière heure, de l'information, des émissions de sports et de divertissement produites par des Canadiens, qui parlent d'eux et qui s'adressent à eux.



CBC NEWSWORLD Le premier et le plus respecté des services d'information télévisée en continu de langue anglaise du pays. Les manchettes, diffusées en direct toute la journée, permettent aux Canadiens de rester branchés sur le monde, tandis que les documentaires primés creusent encore plus l'actualité. Offert par abonnement.



BOLD Soyez audacieux, regardez **bold**. Le service de télévision numérique en continu de langue anglaise au Canada fait œuvre de pionnier en présentant des dramatiques et des comédies novatrices, les meilleurs spectacles du monde et une couverture exclusive des événements sportifs. Offert par abonnement.



DOCUMENTARY Provocant et fascinant, *documentary* est le premier service de télévision numérique de langue anglaise qui diffuse en continu ce qui se fait de mieux sur la scène canadienne et internationale en matière de documentaires, de films et de séries. Offert par abonnement.



TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA Réseau national de télévision de langue française de premier plan, la Télévision de Radio-Canada tisse des liens entre les Canadiens à l'aide d'une programmation originale populaire de grande qualité, mêlant nouvelles, actualités, dramatiques, arts et culture, et émissions jeunesse.



RÉSEAU DE L'INFORMATION DE RADIO-CANADA (RDI) Chef de file de l'information en continu de langue française destinée aux Canadiens, le RDI rassemble les francophones du pays en les transportant au cœur de la nouvelle et propose le *neq plus ultra* de la programmation d'affaires publiques, notamment des documentaires et des entrevues. Offert par abonnement.



RADIO-CANADA NORD | CBC NORTH Véritable point de convergence en ondes des diverses communautés du Grand Nord canadien, Radio-Canada Nord offre des services de radio et de télévision primés en anglais, en français et dans huit langues autochtones.



ARTV Un riche mélange d'art et de culture, composé de la crème de la production cinématographique, théâtrale, musicale, chorégraphique, visuelle et autre, servi par une chaîne de télévision francophone dynamique. Offert par abonnement.



TV5MONDE Premier réseau de télévision international de langue française, TV5MONDE réunit 10 partenaires de diffusion des quatre coins du globe et crée un espace consacré à l'expression publique. Sa programmation fait la promotion de la diversité des cultures et des points de vue.



RADIO ET RADIO PAR SATELLITE



CBC RADIO ONE Service d'information de langue anglaise vers lequel les Canadiens se tournent pour tout savoir de l'actualité locale, nationale et internationale, dans le domaine des affaires publiques, des documentaires, des arts et de la culture. Un service sans publicité, qui témoigne de la réalité des Canadiens, où qu'ils vivent. Offert à la radio ainsi qu'à la radio par satellite de Sirius, chaîne 137.



CBC RADIO 2 De la musique, rien que de la musique. Service de radio sans publicité pour se laisser transporter par un mélange de genres que vous n'entendrez nulle part ailleurs : classique, jazz, musique du monde, pop, et plus encore. Un réseau de langue anglaise qui interpelle tous les amateurs de musique.



CBC RADIO 3 Place à l'avant-garde! Soyez à l'affût des dernières tendances grâce à cette chaîne de langue anglaise sans publicité axée sur la musique canadienne émergente qui diffuse sur Internet à radio3.cbc.ca, en baladodiffusion et à la radio par satellite de Sirius, chaîne 86.



PREMIÈRE CHAÎNE D'un océan à l'autre, la Première Chaîne est le réseau de radio de langue française sans publicité du Canada. Offre aux auditeurs un cocktail diversifié d'information et de programmation culturelle. Engagée dans son milieu, tout en étant ouverte sur le monde, la Première Chaîne est à la fois instructive et divertissante.



ESPACE MUSIQUE La radio musicale de langue française vous accompagne jour et nuit en vous berçant d'une multitude de styles et de rythmes divers – classique, jazz, chansons, musique du monde et musique émergente. Une radio sans publicité, à laquelle on s'attache.



BANDE À PART Rock, pop, hip-hop, musique alternative, punk, musique électronique – l'explosion musicale francophone est au cœur de ce réseau diffusant en continu, sans publicité, et où les artistes canadiens sont sur le devant de la scène. À la radio sur les ondes d'Espace musique, sur Internet à bandeapart.fm, en baladodiffusion, et à la radio par satellite de Sirius, chaîne 87.



PREMIÈRE PLUS Écoutez de la programmation originale en langue française et un florilège des émissions d'information, d'actualités et de culture de la Première Chaîne, le tout sans publicité. En partenariat avec Radio Canada International et Radio France International, Première plus diffuse dans toute l'Amérique du Nord à la radio par satellite de Sirius, chaîne 94.



SPORTS EXTRA La seule chaîne sportive de langue française offerte à la radio par satellite. Les animateurs et les analystes chevronnés de l'équipe des sports de Radio-Canada vous apportent toutes les nouvelles exclusives. Sport amateur ou professionnel – c'est l'esprit sportif qui règne à la chaîne 96 de la radio par satellite de Sirius.



RADIO CANADA INTERNATIONAL (RCI) Depuis 1945, les voix canadiennes se font entendre aux quatre coins du globe grâce à ce service de radio international sans publicité qui diffuse aujourd'hui des émissions d'information et de culture en sept langues par Internet, sur ondes courtes analogiques et numériques, par satellite et par l'intermédiaire de centaines de stations partenaires dans le monde entier.



RCI PLUS Porte-voix du Canada et de sa population multiculturelle dynamique, RCI plus diffuse en sept langues à la chaîne 95 de la radio par satellite de Sirius. Découvrez une nouvelle langue en écoutant la programmation de Radio Canada International, et celle de partenaires canadiens et étrangers.



RADIO-CANADA NORD | CBC NORTH Véritable point de convergence en ondes des diverses communautés du Grand Nord canadien, Radio-Canada Nord offre des services de radio et de télévision primés en anglais, en français et dans huit langues autochtones.

INTERNET



CBC.ca L'un des sites médias de langue anglaise les plus populaires et les plus complets au pays, *CBC.ca* met en ligne des nouvelles et de l'information de dernière heure, diffuse en continu du matériel audio et vidéo, propose des brèves sportives, des reportages Web interactifs, des archives multimédias... et plus encore.



Radio-Canada.ca Ne manquez pas une minute du contenu radio et télévision de langue française préféré des Canadiens: retrouvez Radio-Canada en ligne! Avec ses nouvelles constamment mises à jour, son contenu multimédia et ses reportages Web uniques, *Radio-Canada.ca* vous offre une expérience dynamique et différente à chaque visite.



CBC RADIO 3 Place à l'avant-garde! Soyez à l'affût des dernières tendances grâce à cette chaîne de langue anglaise sans publicité axée sur la musique émergente canadienne qui diffuse sur Internet à *radio3.cbc.ca*, en baladodiffusion et à la radio par satellite de Sirius, chaîne 86.



BANDE À PART Rock, pop, hip-hop, musique alternative, punk, musique électronique – l'explosion musicale francophone est au cœur de ce réseau diffusant en continu, sans publicité, et où les artistes canadiens sont sur le devant de la scène. À la radio sur les ondes d'Espace musique, sur Internet à *bandeapart.fm*, en baladodiffusion, et à la radio par satellite de Sirius, chaîne 87.



RCI VIVA Vitrine du Canada dans le monde, le service de radio sur Internet sans publicité de Radio Canada International diffuse en sept langues. *rciviva.ca* est une véritable porte d'entrée pour les nouveaux arrivants et les immigrants potentiels et offre de l'information utile sur le Canada.



ESPACE CLASSIQUE Les douces mélodies de la musique classique, diffusées en continu et sans pause publicitaire, juste pour vous. Ce service Internet de radio braque les projecteurs sur les nouveaux talents, sans laisser dans l'ombre les grands classiques. Rendez-vous sur *radio-canada.ca/espaceclassique*.



ESPACE JAZZ Espace musique donne au jazz sa propre webradio. Écoutez du jazz en continu selon le genre, l'instrument ou l'ambiance de votre choix.



GALAXIE Allumez votre téléviseur... pour écouter 45 chaînes de musique en continu, sans publicité ni contenu verbal. Aucun style musical n'est laissé de côté pour satisfaire les adeptes de la pop, les maniaques du jazz ou les mordus du classique dans votre salon. Plus de sept millions d'abonnés font déjà partie de la grande famille de Galaxie.



CBC NEWS / RDI EXPRESS est un service d'information bilingue offert aux aéroports d'Ottawa, de Toronto et de Vancouver. Lancé bientôt à Winnipeg et à Edmonton, il s'adressera à plus de 62 millions de voyageurs chaque année.

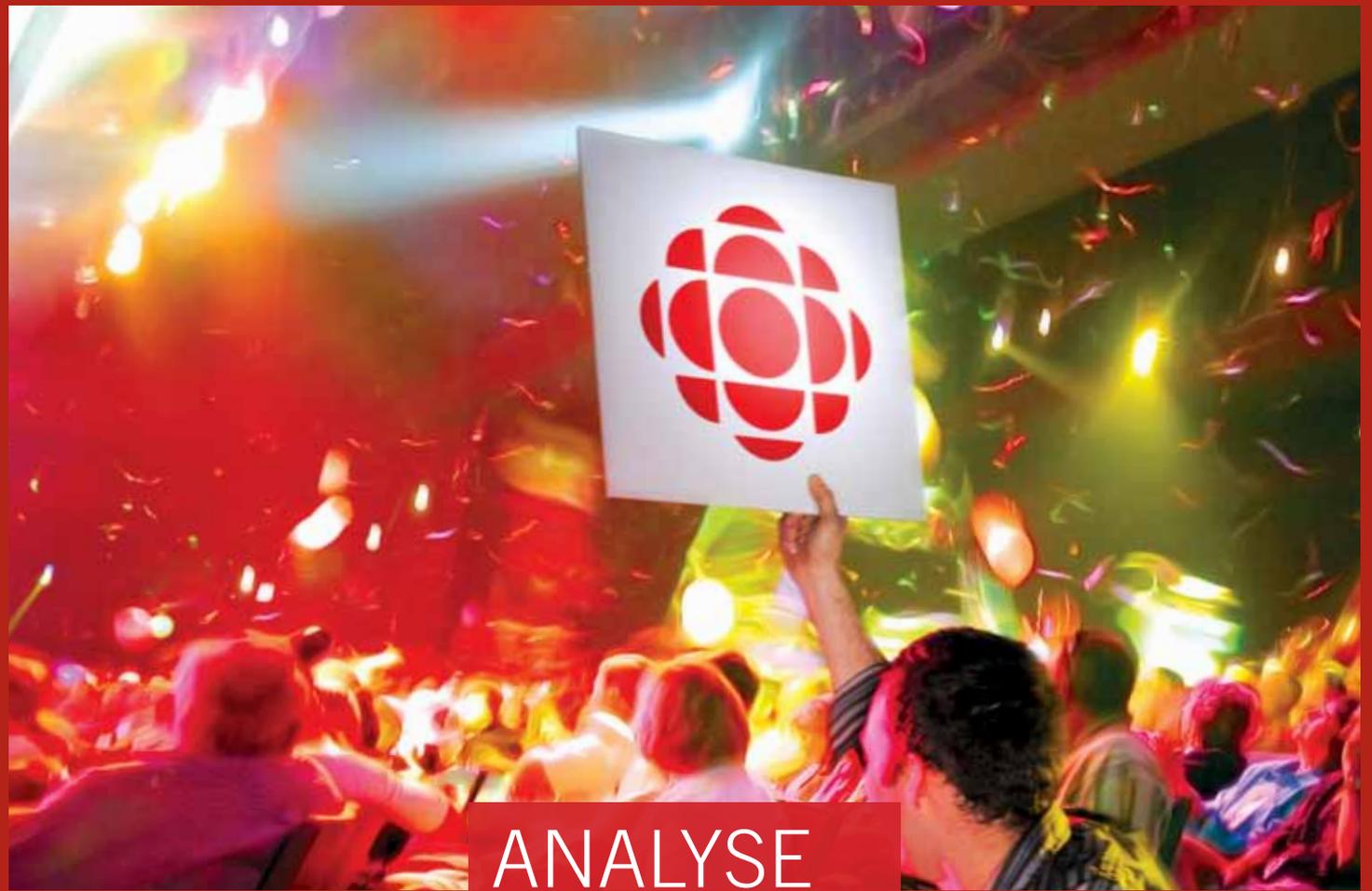


LES DISQUES SRC | CBC RECORDS L'étiquette de disques maison de CBC | Radio-Canada s'associe avec les grands noms de la musique au Canada pour enregistrer quelque huit nouveaux CD chaque année. Avec 29 Juno et un Grammy à leur actif, Les disques SRC sont l'une des étiquettes indépendantes les plus reconnues du pays.

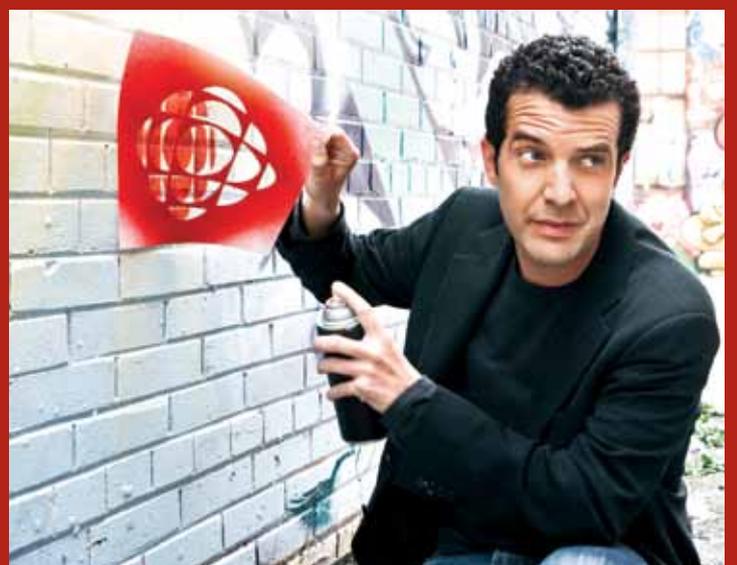
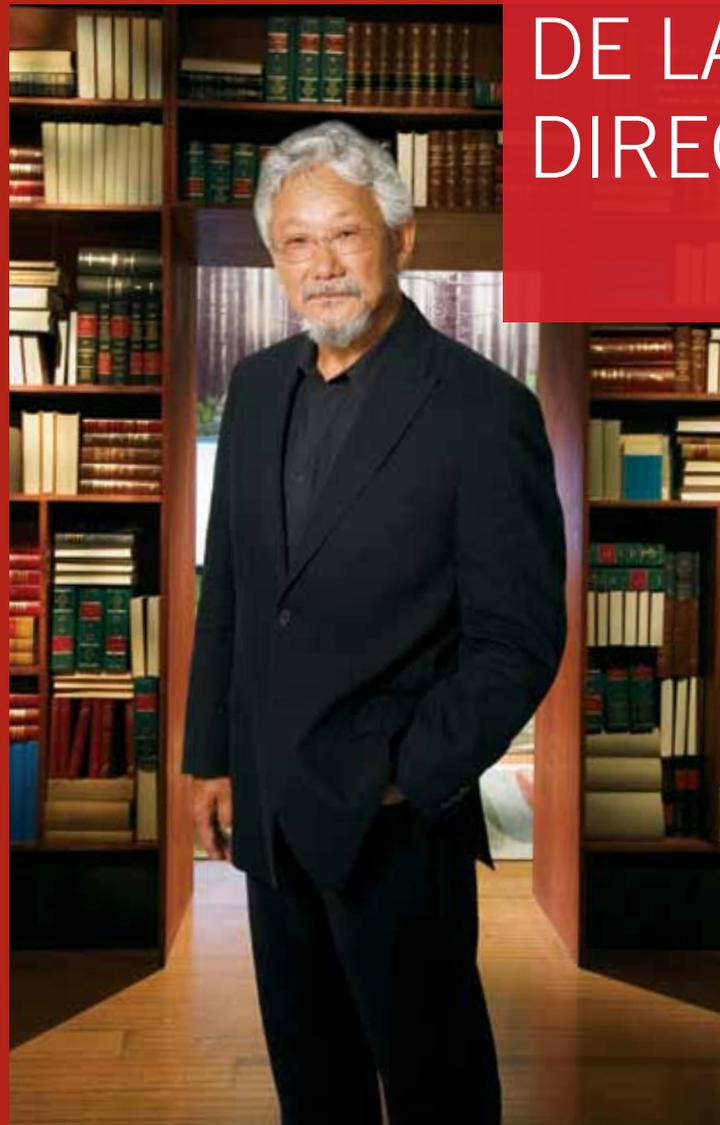


SERVICES MOBILES | MOBILE SERVICES Pour ceux qui, comme de plus en plus de Canadiens, préfèrent le petit écran... le *très petit* écran, CBC | Radio-Canada accroît son offre de services mobiles, avec notamment des sites Internet mobiles, des sites adaptés au format iPhone, des alertes SMS, ainsi que le RDI et CBC Newsworld en direct et à la demande.



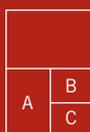


ANALYSE DE LA DIRECTION



CBC | RADIO-CANADA DIFFUSE UNE GAMME TRÈS ÉTENDUE D'ÉMISSIONS DE NOUVELLES, D'INFORMATION, DE DIVERTISSEMENT ET DE SPORTS.

Il s'agit du seul radiodiffuseur canadien à offrir à ses auditoires des services de radio et de télévision, ainsi que des services Internet et par satellite, en français, en anglais et dans huit langues autochtones. Le rayonnement de la Société s'étend d'un bout à l'autre du pays et sur toute la planète, grâce à un contenu distinctif de grande qualité, pensé, créé, produit et reconnu par les Canadiens, et accessible à leur convenance.



A. **David Suzuki**, *The Nature of Things*, CBC Television, CBC Newsworld, *CBC.ca*. B. **Denis Gagné, Johane Despins**, *L'épicerie*, Télévision de Radio-Canada, RDI. C. **Rick Mercer**, *Rick Mercer Report*, CBC Television.





INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

MESURE DU RENDEMENT

En 2006, CBC | Radio-Canada a mis en place un système de mesure du rendement constitué d'indicateurs associés à chacune de nos priorités institutionnelles. Grâce à ces nouveaux indicateurs, il est désormais possible pour le gouvernement et les Canadiens d'analyser les résultats annuels de la Société, son rendement par rapport à ses cibles ainsi que les tendances en matière de rendement.

Chacun des indicateurs de rendement institutionnels présentés dans les pages qui suivent est lié à l'une de nos huit priorités institutionnelles qui ont été adoptées pour la première fois en 2002. En plus de ces indicateurs, les services principaux de radio et de télévision de la Société mesurent leur rendement par rapport à des cibles établies à l'aide d'indicateurs de rendement de la programmation.

NOUVELLES PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES : LES PERSONNES, LA PROGRAMMATION ET LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Après des consultations approfondies avec le personnel et l'Équipe de la haute direction et la prise en compte des résultats d'un examen de fond en comble de l'environnement dans lequel évolue la Société, celle-ci a mis en place un nouveau cadre stratégique en 2008–2009. À la lumière de l'information dont nous disposons, trois enjeux clés se sont imposés : les personnes – notre principal actif; la programmation – notre compétence de base; et la planification stratégique – activité essentielle pour répondre aux défis d'aujourd'hui et tirer parti des occasions qui se présentent.

L'an prochain, tous les indicateurs de rendement de la Société seront rattachés à nos trois nouvelles priorités, les trois « P », et leurs résultats seront publiés dans le Rapport annuel 2009–2010.

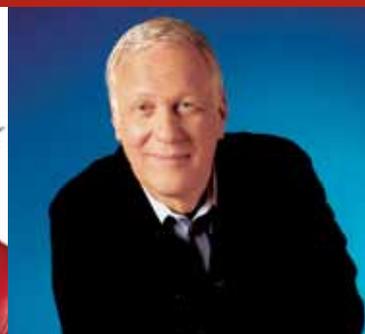
Photos de gauche à droite : *Kif-kif*, Télévision de Radio-Canada.

Michel Desautels, *Desautels*, Première Chaîne. **Air Farce**,

CBC Television. **Wendy Mesley**, **Erica Johnson**, *CBC News*;

Marketplace, CBC Television, CBC Newsworld, *CBCnews.ca*.

Andy Barrie, *Metro Morning*, CBC Radio One.



MESURES DU RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ

| Priorités de la Société | Indicateurs de rendement | Résultats pour 2007–2008 | Cibles pour 2008–2009 | Résultats pour 2008–2009 | |
|-------------------------|--|---|-----------------------|--------------------------|-------|
| CONTENU | CONTENU CANADIEN | | | | |
| | | CBC Television ¹ | | | |
| | | Journée de radiodiffusion | 80 % | 75 % | 80 % |
| | | Heures de grande écoute (lundi-dimanche, 19 h–23 h) | 81 % | 80 % | 85 % |
| | | Télévision de Radio-Canada ¹ | | | |
| | | Journée de radiodiffusion | 79 % | 79 % | 80 % |
| | | Heures de grande écoute (lundi-dimanche, 19 h–23 h) | 89 % | 89 % | 90 % |
| | | CBC Radio ² | | | |
| | | Journée de radiodiffusion | 99 % | 99 % | 99 % |
| | | Heures de grande écoute (lundi-vendredi, 6 h–9 h) | 100 % | 100 % | 100 % |
| | | Radio de Radio-Canada ³ | | | |
| | | Journée de radiodiffusion | 100 % | 100 % | 100 % |
| | | Heures de grande écoute (lundi-vendredi, 6 h–9 h) | 100 % | 100 % | 100 % |
| | | NOMBRE DE PRIX REÇUS | | | |
| | | CBC Television | 220 | 190 | 198 |
| | Télévision de Radio-Canada ⁴ | 29 | 30 | 31 | |
| | CBC Radio | 140 | 100 | 120 | |
| | Radio de Radio-Canada | 6 | 6 | 10 | |
| | CARACTÈRE DISTINCTIF | | | | |
| | Principaux réseaux de télévision et de radio | 89 % | 90 % | 89 % | |

¹ Basé sur les données de la plus récente année de diffusion complétée.

² Comprend CBC Radio One et CBC Radio 2.

³ Comprend la Première Chaîne et Espace musique.

⁴ Productions internes seulement.



INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS



| Priorités de la Société | Indicateurs de rendement | Résultats pour 2007–2008 | Cibles pour 2008–2009 | Résultats pour 2008–2009 |
|---|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| REFLET RÉGIONAL ET RÉALITÉ CHANGEANTE DU CANADA | Émissions produites par les régions pour les régions | 86 200 heures | 83 700 heures | 87 200 heures |
| | Émissions produites en région pour être diffusées au réseau | 11 000 heures | 12 600 heures | 10 100 heures |
| | Utilisation de CBCI Radio-Canada par les minorités visibles (18+) ⁵ | 82 % | 87 % | 83 % |
| | Nombre d'employés appartenant à des minorités visibles CBCI Radio-Canada ⁶ | Nombre d'employés 544 | Nombre d'employés 560 | Nombre d'employés 556 |
| VIABILITÉ DES GRILLES CANADIENNES | Revenus publicitaires de la télévision ⁷ | 302 millions de \$ | 352 millions de \$ | 287 millions de \$ |
| | Dépenses consacrées aux émissions canadiennes | 95 % du budget de programmation | 95 % du budget de programmation | 93 % du budget de programmation |
| EFFICIENCE | Revenus autogénérés ⁸ | 131 millions de \$ | 123 millions de \$ | 147 millions de \$ |
| | Dépenses liées à la programmation | 82 % du budget total | 82 % du budget total | 79 % du budget total |
| RESSOURCES HUMAINES ET CRÉATIVES | Engagement à l'égard de la formation et du perfectionnement CBCI Radio-Canada | Dollars par employé 1 005 | Dollars par employé 1 005 | Dollars par employé 1 015 |
| | Satisfaction des employés (périodiquement) CBCI Radio-Canada | n/d | 78 % | 80 % ⁹ |

⁵ Depuis 2007–2008, la Société a adopté la même définition que Statistique Canada.

⁶ À l'exception des employés à court terme.

⁷ Les principaux réseaux seulement, à l'exception des revenus provenant d'Internet et des opérations de troc.

⁸ Comprend principalement les revenus de Galaxie, de **bold**, de la vente de publicité sur Internet et de la vente d'émissions, mais ne comprend pas les revenus publicitaires.

⁹ Le dernier sondage auprès des employés a été effectué par le Groupe Hay en 2004. Le chiffre indiqué ici est tiré de l'initiative Mettez-nous au défi! lancée par Hubert T. Lacroix en 2008 au cours de laquelle les employés se sont exprimés sur CBCI Radio-Canada en tant que radiodiffuseur public national, et non pas en tant qu'employeur.



| Priorités de la Société | Indicateurs de rendement | Résultats pour 2007–2008 | Cibles pour 2008–2009 | Résultats pour 2008–2009 |
|--|---|---|---|---|
| PARTENARIATS STRATÉGIQUES | Nombre de coentreprises et de partenariats de CBCI Radio-Canada | 15 | 17 | 19 |
| COLLABORATION | Dépenses consacrées à la programmation intermédias | 9,7 millions de \$ | 10 millions de \$ | 10,1 millions de \$ |
| LIENS ÉTROITS AVEC LES PARTIES INTÉRESSÉES | L'opinion générale des leaders d'opinion au sujet de CBCI Radio-Canada | 77 % opinion favorable ⁹ | n/d ¹⁰ | n/d ¹⁰ |
| | L'impression générale des leaders d'opinion sur CBCI Radio-Canada en tant que service essentiel | 87 % en accord ⁹ | n/d ¹⁰ | n/d ¹⁰ |
| | Taux de satisfaction des Canadiens envers les principaux réseaux de télévision et de radio | 89 % | 89 % | 89 % |
| | Raison d'être aux yeux des parties intéressées ¹¹ | Pourcentage de Canadiens utilisant nos services 86 % | Pourcentage de Canadiens utilisant nos services 86 % | Pourcentage de Canadiens utilisant nos services 87 % |

9 Sondage de CBCI Radio-Canada auprès des leaders d'opinion, mars 2008, mené par Phoenix Strategic Perspectives Inc.

10 Ce sondage est mené aux deux ans et n'a pas été effectué en 2008–2009.

11 Pourcentage de Canadiens utilisant nos principaux réseaux de télévision, de radio, et les principaux sites Internet de CBCI Radio-Canada.

Photos de gauche à droite: Julie Nesrallah, *Tempo*, CBC Radio 2.

Philippe Lagüe, *À la semaine prochaine*, Première Chaîne.

Marie-Christine Trottier, *Espace musique*. CBC.ca. Charles Tisseyre, *Découverte*, Télévision de Radio-Canada, RDI. *My Goldfish is Evil*, CBC Television. *Poko*, CBC Television.



COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS



SERVICES ANGLAIS

Le portefeuille des Services anglais de CBC | Radio-Canada se compose des services suivants : CBC Television, CBC Newsworld, **bold**, *documentary* (participation majoritaire), CBC Radio One, CBC Radio 2, CBC Radio 3 ainsi que diverses plateformes numériques dont *CBC.ca*. Tous ces services relèvent du vice-président principal, Services anglais. Cette approche intégrée permet une meilleure planification et un meilleur partage des ressources et de la programmation entre les composantes médias, et rend possible la réalisation d'économies et de synergies.

L'exercice 2008–2009 a été très fertile en succès pour les Services anglais, notamment pour les auditoires de toutes les plateformes qui n'ont jamais été aussi nombreux et qui n'ont jamais connu une aussi forte croissance.

Photos de gauche à droite : **Les Tudors**, CBC Television, **bold**, Télévision de Radio-Canada. **Heather Hiscox**, *CBC News: Morning*, CBC Television, CBC Newsworld, *CBCnews.ca*. **Rex Murphy**, *Cross-Country Checkup*, CBC Radio One, radio par satellite de Sirius, chaîne 137. **Terry O'Reilly**, *The Age of Persuasion*, CBC Radio One, radio par satellite de Sirius, chaîne 137, *CBC.ca*. **Marcia Williams**, *CBC News: The World This Hour*, CBC Radio One, radio par satellite de Sirius, chaîne 137.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE CBC RADIO

Afin de mieux servir les Canadiens, CBC Radio a adopté quatre priorités stratégiques pour 2008–2009 : poursuivre le renouvellement continu de CBC Radio One, poursuivre le repositionnement de CBC Radio 2, créer et rechercher les occasions propices au lancement de nouvelles plateformes et étendre le service local aux localités mal desservies.

Ces priorités visent à accroître la satisfaction des auditeurs, particulièrement en ce qui concerne CBC Radio One et CBC Radio 2 (on trouvera la mesure de la satisfaction à la rubrique Mandat/Satisfaction ci-dessous); à servir le public (mesure à la rubrique Auditoire/Portée cumulée et Part de marché cumulée, qui indique dans quelle proportion le service est utilisé par la population canadienne); à atteindre certains objectifs importants du mandat (mesure à la rubrique Mandat ci-dessous); et maintenir et améliorer la qualité des services de CBC Radio (évaluation dans le cadre du processus continu d'examen des programmes).

CBC RADIO – INDICATEURS DE RENDEMENT

| | CBC Radio Cibles pour 2008–2009 | CBC Radio Résultats pour 2008–2009 |
|--|--|---|
| COÛTS | | |
| • Coût de la programmation ¹ | • 119 million de \$ | • 117 million de \$ |
| AUDITOIRE² | | |
| • Portée cumulée pour CBC Radio One et CBC Radio 2 | • 3,8 millions | • 4,1 millions |
| • Part de marché cumulée pour CBC Radio One et CBC Radio 2 | • 12,2 % | • 14,1 % |
| MANDAT | | |
| CBC Radio One | | |
| • Satisfaction ³ | • 62 % | • 59 % |
| • Essentiel ³ | • 84 % | • 78 % |
| • Reflet régional ³ | • 70 % | • 66 % |
| • Pertinence – a des émissions que j'aime écouter ³ | • 60 % | • 60 % |
| EXAMEN DES ÉMISSIONS | | |
| • Propositions reçues et étudiées | • 150 | • 200 |
| • Émissions pilotes réalisées | • 15 | • 20 |
| • Nouvelles émissions ou séries | • 5 | • 12 |

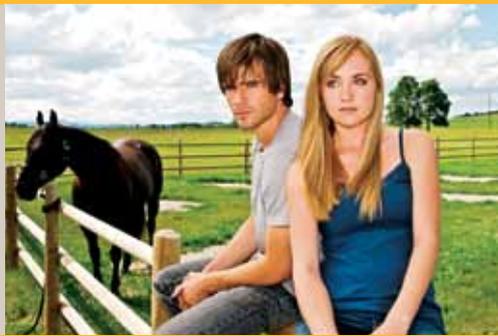
1 Sur la base de la programmation et de la production.

2 Sondage BBM de l'automne.

3 Sondage FIATS de l'automne, auditoire de base, 3 premières options (octobre 2008–mars 2009).



COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE CBC TELEVISION

CBC Television a mis l'accent sur ses stratégies fondamentales en 2008–2009, stratégies qui lui ont permis d'obtenir des succès appréciables depuis leur mise en œuvre en 2004–2005, afin de continuer d'offrir aux Canadiens des émissions de qualité supérieure. CBC Television a plus précisément ciblé quatre priorités stratégiques cette année : maintenir l'engagement envers les émissions de divertissement canadiennes, rehausser l'offre d'émissions de nouvelles, exploiter les titres sportifs les plus prometteurs et approfondir la relation que nous entretenons avec les Canadiens où qu'ils vivent.

Pour mesurer les succès obtenus à l'égard de ses objectifs, CBC Television s'est dotée de quatre principaux indicateurs de rendement et de cibles comme l'indique le tableau ci-dessous. Les résultats montrent, entre autres, une augmentation de la part d'écoute de CBC Television, surtout aux heures de grande écoute, alors que la plupart des gens regardent la télévision. Le réseau a également réussi à préserver sa place distincte au sein du système canadien de radiodiffusion grâce à une augmentation de l'auditoire (mesurée à la rubrique Auditoire ci-dessous), à maintenir une offre d'émissions diversifiées (mesurée à la rubrique Valeur publique/Différenciation) et de qualité supérieure au goût des téléspectateurs (mesurée à la rubrique Valeur publique/Perception du public). Pour réaliser ses objectifs prioritaires, le réseau a dû gérer une situation financière difficile, et notamment s'employer à accroître ses revenus autogénérés et faire un usage efficace de ses ressources financières (mesurés à la rubrique Revenus et coûts).

CBC TELEVISION – INDICATEURS DE RENDEMENT

| | CBC Television Cibles pour 2008–2009 | CBC Television Résultats pour 2008–2009 |
|---|---|--|
| VALEUR PUBLIQUE | | |
| • Différenciation ¹ | • Ratio maintenu | • Cible atteinte |
| • Perception du public | • Chaque émission doit atteindre >60 % (3 premières options) | • Cible atteinte |
| AUDITOIRE | | |
| • Part de marché de CBC Television aux heures de grande écoute en saison régulière | • 8,0 % | • 8,6 % |
| REVENUS | | |
| • Revenus publicitaires (excluant les opérations de troc) et autres revenus, réseau principal | • 257 millions de \$ | • 207 millions de \$ ² |
| COÛTS | | |
| • Coût de la programmation ³ | • 484 millions de \$ | • 461 millions de \$ |

1 Basé sur le pourcentage de titres.

2. En raison du ralentissement économique, et plus particulièrement du déclin précipité du marché de la vente de publicité dans les médias, les revenus de CBC Television (qui comprennent les revenus publicitaires et les autres revenus) n'ont pas atteint leurs cibles de 50 millions de dollars, ou 19,5 %.

3. Sur la base de la programmation et de la production.

Photos de gauche à droite : **Heartland**, CBC Television.

Little Mosque on the Prairie, CBC Television.

George Stroumboulopoulos, *The Hour*,

CBC Television, CBC Newsworld, *CBC.ca*.

CBC.ca/kids. **CBC.ca**.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE *CBC.CA*

Le site *CBC.ca*, en sa qualité de composante du portefeuille de la Programmation numérique et du Développement commercial des Services anglais, continue de jouer un rôle clé dans le développement d'un marché et d'un réseau de distribution secondaires pour les émissions de CBC. En 2008–2009, voici quelles étaient les priorités stratégiques de *CBC.ca* : continuer à accroître le trafic en ligne en se concentrant sur une offre de nouveau contenu et une utilisation dans l'ensemble du site du logiciel Web 2.0 et des fonctionnalités propres aux médias sociaux; augmenter les revenus grâce à l'introduction de nouvelles sources de revenus numériques; poursuivre le développement de contenu multiplateforme grâce à une intégration plus poussée avec la programmation de CBC et les Ventes médias; et améliorer encore plus la fiabilité et la stabilité du site.

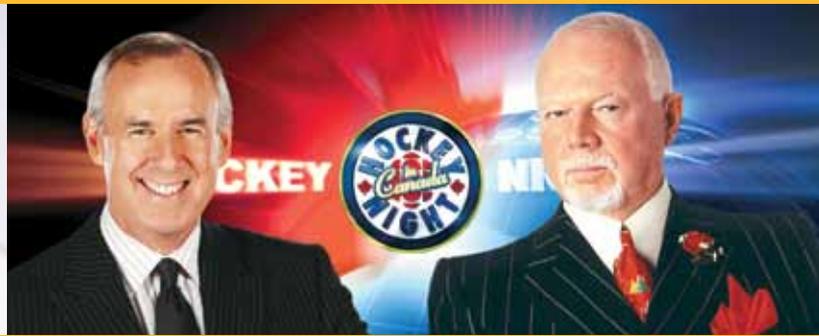
Les résultats obtenus pour chacun de ces objectifs sont indiqués au tableau qui suit.

CBC.CA – INDICATEURS DE RENDEMENT

| <i>CBC.ca</i> Cibles pour 2008–2009 | <i>CBC.ca</i> Résultats pour 2008–2009 |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Accroître le trafic | <ul style="list-style-type: none"> • Les données les plus récentes – 4,8 millions de visiteurs uniques sur <i>CBC.ca</i> – constituent une hausse de 14,5 % par rapport à la moyenne sur 12 mois de 4,2 millions. • Le compte le plus récent de 89,3 millions de pages vues est supérieur de 22,9 % à la moyenne de <i>CBC.ca</i> sur 12 mois (72,6 millions de pages vues). • Deuxième éditeur de contenu sportif en ligne canadien* derrière <i>TSN.ca</i>. * À l'exclusion des fournisseurs de contenu étrangers et des agrégateurs de contenu. • En moyenne, environ 750 000 fichiers sont téléchargés toutes les semaines (575 000 fichiers vidéo par semaine et 175 000 fichiers audio). |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de Web 2.0 et des fonctionnalités propres aux médias sociaux | <ul style="list-style-type: none"> • <i>CBC.ca</i> a attiré plus de 280 000 membres inscrits qui ont publié plus de 1,9 million de commentaires et a reçu plus de 2,1 millions de mentions de recommandation. • En moyenne, chaque jour ouvrable, 4 800 utilisateurs individuels ont participé activement aux échanges au sein de nos communautés virtuelles. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des revenus | <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons augmenté les revenus tirés de la souscription grâce au lancement du service iTunes par Apple au Canada, aux Jeux olympiques et aux services sans fil. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la fiabilité et de la stabilité de la présence de CBC en ligne | <ul style="list-style-type: none"> • Le secteur Programmation numérique et Développement commercial a poursuivi le développement d'un lecteur média universel offrant une expérience utilisateur améliorée pour les fichiers vidéo et audio, partagé la plateforme de distribution sur le Web avec Radio-Canada et procédé à la phase initiale de conception d'un outil de création de contenu pour l'édition numérique. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie multiplateforme | <ul style="list-style-type: none"> • CBC Radio 2 a lancé quatre nouveaux services en ligne en septembre. • La phase initiale de développement d'un service d'applications mobiles et gadgets logiciels pour le contenu de <i>CBC.ca</i>. • Nous avons créé un poste de directeur des stratégies de plateforme responsable de négocier avec les fournisseurs communs à Radio-Canada et à <i>CBC.ca</i>, notamment en ce qui a trait à la largeur de bande, aux médias sociaux, à l'édition numérique et à la mesure de fréquentation Web. |



COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS



ORIENTATION FUTURE DES SERVICES ANGLAIS

CONTINUER D'ACCROÎTRE LA PART D'AUDITOIRE DE CBC TELEVISION

- Protéger la part d'auditoire de CBC Television en visant un objectif de 8,5 pour cent de part d'auditoire pour 2009–2010.
- Maintenir notre engagement à l'endroit des émissions de divertissement canadiennes.
- Continuer à renforcer notre programmation dans le secteur des sports.

MAINTENIR LA PART D'AUDITOIRE DE CBC RADIO ONE ET FAIRE CROÎTRE CELLE DE CBC RADIO 2

- Maintenir notre leadership dans les émissions locales du matin et de l'après-midi.
- Maintenir notre enracinement dans la vie communautaire locale et régionale.
- Poursuivre le renouvellement de CBC Radio 2 axé sur la diffusion de musique canadienne appartenant à des genres aussi divers que distincts.
- Concevoir un nouveau modèle de dotation en personnel pour les petites stations afin d'assurer la croissance future.

POURSUIVRE LE RENOUVEAU DU SECTEUR DES NOUVELLES À CBC

- Continuer le renouvellement d'un service multiplateforme et intégré offrant en continu des nouvelles et des analyses aux Canadiens à leur convenance.
- Continuer à miser sur les succès récents de nos émissions de nouvelles locales de début de soirée.
- Renouveler les émissions nationales et locales de nouvelles ainsi que CBC Newsworld.

RENFORCER NOTRE POSITION DANS LES RÉGIONS

- Organiser les ressources afin de desservir à l'échelle locale le plus grand nombre de Canadiens possible, compte tenu de la situation financière actuelle.
- Améliorer les services locaux de nouvelles sur les trois plateformes médias.

INVESTIR DANS DE NOUVELLES PLATEFORMES

- Lancer davantage de chaînes spécialisées comme Current TV.
- Investir dans l'infrastructure Web.
- Accroître la fiabilité et la fonctionnalité de *CBC.ca* grâce au développement de nouvelles fonctionnalités.
- Offrir du contenu sur de nouvelles plateformes comme les appareils mobiles, la diffusion en continu et la baladodiffusion.

Photos de gauche à droite : **Wab Kinew**, CBC Radio.

Ron MacLean, **Don Cherry**, *CBC's Hockey Night in Canada*, CBC Television, *CBCsports.ca*. **François Bourbonnais**,

Bonjour la Côte, Première Chaîne Côte-Nord. **Daniel Mathieu**,

Le Monde selon Mathieu, Première Chaîne Ottawa-Gatineau.

Monique Giroux, Espace musique.



SERVICES FRANÇAIS

Les Services français de CBCI Radio-Canada comprennent la Télévision de Radio-Canada, le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI), la Première Chaîne, Espace musique, Espace jazz, Espace classique, Bande à part, Radio Canada International (RCI), RCI viva et *Radio-Canada.ca*. Tous ces services relèvent du vice-président principal des Services français. Cette approche intégrée facilite le développement d'une vision globale des Services français reconnaissant les atouts individuels et le caractère distinctif de chaque composante média tout en ayant à cœur un objectif commun, celui d'enrichir la vie culturelle et démocratique des Canadiens. La Société est aussi un partenaire d'ARTV et de TV5Monde.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA RADIO DE RADIO-CANADA

Depuis les cinq dernières années, l'écoute de la Radio de Radio-Canada, la Première Chaîne comme Espace musique, a connu une hausse constante confirmée par l'augmentation spectaculaire de la part d'auditoire de ces deux chaînes. D'ailleurs, en 2008–2009, ces dernières ont maintenu leurs bons résultats par rapport aux deux années précédentes. En 2008–2009, Espace musique a atteint son objectif de soutenir l'industrie musicale canadienne en investissant 5,5 millions de dollars dans la production de concerts et de spectacles diffusés à son antenne. Les Services français poursuivaient l'objectif global de consolider leur ancrage régional : pour la Radio de Radio-Canada cet objectif se vérifie dans le maintien d'un niveau élevé d'investissement en région.

RADIO DE RADIO-CANADA – INDICATEURS DE RENDEMENT

| | Radio de Radio-Canada Cibles pour 2008–2009 | Radio de Radio-Canada Résultats pour 2008–2009 |
|---|---|---|
| MAINTENIR UN NIVEAU D'ÉCOUTE OPTIMAL | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Parts d'auditoire combinées de la Première Chaîne et d'Espace musique | <ul style="list-style-type: none"> Entre 14 % et 16 % | <ul style="list-style-type: none"> 19,4 % |
| POURSUIVRE NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES MUSICIENS CANADIENS | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Budget investi dans la production musicale pour Espace musique | <ul style="list-style-type: none"> 5,5 millions de \$ | <ul style="list-style-type: none"> 5,6 millions de \$ |
| INVESTISSEMENT RÉGIONAL | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Maintenir notre niveau d'investissement régional en production | <ul style="list-style-type: none"> 45 % | <ul style="list-style-type: none"> 47 % |
| ÉVALUATION DU RENDEMENT DE TOUS LES EMPLOYÉS, EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Entre 90 % et 100 % | <ul style="list-style-type: none"> Entre 90 % et 100 % |



COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

En 2008–2009, la Télévision de Radio-Canada s'est concentrée sur des objectifs dont le rendement se mesure dans quatre catégories d'indicateurs : l'auditoire, les finances, le reflet de la diversité du Canada d'aujourd'hui et les ressources humaines.

Sous l'indicateur Auditoire, les parts d'auditoire, tout comme l'indice d'appréciation globale, permettent de confirmer que la Télévision de Radio-Canada a atteint son objectif d'augmentation d'auditoire tout en maintenant une offre distinctive et de grande qualité. Les indicateurs financiers reflètent l'efficacité des objectifs de gestion qui visent en priorité l'optimisation des ressources : la majeure partie des fonds a été consacrée à la programmation; tous les leviers financiers disponibles, recettes publicitaires et financements extérieurs, ont été maximisés. Les indicateurs Reflet de la diversité sont liés à l'objectif de consolidation de l'ancrage régional, représenté ici par une augmentation du nombre d'heures moyennes d'émissions produites en région et diffusées nationalement, et d'amélioration du reflet de la diversité culturelle à travers un effectif plus représentatif.

TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA – INDICATEURS DE RENDEMENT

| | Télévision de Radio-Canada Cibles pour 2008–2009 | Télévision de Radio-Canada Résultats pour 2008–2009 |
|---|--|---|
| AUDITOIRE | | |
| • Appréciation globale de la programmation par l'auditoire « Sur une échelle de 0 à 10, quelle note donneriez-vous à la programmation de Radio-Canada? » | • 7,0 % | • 6,8 % ¹ |
| • Parts d'auditoire combinées pour la Télévision de Radio-Canada et le RDI | • Entre 15 % et 20 % Au moins 13 % pour la Télévision de Radio-Canada | • Total de 17,2 % dont : 14,2 % Télévision de Radio-Canada; 2,9 % RDI |
| FINANCES | | |
| • Pourcentage des ressources financières investies dans les émissions | • 80 % | • 79 % |
| • Atteinte de la cible des revenus publicitaires, réseau principal seulement | • 112,7 millions de \$ | • 105,2 millions de \$ ² |
| • Maintien au niveau des années précédentes de l'enveloppe du Fonds canadien de télévision pour la diffusion de productions indépendantes à la Télévision de Radio-Canada | • 27,5 millions de \$ | • 30,6 millions de \$ ³ |
| REFLET DE LA DIVERSITÉ | | |
| • Moyenne annuelle hebdomadaire – émissions régionales au réseau | • 7 heures | • 8 heures ⁴ |
| • Augmentation en % du nombre d'employés se déclarant « minorités visibles », réseau et régions | • 3,7 % | • 2,3 % |
| RESSOURCES HUMAINES | | |
| • Évaluation du rendement de tous les employés, en lien avec les objectifs | • Entre 90 % et 100 % | • 100 % |

1. Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre ces deux notes moyennes.

2. Excluant les revenus publicitaires générés pendant les Jeux olympiques de Pékin.

3. Auquel il faut ajouter l'enveloppe réservée aux productions hors Québec : 3,3 millions de dollars et 259 000 dollars pour les producteurs hors Montréal, soit un total de 34,2 millions de dollars.

4. Pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009.



OBJECTIF STRATÉGIQUE DE *RADIO-CANADA.CA*

En 2008–2009, Radio-Canada s’est donné comme premier objectif de devenir chef de file sur les plateformes numériques. Le plan d’action de *Radio-Canada.ca*, dont les résultats sont décrits dans le tableau suivant, a permis de faire rayonner les contenus de Radio-Canada dans l’espace numérique, dans un esprit d’innovation et dans le respect des valeurs du diffuseur public.

RADIO-CANADA.CA – INDICATEURS DE RENDEMENT

| <i>Radio-Canada.ca</i> Cible pour 2008–2009 | <i>Radio-Canada.ca</i> Résultats pour 2008–2009 |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Faire de Radio-Canada un chef de file sur les plateformes numériques | <ul style="list-style-type: none"> Le site <i>Radio-Canada.ca</i> a vu une progression fulgurante de la consultation de ses contenus audio-vidéo en 2008–2009. Le nombre de visites a augmenté de 35 % comparé à 2007–2008, avec des hausses de plus de 90 % certains mois. Au cours de l’année, Radio-Canada a enrichi considérablement son offre de contenus audio et vidéo en direct et sur demande par l’augmentation d’émissions de radio et de télévision en rediffusion, la webdiffusion d’événements sportifs et la présentation de contenu inédit comme la websérie <i>Mère indigne</i>. Pour les Jeux olympiques d’été de Pékin 2008, <i>Radio-Canada.ca</i> donnait les résultats en temps réel, et offrait pour la première fois une retransmission en direct (simultanée) de la programmation olympique de la télévision et la possibilité de suivre 12 compétitions en direct et en différé sur la console audio-vidéo. Le site de Pékin 2008 a connu une hausse de 56 % de son trafic par rapport à celui d’Athènes (2004). Radio-Canada a poursuivi sa stratégie de rayonnement qui a permis un déploiement sans précédent de ses contenus désormais accessibles sur YouTube, Twitter, Dailymotion, Facebook, Sympatico, Telus, et bientôt iTunes. Le nombre mensuel moyen de visiteurs uniques canadiens qui ont utilisé le site à partir de la maison a atteint 1 135 000 en 2008–2009. |

Photos de gauche à droite : Jean-François Lépine,
Une heure sur terre, Télévision de Radio-Canada, RDI.
 Virginie, Télévision de Radio-Canada. *Radio-Canada.ca*.





ORIENTATION FUTURE DES SERVICES FRANÇAIS

Radio-Canada a développé un plan stratégique triennal qui s'articule selon les axes suivants :

- Offrir une programmation multiplateforme ancrée dans la réalité du 21^e siècle faisant ainsi évoluer la marque.
 - Créer un pupitre centralisé de nouvelles.
 - Mettre en place un module intégré en économie.
 - Augmenter notre offre audio et vidéo sur le Web.
 - Développer des projets de nouvelles chaînes spécialisées.
 - Renforcer l'impact à l'antenne des stratégies intégrées sports et musique.
 - Consolider l'ancrage régional.
 - Augmenter la participation et la rétroaction (interactivité) citoyennes dans l'ensemble de notre programmation sur toutes les plateformes.
- Se doter d'un modèle économique rentable, durable et efficient.
 - Centraliser la création et la gestion des revenus.
 - Développer un plan d'affaires pour les programmes sur la base de la stratégie 360°.
- Renforcer notre capacité organisationnelle.
 - Mettre en œuvre un plan d'action sur la diversité.
 - Créer des équipes de production multidisciplinaires et multiplateformes.
 - Repenser nos rapports avec le citoyen.
 - Améliorer l'efficacité globale de l'organisation.

Ce plan s'inscrit dans la vision de Radio-Canada, qui vise à devenir un média global qui sera le plus important créateur et diffuseur multimédia de la francophonie.

Photos de gauche à droite : *Les pieds dans la marge*,

Télévision de Radio-Canada. Yannick Villedieu,

Les années lumière, Première Chaîne.

GALAXIE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE GALAXIE

Galaxie est un service audionumérique payant exempt de publicité offrant 45 chaînes de musique en continu sans contenu verbal. Le réseau s'est doté d'une réputation enviable comme source de programmation musicale de grande qualité pour les plus de 7,3 millions de ménages canadiens qui y sont abonnés. En novembre 2007, CBC I Radio-Canada a désigné Stingray Digital Group comme son agent aux relations avec les distributeurs pour le service Galaxie et a accordé une option à Stingray pour l'achat de certains actifs liés à Galaxie. En janvier 2009, Stingray a exercé son option d'acheter certains actifs de Galaxie et, au 31 mars 2009, un certain nombre d'accords de distribution avec des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) canadiennes ont été transférés à Stingray.

GALAXIE – INDICATEURS DE RENDEMENT

| Galaxie Cible pour 2008–2009 | Galaxie Résultats pour 2008–2009 |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Assurer la rentabilité du service Galaxie | <ul style="list-style-type: none">• On a mis en œuvre et géré l'accord de relations aux distributeurs conclu avec Stingray Digital Media Group afin d'aider Galaxie à augmenter son chiffre d'affaires au Canada et de lui fournir des possibilités de croissance dans d'autres marchés, notamment aux États-Unis et en Europe.• Atteint maintenant plus de 7,3 millions d'abonnés au Canada.• Développé des améliorations au service, y compris une présentation à l'écran améliorée.• De concert avec Stingray Digital, développé un service de vidéoclips sur demande à l'intention des EDR canadiennes.• Continué à se concentrer sur le secteur de la musique de fond commerciale avec de nouveaux partenaires identifiés au Canada et aux États-Unis.• Analysé la possibilité de nouvelles plateformes de distribution comme le iPhone d'Apple. |

ORIENTATION FUTURE DE GALAXIE

En 2009–2010, CBC I Radio-Canada continuera de travailler avec Stingray Digital Group qui a exercé son option d'acquérir des actifs appartenant à Galaxie. CBC I Radio-Canada continuera également de desservir les distributeurs dont l'accord de distribution demeure avec CBC I Radio-Canada.



COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS



RADIO CANADA INTERNATIONAL (RCI)

Radio Canada International (RCI), le service international de radio de CBC | Radio-Canada, diffuse dans sept langues sur Internet, sur ondes courtes en mode numérique et analogique, par satellite, et par l'entremise de quelque 400 stations partenaires partout dans le monde.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE RCI

En 2008–2009, les deux objectifs prioritaires de RCI étaient de poursuivre sa mission dans le monde et de contribuer à enraciner le service Internet RCI viva dans les communautés culturelles du pays. Pour atteindre ces objectifs, RCI a mis en œuvre un plan d'action dont les résultats apparaissent dans le tableau suivant.



RCI – INDICATEURS DE RENDEMENT

| | RCI Cibles pour 2008–2009 | RCI Résultats pour 2008–2009 |
|--|--|--|
| POUR SUIVRE LE VIRAGE MULTIMÉDIA ET MULTI- PLATEFORME DE RCI | <ul style="list-style-type: none"> Projets réalisés | <ul style="list-style-type: none"> Réalisation du concours national et international <i>Migr@tions</i>: <ul style="list-style-type: none"> Soumission de plus de 200 films de 22 pays, des cinq continents. Création d'un produit dérivé: <i>Migrations 14-17</i>, avec le support des ministères de l'Éducation et de l'Immigration du Québec. Réalisation de nouvelles cyberséries: <ul style="list-style-type: none"> <i>Le Nouveau visage de Pékin / A New Face for Beijing</i>. <i>Voir Double / Seeing Double</i> (en diffusion simultanée sur RDI). <i>L'Érable à Palabres</i> et <i>MLMB Road Show</i>. Diffusion de <i>Tam-tam Canada</i>, <i>Tam-tam week-end</i> et <i>Courrier mondial</i> sur la Première Chaîne. Lancement de l'émission hebdomadaire radio <i>Masala Canada</i>, pour l'auditoire sud-asiatique, en anglais. Réalisation de <i>Diversity Makers</i>, en coproduction avec les pays membres du Asia-Pacific Institute for Broadcasting Development (AIBD). |
| ÉLARGIR LE DÉPLOIEMENT DE RCI EN POUR SUIVANT DES PRODUCTIONS MULTI- PLATEFORMES | <ul style="list-style-type: none"> Distribution et diffusion de produits multi-plateformes de RCI, tant au pays qu'à l'étranger | <ul style="list-style-type: none"> Plus large utilisation des sites partenaires et des communautés virtuelles (iTunes, YouTube, Facebook). Développement d'un nouveau site <i>RCIviva.ca</i> plus interactif, dans lequel les diverses communautés linguistiques sont plus susceptibles de se reconnaître. |

ORIENTATION FUTURE DE RCI

- Intégrer de façon plus organique les activités de RCI à celles de l'ensemble du groupe CBC I Radio-Canada.
- Poursuivre le développement média.





SECTION FINANCIÈRE



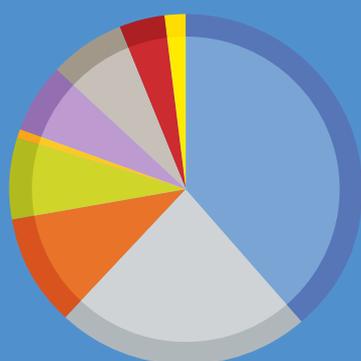
À TITRE DE RADIODIFFUSEUR NATIONAL DU CANADA ET DE SOCIÉTÉ D'ÉTAT, CBC I RADIO-CANADA REND DES COMPTES AU PARLEMENT ET AUX CANADIENS.

EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS DE CBC I RADIO-CANADA

Cette section de l'Analyse de la direction présente un examen en profondeur de l'information contenue dans les États financiers consolidés et vérifiés. Elle apporte au lecteur des renseignements complémentaires qui lui permettront de mieux comprendre les résultats financiers de l'exercice écoulé, et met en lumière les enjeux et possibilités d'ordre financier qui marqueront les années à venir.

CBC I Radio-Canada est tenue, en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, de soumettre un rapport annuel au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Ce rapport doit renfermer des États financiers consolidés et vérifiés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables de la Société sont décrites à la note 2 des notes afférentes aux États financiers consolidés.

En outre, CBC I Radio-Canada est une société d'État tributaire des crédits parlementaires et, à ce titre, a l'obligation de rendre des comptes au Parlement sur ses résultats en fonction du financement gouvernemental, qui diffère de la méthode des PCGR. Les éléments hors trésorerie tels que la charge à payer au titre du Régime de retraite, le passif à long terme d'autres avantages sociaux futurs et l'amortissement ne sont pas constatés dans les résultats en fonction du financement gouvernemental avant leur échéance à moins d'un an.

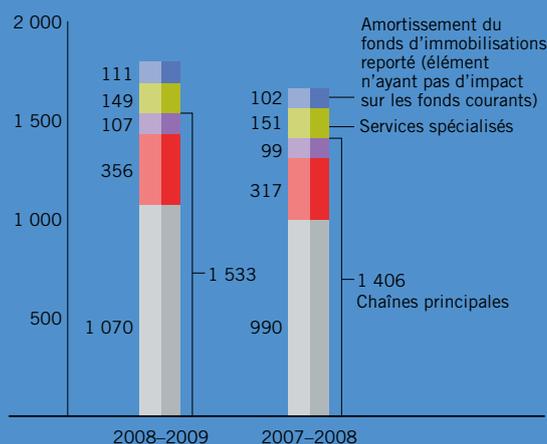


DÉPENSES D'EXPLOITATION* POUR 2008-2009 1 848 MILLIONS DE DOLLARS

(millions de dollars)

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| CBC Television | 718 \$ (39 %) |
| Télévision de Radio-Canada | 429 \$ (23 %) |
| CBC Radio | 192 \$ (10 %) |
| Radio de Radio-Canada | 137 \$ (7 %) |
| Administration nationale | 16 \$ (1 %) |
| Amortissement des immobilisations | 118 \$ (7 %) |
| Services spécialisés | 129 \$ (7 %) |
| Distribution et affiliés | 74 \$ (4 %) |
| Plan de réduction des effectifs | 35 \$ (2 %) |

* Excluant les pertes sur les placements dans les entités sous influence notable et la participation minoritaire.



REVENUS ET FINANCEMENT D'EXPLOITATION DE CBC I RADIO-CANADA

(millions de dollars)

| |
|---|
| Amortissement des immobilisations reporté (élément n'ayant pas d'impact sur les fonds courants) |
| CBC Newsworld, RDI, Galaxie et bold |
| Revenus de financement et autres |
| Publicité |
| Crédit parlementaire d'exploitation |



REVUE DE L'EXERCICE 2008–2009

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(Selon les PCGR)

CRÉDITS PARLEMENTAIRES ET REVENUS

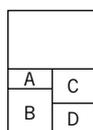
| | 2009 | 2008 |
|---|-----------------------|------------------|
| | (milliers de dollars) | |
| Crédit parlementaire d'exploitation | 1 070 137 | 989 564 |
| Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté et fonds de roulement | 115 355 | 106 472 |
| Revenus publicitaires | 356 248 | 317 230 |
| Autres revenus, revenu de financement et services spécialisés | 255 904 | 245 737 |
| Total | 1 797 644 | 1 659 003 |
| DÉPENSES | | |
| Coûts des services de la télévision et de la radio | 1 475 919 | 1 409 034 |
| Autres | 371 795 | 322 210 |
| Total | 1 847 714 | 1 731 244 |
| Revenus hors exploitation | 34 374 | 38 424 |
| Résultats nets de l'exercice | (15 696) | (33 817) |

FAITS SAILLANTS

À la fin de l'exercice 2008–2009, CBC I Radio-Canada a accusé, selon les PCGR, un déficit net de 16 millions de dollars, qui résulte essentiellement de l'augmentation du passif à long terme des avantages sociaux futurs et de la charge à payer au titre des indemnités de cessation d'emploi. En fonction du financement gouvernemental, CBC I Radio-Canada a clôturé l'exercice avec un excédent de 33 millions de dollars (principalement causé par le surplus reporté de 44 millions de dollars de l'année 2007–2008), soit 1,9 pour cent du financement total (revenus et crédits parlementaires d'exploitation) de 1,7 milliard de dollars. Un rapprochement complet des résultats de fin d'exercice en fonction des PCGR et en fonction du financement gouvernemental est présenté à la note 20 B des notes afférentes aux États financiers consolidés et vérifiés de CBC I Radio-Canada.

La crise économique a entraîné une détérioration rapide du marché publicitaire canadien en septembre 2008. Malgré que les revenus publicitaires totaux ont été supérieurs de 39 millions de dollars en 2008–2009 par rapport à 2007–2008, ils ont diminué en fait sur une base annuelle, si on exclut les revenus non récurrents liés aux Jeux olympiques de Pékin. Aussi, sur une base de résultats réels en comparaison au budget, les revenus publicitaires de la Société ont enregistré une baisse de 65 millions de dollars.

Pour pallier cette insuffisance de revenus, la Société a procédé à des réductions musclées de ses coûts. C'est ainsi qu'elle a mis en place des mesures temporaires, incluant un gel de l'embauche, un encadrement serré des dépenses discrétionnaires et le report de projets, pour rééquilibrer son budget en 2008–2009. En outre, CBC I Radio-Canada a élaboré un plan de redressement visant l'équilibre budgétaire en 2009–2010 et au cours des exercices suivants. Ce plan, qui a reçu l'aval du Conseil d'administration en mars 2009, est exposé plus en détail dans les pages qui suivent.



Photos page 44 : A. **Michel Rivard**, *Pour un soir seulement*, Télévision de Radio-Canada. B. **How Do You Solve A Problem Like Maria?**, CBC Television. C. **3600 secondes d'extase**, Télévision de Radio-Canada. D. **Erika Miklosa**, *The Magic Flute*, *Metropolitan Opera*, **bold**. Photo : Ken Howard.

FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

En 2008–2009, le budget d'exploitation total de CBCI Radio-Canada s'est chiffré à 1,7 milliard de dollars, dont 1,1 milliard de dollars en crédits parlementaires d'exploitation.

Les crédits parlementaires d'exploitation ont augmenté de 80 millions de dollars en 2008–2009 par rapport à 2007–2008. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants : financement indexé rétroactif des salaires de 53 millions de dollars reçu en 2008–2009, report de 20 millions du financement d'une année précédente pour aider à financer le coût de la couverture des Jeux olympiques de Pékin, baisse de 14 millions de dollars des transferts entre crédits d'exploitation et crédits d'immobilisations et en compensation une réduction de sept millions du financement, dans le cadre de l'examen stratégique, qui atteindra 15 millions de dollars d'ici 2011–2012.

Le budget annuel approuvé de la Société incluait un financement ponctuel de **60 millions de dollars**, destiné à soutenir les initiatives en matière de programmation. Ce financement est renouvelé depuis 2001–2002, mais il n'a pas été confirmé au-delà de l'exercice 2009–2010.

La Société reçoit un **financement au titre de l'inflation salariale** annuelle, qui est établi en fonction de la moyenne pondérée des règlements négociés dans les conventions collectives de la fonction publique. Les négociations entourant les conventions collectives des employés de l'État n'ont pas été conclues en 2007–2008, si bien que le financement de l'inflation salariale pour 2007–2008 et 2008–2009 n'a été versé qu'en 2008–2009, tel que mentionné ci-dessus. Ce financement s'est élevé à 2,3 pour cent pour 2007–2008 et a été plafonné à 1,5 pour cent pour la période triennale comprise entre 2008–2009 et 2010–2011. CBCI Radio-Canada ne reçoit aucun financement pour compenser les effets de l'inflation des prix des biens et des services budgétés.

En mars 2008, le **Comité permanent du patrimoine canadien** a publié un rapport sur le rôle du radiodiffuseur public au XXI^e siècle. Intitulé *CBCI Radio-Canada : Définir la spécificité dans un paysage médiatique en évolution*, ce document constitue essentiellement un plaidoyer pour l'établissement d'un protocole d'entente d'une durée de sept ans entre CBCI Radio-Canada et les citoyens canadiens afin de préciser les attentes à l'égard de la radiodiffusion publique et les engagements financiers du gouvernement pour les combler.

Le Comité a également reconnu la nécessité de relever le financement de CBCI Radio-Canada pour lui permettre d'aller de l'avant. Il a ainsi recommandé que le financement par habitant soit porté de 34 à 40 dollars et indexé, et que le financement annuel d'appoint de 60 millions de dollars que la Société reçoit depuis 2001–2002 devienne permanent. Considérant que le Canada compte 33,5 millions d'habitants, la recommandation du Comité se traduirait par une contribution supplémentaire du gouvernement fédéral évaluée à 200 millions de dollars par exercice. Autre point saillant du rapport, le Comité a recommandé que CBCI Radio-Canada continue d'avoir accès à diverses sources de financement destinées à la production télévisuelle.

Le 19 juin 2008, le gouvernement a annoncé qu'il n'appuyait pas le rapport du Comité. Étant donné les ressources dont elle dispose actuellement, CBCI Radio-Canada est confrontée à certains choix critiques quant à son orientation future. La Société estime qu'il est important que ces choix, et l'établissement d'un protocole d'entente, fassent l'objet de discussions avec le gouvernement.

FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION 2008–2009

Tandis que les sections précédentes du Rapport annuel font état des activités marquantes de la Société, les pages suivantes décrivent les faits saillants au titre de l'exploitation, y compris les transactions importantes survenues au cours de l'année.

CBCI Radio-Canada a été le diffuseur-hôte exclusif au Canada des **Jeux olympiques d'été de Pékin 2008**. En août 2008, CBCI Radio-Canada a offert quotidiennement une couverture complète des Jeux olympiques en direct sur CBC Television, CBC Newsworld, la Télévision de Radio-Canada, **bold**, la Première Chaîne, CBC Radio, *Radio-Canada.ca*, et *CBCsports.ca*.



Le CRTC a approuvé le projet de CBC I Radio-Canada d'établir de véritables **stations de télévision radio-canadiennes à Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay**. La Cour supérieure a entériné une transaction entre Radio-Canada et Télévision Quatre Saisons (TQS) qui donne lieu au regroupement des services de télévision, de radio et Internet dans ces régions. En septembre 2008, Radio-Canada a assumé la direction de la diffusion de ses émissions et de ses contenus à Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay grâce à l'acquisition des émetteurs de TQS. Ces émetteurs servaient à la diffusion de la programmation de la Télévision de Radio-Canada dans ces marchés depuis de nombreuses années en vertu d'une convention d'affiliation.

La Société détient une participation dans **Sirius Canada Inc.**, un fournisseur de services de radio par satellite. En mars 2008, le département de la Justice des États-Unis a approuvé le rachat par Sirius Satellite Radio Inc. de sa rivale XM Satellite Radio Holdings Inc., pour un montant de cinq milliards de dollars. Aux États-Unis, les deux entreprises ont depuis commencé à fusionner leurs activités, alors qu'au Canada, elles continuent de fonctionner de façon distincte. On ignore pour l'instant les répercussions de la transaction, mais la Société, à titre d'actionnaire de Sirius Canada Inc., continue de surveiller de près la situation.

Le CRTC a approuvé le transfert de 15,57 pour cent des actions avec droit de vote d'**ARTV inc.** que détient CTVglobemedia Inc. (CTV) à CBC I Radio-Canada, le 23 juillet 2008. ARTV inc. est titulaire de la licence de la chaîne de télévision spécialisée de langue française ARTV. CBC I Radio-Canada et CTV détenaient respectivement 45,09 pour cent et 15,57 pour cent des actions avec droit de vote d'ARTV inc. Par suite de la transaction, CBC I Radio-Canada a porté sa participation à 60,66 pour cent. Les autres actionnaires de la chaîne sont Télé-Québec, à hauteur de 24,34 pour cent, et ARTE France, à 15 pour cent.

Le projet de modernisation du centre de production de **Vancouver**, le deuxième centre de production de langue anglaise de CBC I Radio-Canada en importance, s'est poursuivi pendant l'exercice et devrait se terminer à l'automne 2009. Afin de favoriser la synergie entre les différentes composantes médias, le rez-de-chaussée sera agrandi pour permettre l'intégration des services de nouvelles des quatre composantes médias — la Télévision de Radio-Canada, la Radio de Radio-Canada, CBC Radio et CBC Television — et de ceux des nouveaux médias. Une partie importante du budget de rénovation provient de la vente des droits d'aménagement d'une propriété adjacente de 380 000 pieds carrés à la société Concord Pacific Group Inc.

Entrepris en 2002, le **projet Vision** est une initiative importante des Technologies de l'information qui améliore considérablement le fonctionnement de CBC I Radio-Canada et la qualité de l'information sur laquelle sont fondées les décisions clés. Ce projet porte sur le remplacement de 45 systèmes existants. Il représente une étape importante dans la rationalisation globale de nos systèmes administratifs et offre un seul outil intégré pour gérer les contrats et le contenu, les stocks d'émissions et les grilles, la diffusion et les médias, les revenus, les ventes et le marketing, les promotions et l'analyse du temps d'antenne. Le projet Vision a exigé des investissements notables en ressources et, à la fin de mars 2008, la Télévision de Radio-Canada, le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI) et CBC Newsworld utilisaient la nouvelle technologie. Le 26 janvier 2009, CBC Television venait s'ajouter à ce groupe, de sorte que le projet est, pour l'essentiel, terminé.

En novembre 2007, CBC I Radio-Canada et Stingray Digital Group Inc. (Stingray) ont conclu une convention d'agence de relations avec les distributeurs et une convention d'option d'achat d'actifs relativement à **Galaxie**, le service de programmation audio payante de CBC I Radio-Canada. Ces conventions prévoyaient que CBC I Radio-Canada accorde à Stingray une option exclusive d'achat des actifs de Galaxie et désigne Stingray comme son agent des relations avec les distributeurs pour Galaxie, jusqu'à ce qu'elle exerce son option d'achat.

En décembre 2008, Stingray a obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une licence de radiodiffusion pour l'exploitation d'un service national de programmation sonore payante, et en janvier 2009, a exercé son option d'achat des actifs de Galaxie. Par la suite, tous les actifs corporels de Galaxie ont été transférés ainsi que les contrats assignables avec des entreprises de distribution de radiodiffusion. Au 31 mars 2009, CBC I Radio-Canada demeurait l'exploitant de Galaxie en vertu d'une entente de service passée avec Stingray. La Société mettra fin à cette activité et remettra sa licence pour l'exploitation d'un service de programmation audio payante au CRTC à la date de son transfert à Stingray des derniers contrats avec les entreprises de distribution de radiodiffusion ou au 31 décembre 2010, selon la date la plus proche.

RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

Le taux de rendement du Régime de retraite de Radio-Canada pour l'année civile 2008 a été de -7,9 pour cent dans un environnement économique turbulent où le marché canadien des actions a terminé l'année avec une baisse de 33,0 pour cent. Le Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada, qui est disponible aux adresses *Radio-Canada.ca* et *CBC.ca*, indique que, bien qu'il ne soit pas à l'abri de la crise financière, le rendement du Régime a largement dépassé celui du secteur canadien des régimes de retraite et il demeure en solide position pour s'acquitter de toutes ses obligations.

Selon l'évaluation actuarielle effectuée en décembre 2006, le Régime de retraite à prestations déterminées de Radio-Canada affichait un **excédent** de 433 millions de dollars selon le principe de la continuité de l'exploitation et de 131 millions de dollars selon le principe de la solvabilité. En vertu de la législation fédérale de l'impôt sur le revenu, le promoteur du Régime, en l'occurrence CBCI Radio-Canada, ne pouvait y cotiser, puisque le coefficient de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation dépassait 110 pour cent; il lui fallait attendre que l'excédent soit réduit de 77 millions de dollars. La Société a réaffecté les fonds réservés à ses cotisations en 2007–2008 à la programmation et à d'autres activités institutionnelles. Elle a recommencé à cotiser au Régime en octobre 2008. Le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada a amorcé une évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2008. De prime abord, il appert que, malgré le ralentissement économique, le Régime continuera d'enregistrer un excédent de capitalisation à cette date.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLES INTERNES

Le **programme de gestion des risques** de CBCI Radio-Canada se base sur une approche qui offre un cadre pour la gestion des risques à l'échelle de l'organisation et qui s'intègre aux processus opérationnels. La responsabilité de la gestion des risques est ainsi partagée entre le Conseil d'administration de CBCI Radio-Canada, le Comité de vérification, la Haute Direction, la Vérification interne et les divisions opérationnelles.

Le Conseil d'administration exerce sa gouvernance à l'égard des principaux risques auxquels fait face la Société, il approuve les grandes politiques et s'assure que les processus et les systèmes nécessaires sont en place pour gérer les risques de manière efficace.

Le Comité de vérification du Conseil a la responsabilité de la gestion des risques, et s'acquitte de cette tâche en observant les principaux risques détectés, en discutant chaque trimestre pendant ses réunions avec la direction de la situation à l'égard de plusieurs de ces risques et en veillant à ce que la direction mette en place des programmes pour évaluer et tester l'efficacité des contrôles internes.

La haute direction suit l'évolution des risques décelés qui touchent CBCI Radio-Canada et présente des rapports sur les principaux risques au Comité de vérification et au Conseil d'administration, recommande des politiques et supervise la production des rapports financiers, de même que l'application des systèmes de contrôle interne.

La Vérification interne planifie les vérifications qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan de vérification annuel couvre les risques les plus importants.

Dans le cadre de leur planification de gestion annuelle, les composantes médias et de soutien cernent et évaluent les risques auxquels elles sont exposées, puis élaborent des plans d'action détaillés pour gérer les principaux risques et veillent à leur mise en œuvre. On utilise des définitions et des critères d'évaluation normalisés pour hiérarchiser les risques selon des cotes proportionnelles aux répercussions et à la probabilité des risques inhérents.

RISQUES ET POSSIBILITÉS CLÉS

Le programme de gestion des risques de CBCI Radio-Canada comporte un volet d'identification des risques et des possibilités que la Société doit gérer efficacement pour atteindre ses objectifs opérationnels, appliquer ses stratégies avec succès et être à la hauteur de ses cibles de rendement. Tous les risques sont pesés avec soin, y compris les risques associés à l'environnement de l'entreprise, aux processus, aux stratégies et au contexte financier.



À titre de radiodiffuseur public national du Canada, CBCI Radio-Canada est un maillon distinctif du système canadien de radiodiffusion et doit composer avec un ensemble unique de risques dans la réalisation de ses plans et de ses activités. Comme tous ses concurrents, la Société doit être attentive aux changements technologiques, à l'évolution de la démographie, à l'évolution de la demande des consommateurs, ainsi qu'aux changements structurels dans le secteur, et en tenir compte. Cependant, à titre de radiodiffuseur public mandaté par la loi pour desservir tous les Canadiens, CBCI Radio-Canada est également exposée à un ensemble unique de risques politiques et financiers.

Les risques les plus importants recensés en 2008–2009 comprenaient la glissade du marché publicitaire due à la crise économique générale, les pressions financières engendrées par l'abolition de la transmission analogique des signaux de télévision et la mise en œuvre de la télévision haute définition d'ici 2011, les fusions dans le secteur, la baisse des revenus due à la fragmentation des marchés, l'érosion de la part d'auditoire des plateformes de diffusion généralistes au profit des plateformes émergentes, les défis du Fonds canadien de télévision et, enfin, les décisions des organismes de réglementation comme celles sur la négociation de la juste valeur marchande des signaux.

En 2009–2010, les risques les plus importants sont liés aux événements suivants :

- la glissade continue du marché publicitaire et la baisse des revenus publicitaires de la télévision généraliste;
- l'inquiétude suscitée par le financement gouvernemental, notamment en ce qui a trait aux conclusions de l'examen stratégique et au maintien du complément de financement de 60 millions de dollars au-delà de l'exercice 2009–2010;
- l'absence de flexibilité financière et l'incapacité d'avoir accès à des fonds pour mieux affronter la réalité économique;
- les pressions financières engendrées par l'abolition de la transmission analogique des signaux de télévision et le passage à la télévision haute définition d'ici 2011;
- l'érosion de la part d'auditoire des plateformes de diffusion généralistes au profit des plateformes émergentes;
- les décisions en matière de réglementation comme le financement en fonction de la valeur du signal;
- l'incidence qu'auront les règles à venir du financement du nouveau Fonds des médias du Canada sur l'accès de CBCI Radio-Canada au Fonds.

CONTRÔLES INTERNES

Fort de succès qu'elle a remporté dans ses efforts de certification les années précédentes, la Société a mis en œuvre, à l'aide du cadre de travail élaboré par le *Committee of Sponsoring Organizations* (COSO), un procédé de certification des contrôles internes axé sur le risque qui lui permet d'examiner et d'évaluer chaque année ses principaux contrôles internes. Ce procédé satisfait aux exigences en matière de pratiques exemplaires énoncées par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans son projet de régime de certification pour les sociétés d'État, et par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) dans l'Instrument national 52-109, même si la Société n'est assujettie ni aux règles ni aux règlements des ACVM.

En 2008–2009, la conception et l'efficacité des contrôles internes qui sont appliqués à l'information financière de la Société ont été évaluées et certaines occasions d'amélioration ont été repérées. La Société met actuellement en application des mesures correctives par ordre de priorité. Toutefois, au 31 mars 2009, les contrôles internes visant les rapports financiers sont adéquats dans l'ensemble et aucune lacune d'importance n'a été constatée. L'évaluation actuelle n'inclut pas les contrôles et procédures de communication de l'information, ni les contrôles internes qui, dans le cadre de la réalisation du projet Vision au sein des Services anglais, s'appliquent aux processus relatifs aux contrats d'émissions, à la gestion des droits, aux revenus publicitaires, ainsi qu'à la programmation et à l'établissement des grilles, puisque la documentation et l'évaluation des contrôles et procédures en vigueur ne faisaient pas partie du programme de certification pour l'exercice.

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE 2008–2009

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(milliers de dollars)

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|--|--------|--------|----------|----------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme | 33 160 | 65 003 | (31 843) | (49,0 %) |

La valeur de la **trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme** a diminué de 31,8 millions de dollars par rapport à l'an dernier en raison, principalement, d'une hausse des charges au titre de la couverture des Jeux olympiques ainsi que des droits de diffusion. La baisse des revenus publicitaires provenant des activités courantes (exclusion faite des Jeux olympiques de Pékin) explique également en partie cette diminution. En revanche, les crédits parlementaires d'exploitation ont été plus élevés en 2008–2009 en raison, principalement, du versement rétroactif du financement de l'inflation salariale accordé pour 2007–2008.

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|----------|---------|---------|----------|---------|
| Créances | 153 012 | 160 387 | (7 375) | (4,6 %) |

Les **créances** ont régressé de 7,4 millions de dollars à cause, essentiellement, de la baisse des ventes publicitaires.

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|--------|---------|---------|----------|-------|
| Stocks | 208 634 | 204 214 | 4 420 | 2,2 % |

La valeur des **stocks d'émissions** a augmenté de 4,4 millions de dollars en 2008–2009. Un changement dans les estimations comptables de la Société en ce qui a trait aux taux d'amortissement des films est le principal facteur de la hausse de cette valeur, ce qui a pour résultat d'augmenter les stocks de 9,6 millions. Pour établir ces estimations, la Société analyse périodiquement les données historiques et l'utilisation prolongée des films. La montée de la valeur des stocks d'émissions est contrebalancée par un nombre accru de contrats de diffusion comptabilisés au poste frais payés d'avance, car ils ne répondent pas aux critères de la catégorie des stocks d'émissions, c'est-à-dire des émissions dont le coût est déterminé, qui ont été acceptées et qui sont disponibles pour diffusion.

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|----------------------|--------|--------|----------|--------|
| Frais payés d'avance | 57 905 | 36 225 | 21 680 | 59,8 % |

Les **frais payés d'avance** ont connu une hausse de 21,7 millions de dollars. En effet, les paiements anticipés relatifs aux droits de diffusion d'émissions sportives ont été plus élevés en 2008–2009 en raison d'une modification des modalités de paiement comparativement à l'exercice précédent. La hausse s'explique également par l'accroissement du nombre de droits de diffusion qui ne répondent pas aux critères établis pour être comptabilisés comme stocks d'émissions (comme il est exposé ci-dessus).

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|-----------------------|--------|--------|----------|---------|
| Créances à long terme | 86 844 | 94 586 | (7 742) | (8,2 %) |

Une tranche des **créances à long terme** se rapportant à la convention d'agence de relations avec les distributeurs conclue entre Galaxie et Stingray Digital Group Inc. a été reclassée dans les créances. Ceci explique en grande partie la réduction de 7,7 millions du poste créances à long terme. De plus amples renseignements sont donnés sur cette convention dans les notes 9 et 10 des notes afférentes aux États financiers consolidés.



EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|-------------------|--------|-------|----------|--------|
| Charges reportées | 12 514 | 7 064 | 5 450 | 77,2 % |

L'augmentation de 5,5 millions de dollars des **charges reportées** est principalement attribuable aux contrats de matériel de programmation payés d'avance qui ne pourront être comptabilisés dans les stocks d'émissions qu'après le 31 mars 2010.

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|-------------------------|-------|-------|----------|--------|
| Placements à long terme | 6 565 | 4 686 | 1 879 | 40,1 % |

CBC I Radio-Canada a acheté 1 760 000 actions d'ARTV appartenant à CTVglobemedia, pour un montant de 1,76 million de dollars. La Société s'est aussi portée acquéreur d'actions émises par ARTV, pour un montant de 255 000 dollars. Ces acquisitions supplémentaires ont contribué pour l'essentiel à l'augmentation de 1,9 million de dollars des **placements à long terme**.

PASSIF

(milliers de dollars)

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|---|---------|---------|----------|--------|
| Passifs liés au personnel [court terme] | 167 078 | 140 893 | 26 185 | 18,6 % |

Le 25 mars 2009, la Société a annoncé la mise en œuvre d'un plan de réduction de l'effectif dans le cadre d'un plan de redressement élaboré pour faire face à des pressions financières plus intenses. Au 31 mars 2009, **les passifs liés au personnel [court terme]** comprenaient une charge à payer de 35 millions de dollars pour le versement, en vertu d'une obligation contractuelle, d'indemnités de cessation d'emploi aux employés touchés. La hausse de ce poste est compensée par une diminution des charges à payer au titre de la paie en raison du calendrier des périodes de paie et des paiements en 2008–2009.

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|---|------|-------|----------|-----------|
| Instruments financiers dérivés [passif] | - | 7 873 | (7 873) | (100,0 %) |

En 2007–2008, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir les paiements des droits de diffusion des Jeux olympiques de Pékin. La variation nette de la juste valeur de ces contrats désignés comme couvertures de flux de trésorerie a entraîné une perte de 7,9 millions de dollars au 31 mars 2008 et a été constatée sous **instruments financiers dérivés [passif]**. Ces contrats sont arrivés à échéance en 2008–2009 et la perte est inscrite dans l'État consolidé des résultats. La Société ne détenait aucun contrat de change à terme désigné comme couverture de flux de trésorerie au 31 mars 2009.

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|-------------------------------|--------|--------|----------|----------|
| Revenus reportés [long terme] | 10 483 | 41 632 | (31 149) | (74,8 %) |

La baisse de 31,1 millions de dollars des **revenus reportés [long terme]** est surtout attribuable à la signature d'une convention d'agence de relations avec les distributeurs et d'une convention d'option d'achat d'actifs par CBC I Radio-Canada et Stingray Digital Group Inc. (l'acquéreur). Au 31 mars 2009, la Société a transféré les actifs de Galaxie, soit la totalité des immobilisations corporelles et une partie des immobilisations incorporelles, à l'exclusion de certains contrats passés entre Galaxie et des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) qui n'ont pas encore été cédés à l'acquéreur. Tant que les contrats lucratifs ne sont pas cédés à l'acquéreur, la Société continue d'assumer les risques contractuels et, en conséquence, elle reporte encore les revenus tirés de ces contrats à l'aide de la méthode des unités de revenu (décrite à la note 2 P des notes afférentes aux États financiers consolidés). Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, des revenus de 34,4 millions de dollars ont été comptabilisés dans le poste revenus hors exploitation dans l'État consolidé des résultats. La Société a également reclassé 8,1 millions de dollars dans les revenus reportés à court terme.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

REVENUS

(milliers de dollars)

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|-----------|---------|---------|----------|--------|
| Publicité | 356 248 | 317 230 | 39 018 | 12,3 % |

Les **revenus publicitaires** totaux ont dépassé de 39 millions de dollars ceux de l'exercice 2007–2008 en raison, principalement, de la tenue des Jeux olympiques de Pékin en 2008–2009. Les revenus publicitaires provenant des activités courantes (à l'exclusion des Jeux olympiques) ont accusé une baisse de 8,9 millions de dollars par rapport à ceux de 2007–2008.

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|----------------|--------|--------|----------|--------|
| Autres revenus | 95 375 | 83 565 | 11 810 | 14,1 % |

L'augmentation de 11,8 millions de dollars des **autres revenus** découle, pour la majeure partie, de plusieurs hausses touchant les revenus tirés de la location de sites d'émetteurs et de cars de reportage, le gain net correspondant à la juste valeur des instruments financiers, ainsi que les revenus consolidés provenant de The Documentary Channel (*documentary*), les résultats consolidés dans les états financiers de 2007–2008 de la Société couvrant seulement une période de sept mois. Des revenus supérieurs engendrés par la fonction de diffuseur-hôte des Jeux olympiques de Pékin et des gains de change plus élevés ont également contribué à cette augmentation.

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|-----------------------|--------|--------|----------|----------|
| Revenu de financement | 11 752 | 15 745 | (3 993) | (25,4 %) |

La diminution des **revenus de financement** résulte essentiellement d'une baisse des revenus d'intérêts induite par une réduction des taux d'intérêt.

DÉPENSES

(milliers de dollars)

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|--|-----------|-----------|----------|-------|
| Coûts des services de la télévision et de la radio | 1 475 919 | 1 409 034 | 66 885 | 4,7 % |

Les **coûts des services de la télévision et de la radio** ont monté de 66,9 millions de dollars, sous l'effet principalement d'une augmentation des coûts de la couverture des Jeux olympiques d'été de Pékin 2008, de la fin de la suspension des cotisations patronales au Régime de retraite en octobre 2008, de la diffusion d'un plus grand nombre de manifestations sportives en 2008–2009, de l'accroissement des investissements dans le secteur des ventes et du marketing par suite de l'acquisition de stations à Jonquière, Sherbrooke et Trois-Rivières et, enfin, d'une poussée des dépenses consolidées de The Documentary Channel (*documentary*), les dépenses consolidées en 2007–2008 couvrant seulement une période de sept mois. Les coûts des services de la télévision et de la radio sont annulés en partie par le changement survenu dans les taux d'amortissement des films.

REVENUS HORS EXPLOITATION

(milliers de dollars)

| | 2009 | 2008 | Variance | % |
|--------------------------------------|--------|-------|----------|---------|
| Revenus hors exploitation de Galaxie | 34 374 | 4 264 | 30 110 | 706,1 % |

Les **revenus hors exploitation liés à Galaxie** correspondent à une fraction du produit de la vente de Galaxie comptabilisé selon la méthode des unités de revenus, comme il est indiqué à la note 9 des notes afférentes aux États financiers consolidés.



2009–2010 ET LES EXERCICES SUIVANTS

PLAN DE REDRESSEMENT

Tel que mentionné dans le message du président-directeur général, CBCI Radio-Canada a senti les premiers effets du ralentissement économique mondial en 2008–2009, alors qu'elle a enregistré des revenus publicitaires inférieurs d'environ 65 millions de dollars aux prévisions. La Société a contre-attaqué en comprimant fortement ses dépenses. Elle a mis en place des mesures temporaires – notamment un gel de l'embauche, un encadrement serré des dépenses discrétionnaires et le report de projets – pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2008–2009.

PRESSIONS FINANCIÈRES 2009–2010

| | <i>(millions de dollars)</i> |
|--|------------------------------|
| Manque à gagner (revenus publicitaires, financement et autres revenus) | 94 |
| Augmentation des dépenses (dépenses fixes et programmation) | 64 |
| Investissements stratégiques | 13 |
| Total des pressions financières | 171 |

Dans son plan d'affaires, CBCI Radio-Canada ne prévoit pas une reprise du marché publicitaire en 2009–2010, ce qui devrait entraîner un manque à gagner total avoisinant 94 millions de dollars en 2009–2010.

Sur le manque à gagner de 94 millions de dollars prévu en 2009–2010, 71 millions sont attribuables à la faiblesse continue des revenus publicitaires et le restant est attribuable à un financement de l'inflation salariale moins élevé qu'attendu (1,5 pour cent comparativement à 2,5 pour cent), une réduction ponctuelle du financement gouvernemental liée à l'examen des dépenses gouvernementales et une réduction des autres revenus.

Si l'on tient compte en plus des majorations appliquées aux coûts inévitables, comme l'impôt foncier, les services publics et l'indexation des contrats, soit 64 millions de dollars, l'écart entre les revenus réels et prévus se creuse à 158 millions de dollars en 2009–2010.

Dans sa planification stratégique, CBCI Radio-Canada a estimé à 13 millions de dollars le financement supplémentaire nécessaire pour effectuer des investissements dans sa programmation qui sont indispensables pour réaliser ses objectifs stratégiques. Il s'agit d'investissements plutôt modestes dans les services en ligne et les chaînes spécialisées qui permettront à CBCI Radio-Canada de conserver sa pertinence dans un marché toujours en évolution, de protéger sa part d'auditoire et d'enrayer l'érosion de ses revenus.

Au final, le déficit budgétaire se chiffre à 171 millions de dollars pour 2009–2010, c'est-à-dire 123 millions de dollars pour des postes permanents et 48 millions pour des postes non récurrents.

Face à ce lourd déficit, CBCI Radio-Canada a élaboré un plan de redressement visant à alléger les pressions financières en 2009–2010 et dans les exercices suivants. Ce plan a été approuvé par le Conseil d'administration en mars 2009.

Le plan de redressement comporte l'abolition de jusqu'à 800 postes équivalents temps plein, des réductions et des annulations dans la programmation, des réductions permanentes dans les dépenses discrétionnaires, et le gel des salaires de certaines catégories d'employés. Les compressions de personnel auront été effectuées pour la plupart à l'automne 2009, mais ce n'est qu'à l'exercice 2010–2011 que les économies seront réalisées sur la totalité d'un exercice.

Il est prévu de vendre certains actifs et les revenus ainsi générés serviront au paiement des indemnités de cessation d'emploi et au soutien de la programmation jusqu'à ce que les économies résultant des compressions budgétaires se concrétisent. Eu égard au fait que les actifs destinés à la vente procureraient

un flux annuel de rentrées de 12 millions de dollars, les pressions financières permanentes ne sont plus de 123 millions, mais bien de 135 millions. Le plan de redressement approuvé par le Conseil d'administration en mars 2009 tient compte de cette augmentation.

Le plan de redressement a pour objectif de protéger la nature non commerciale des services de radio de CBC I Radio-Canada, les services dans les nouveaux médias et le financement des programmes de formation de manière à maintenir le haut niveau de compétence du personnel; de respecter les conditions assorties aux licences du CRTC; d'assurer la continuité de la programmation distinctive de la Société; et de sauvegarder le plus possible la programmation transculturelle et les services régionaux.

Les réductions de personnel commenceront alors que les premiers départs volontaires auront lieu en mai 2009. Les employés qui auront été licenciés ou qui se seront portés volontaires devraient avoir tous quitté la Société à la fin du mois de septembre 2009. Les changements dans la programmation seront étalés sur le prochain exercice.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Au cours des trois prochaines années, la Société prévoit consacrer environ 42 pour cent de son budget d'immobilisations à son infrastructure de production et 29 pour cent aux activités de mise en ondes, de collecte, de distribution et de diffusion. Les derniers 29 pour cent seront affectés à l'entretien des immobilisations, aux systèmes d'entreprise et à l'infrastructure technologique. Parmi les projets d'envergure au programme, mentionnons le remplacement de l'équipement désuet, de moins en moins fiable, la modernisation des installations de production radio, la modernisation du Centre de l'information de Radio-Canada (CDI) à Montréal, des projets d'infrastructure touchant les nouveaux médias, de même que certains investissements dans la production d'émissions de télévision en haute définition (TVHD) pour remplacer de l'équipement parvenu à la fin de sa vie utile.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES DU CRTC

En mai 2009, le CRTC a donné suite à la demande de CBC I Radio-Canada en renouvelant toutes les licences de la Société jusqu'au 31 août 2010, aux mêmes conditions que celles contenues dans les licences actuelles.

Ce renouvellement administratif couvre les licences pour CBC Television, la Télévision de Radio-Canada, CBC Radio One, CBC Radio 2, la Première Chaîne, Espace musique, toutes les licences pour les stations émettrices et ré-émettrices associées, les licences des chaînes spécialisées de télévision ARTV, **bold**, *documentary*, CBC Newsworld et le RDI, ainsi que celles de Galaxie, le service de programmation audio payante.

APPUI FINANCIER AUX TÉLÉDIFFUSEURS GÉNÉRALISTES

Déjà frappés par les difficultés inhérentes à la crise économique en cours, les télédiffuseurs généralistes sont confrontés aux contraintes exercées sur leurs revenus publicitaires par la fragmentation croissante des marchés résultant de l'exploitation de chaînes de télévision payantes et spécialisées distribuées par câble ou par satellite, et par la publicité sur les plateformes électroniques, comme Internet et les appareils mobiles.

Le CRTC tiendra une instance sur des questions de politique à l'automne 2009. Cette instance portera notamment sur la possibilité de fournir un appui financier aux télédiffuseurs généralistes en :

- étudiant d'autres mécanismes d'appui à la programmation locale;
- protégeant l'intégrité des signaux des radiodiffuseurs canadiens;
- examinant un mécanisme permettant d'établir, au moyen de la négociation, la juste valeur marchande des signaux des stations de télévision généraliste distribuées par des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).



FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Le 9 mars 2009, le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles a annoncé la fusion du Fonds canadien de télévision (FCT) et du Fonds des nouveaux médias du Canada. Le nouvel organisme ainsi créé a le mandat de financer la production d'émissions canadiennes originales et leur diffusion sur une multitude de plateformes. Le gouvernement s'est engagé à consacrer, au cours des deux prochaines années, 134,7 millions de dollars par an au fonctionnement du Fonds des médias du Canada (FMC), qui sera en activité le 1^{er} avril 2010. La distribution sur au moins deux plateformes, dont la télévision, sera un critère d'évaluation des projets soumis. Un conseil restreint et entièrement indépendant, composé de représentants de tous les organismes de financement, administrera le FMC.

Auparavant, une tranche de 37 pour cent de l'enveloppe de financement du FCT était réservée à CBC/Radio-Canada pour lui permettre de corriger la grave pénurie d'émissions canadiennes présentées en première aux heures de grande écoute. Grâce à ces crédits, la Société pouvait investir plus de 100 millions de dollars par an dans la production d'émissions dramatiques et d'humour originales, soit environ 50 pour cent de plus que tous les télédiffuseurs généralistes privés canadiens réunis.

EXAMEN STRATÉGIQUE

CBC/Radio-Canada prendra part cette année à l'examen stratégique, qui est un volet du système de gestion des dépenses du gouvernement. Dans cet examen, on évaluera l'ensemble des programmes et des dépenses de la Société pour ensuite déterminer les activités les moins importantes aux fins de l'exécution de son mandat (la cible a été fixée à cinq pour cent des crédits parlementaires). Les propositions de réinvestissement des fonds libérés dans des activités plus importantes, toujours aux fins de l'exécution du mandat de la Société, seront également étudiées. Le mandat de CBC/Radio-Canada, tel qu'il est énoncé dans la *Loi sur la radiodiffusion* et dans les conditions des licences du CRTC, servira de référence dans cette démarche.

Le processus d'examen stratégique est un élément du processus de planification budgétaire annuelle du gouvernement fédéral. Par conséquent, les résultats ne seront connus qu'après la publication du budget du gouvernement pour l'exercice 2010–2011.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En avril 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) a annoncé la mise en œuvre d'un plan pour assujettir les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et non plus aux PCGR du Canada. En février 2008, le CNC a confirmé que ces entreprises devront adopter les IFRS pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2011 ou après. CBC/Radio-Canada répond à la définition d'entreprise ayant une obligation publique de rendre des comptes donnée par le CNC, et adoptera donc les IFRS aux fins de la préparation de ses États financiers consolidés à compter du 1^{er} avril 2011.

Pour satisfaire aux exigences à toutes les étapes de la transition vers les IFRS, CBC/Radio-Canada a mis sur pied à l'échelle de la Société une équipe de projet pluridisciplinaire IFRS sous l'autorité d'un comité de direction. Comme il est prévu dans le plan de conversion aux IFRS et dans le modèle de gouvernance, le Comité de vérification du Conseil d'administration sera informé régulièrement de la progression du projet.

Le plan de transition comprend trois phases : (i) diagnostic et planification; (ii) évaluation détaillée et mise en œuvre; et (iii) exécution et intégration de tous les changements apportés aux systèmes et aux processus. La première phase a été accomplie en 2008–2009 et l'évaluation détaillée en vue de la mise en œuvre des nouvelles normes est en cours.

Les incidences de la conversion aux IFRS sur les résultats financiers de CBC/Radio-Canada n'ont pas encore été définies.

RÉSULTATS FINANCIERS IMPORTANTS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(Selon les PCGR)

| | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | <i>(millions de dollars)</i> | | | | |
| CRÉDITS PARLEMENTAIRES ET REVENUS | | | | | |
| Crédit parlementaire d'exploitation | 1 070 | 990 | 974 | 1 006 | 937 |
| Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté et du fonds de roulement | 115 | 106 | 97 | 122 | 121 |
| Revenus publicitaires | 356 | 317 | 319 | 305 | 312 |
| Autres revenus, revenu de financement et services spécialisés | 257 | 246 | 240 | 238 | 235 |
| Total | 1 798 | 1 659 | 1 630 | 1 671 | 1 605 |
| DÉPENSES | | | | | |
| Coûts des services de la télévision et de la radio | 1 476 | 1 409 | 1 377 | 1 367 | 1 383 |
| Autres | 372 | 322 | 318 | 344 | 332 |
| Total | 1 848 | 1 731 | 1 695 | 1 711 | 1 715 |
| Revenus hors exploitation | 34 | 38 | - | - | - |
| Résultats nets de l'exercice | (16) | (34) | (65) | (40) | (110) |
| RATIOS DE LIQUIDITÉ | | | | | |
| | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
| Ratio de liquidité générale ¹ | 1,37 | 1,47 | 1,30 | 1,46 | 1,36 |
| Ratio de liquidité relative ² | 0,75 | 0,83 | 0,88 | 1,02 | 0,92 |

1 Actif à court terme/passif à court terme

2 (Actif à court terme-inventaire)/passif à court terme



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Les états financiers consolidés, qui comprennent des chiffres fondés sur les meilleures estimations découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les opérations sont effectuées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe au vérificateur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Société et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend cinq personnes, dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport de la vérificatrice générale y afférent, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités de vérification interne et rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et la vérificatrice générale pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant la vérification, la comptabilité et les rapports.

OTTAWA, CANADA
LE 22 MAI 2009 (LE 23 JUIN 2009 POUR LA NOTE 27)

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LA VICE-PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE,



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société Radio-Canada au 31 mars 2009 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations du fonds effectif et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA,



SHEILA FRASER, FCA

OTTAWA, CANADA

LE 22 MAI 2009 (LE 23 JUIN 2009 POUR LA NOTE 27)



BILAN CONSOLIDÉ

31 mars

| | 2009 | 2008 |
|---|------------------------------|------------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| ACTIF | | |
| À court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 33 160 | 58 004 |
| Placements à court terme (note 5) | - | 6 999 |
| Créances | 153 012 | 160 387 |
| Stocks (note 6) | 208 634 | 204 214 |
| Frais payés d'avance | 57 905 | 36 225 |
| Investissement net dans des contrats de location-vente (note 7) | 2 068 | 1 962 |
| Instruments financiers dérivés (note 24) | 4 559 | 1 351 |
| | 459 338 | 469 142 |
| À long terme | | |
| Immobilisations corporelles (note 8) | 989 717 | 1 008 886 |
| Créances à long terme (note 10) | 86 844 | 94 586 |
| Investissement net dans des contrats de location-vente (note 7) | 60 786 | 62 487 |
| Charges reportées | 12 514 | 7 064 |
| Placements à long terme (note 11) | 6 565 | 4 686 |
| | 1 615 764 | 1 646 851 |
| PASSIF | | |
| À court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 141 041 | 140 669 |
| Passifs liés au personnel (note 12) | 167 078 | 140 893 |
| Dette obligataire (note 14) | 18 834 | 18 473 |
| Revenus reportés | 8 625 | 10 738 |
| Instruments financiers dérivés (note 24) | - | 7 873 |
| | 335 578 | 318 646 |
| À long terme | | |
| Placements à long terme (note 11) | 1 417 | 1 417 |
| Revenus reportés | 10 483 | 41 632 |
| Passifs liés au personnel (note 12) | 393 974 | 379 760 |
| Dette obligataire (note 14) | 318 412 | 326 987 |
| Fonds d'immobilisations corporelles reporté (note 15) | 635 378 | 650 056 |
| | 1 359 664 | 1 399 852 |
| Participation minoritaire | 279 | 287 |
| FONDS EFFECTIF | | |
| Bénéfices non répartis (déficit) (note 16) | (79 757) | (64 061) |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) | - | (7 873) |
| | (79 757) | (71 934) |
| | 1 615 764 | 1 646 851 |

Engagements et éventualités (notes 17 et 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR
LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION :

UN ADMINISTRATEUR,

UN ADMINISTRATEUR,

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

| | 2009 | 2008 |
|--|-----------------------|--------------------|
| | (milliers de dollars) | |
| REVENUS | | |
| Publicité | 356 248 | 317 230 |
| Services spécialisés (note 19) | 148 777 | 146 427 |
| Autres revenus (note 9) | 95 375 | 83 565 |
| Revenu de financement | 11 752 | 15 745 |
| | 612 152 | 562 967 |
| DÉPENSES | | |
| Coûts des services de la télévision et de la radio | 1 475 919 | 1 409 034 |
| Services spécialisés (note 19) | 129 375 | 125 573 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 117 923 | 110 041 |
| Transmission, distribution et collecte | 63 653 | 63 353 |
| Administration nationale | 15 721 | 15 998 |
| Paievements aux stations privées | 10 002 | 7 213 |
| Réduction des effectifs (note 12) | 34 993 | - |
| Perte sur les placements dans les entités sous influence notable | 136 | 17 |
| | 1 847 722 | 1 731 229 |
| Perte d'exploitation avant financement public, revenus hors exploitation, impôts et participation minoritaire | (1 235 570) | (1 168 262) |
| FINANCEMENT PUBLIC | | |
| Crédit parlementaire d'exploitation (note 20) | 1 070 137 | 989 564 |
| Crédit parlementaire pour le fonds de roulement (note 20) | 4 000 | 4 000 |
| Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté (note 15) | 111 355 | 102 472 |
| | 1 185 492 | 1 096 036 |
| Résultats nets avant revenus hors exploitation, impôts et participation minoritaire | (50 078) | (72 226) |
| REVENUS HORS EXPLOITATION | | |
| Gain tiré de l'aliénation de biens | - | 34 160 |
| Revenus hors exploitation de Galaxie (note 9) | 34 374 | 4 264 |
| | 34 374 | 38 424 |
| Résultats nets avant impôts et participation minoritaire | (15 704) | (33 802) |
| IMPÔTS ET PARTICIPATION MINORITAIRE | | |
| Provision d'impôts sur les bénéfiques et des grandes sociétés (note 21) | - | (48) |
| Participation minoritaire | 8 | 33 |
| | 8 | (15) |
| Résultats nets de l'exercice | (15 696) | (33 817) |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercice terminé le 31 mars

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|-----------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Résultats nets de l'exercice | (15 696) | (33 817) |
| Autres éléments du résultat étendu | | |
| Variations liées aux couvertures de flux de trésorerie, montant net : | | |
| Pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (net de l'impôt sur les bénéfices de 0 \$) | - | (4 044) |
| Reclassement des pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les résultats nets | 7 873 | - |
| Total des autres éléments du résultat étendu | 7 873 | (4 044) |
| Total du résultat étendu de l'exercice | (7 823) | (37 861) |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DU FONDS EFFECTIF

Exercice terminé le 31 mars

| | 2009 | 2008 |
|---|------------------------------|-----------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Bénéfices non répartis (déficit) | | |
| Solde au début de l'exercice | (64 061) | (30 244) |
| Résultats nets de l'exercice | (15 696) | (33 817) |
| Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice | (79 757) | (64 061) |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) | | |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) au début de l'exercice | (7 873) | - |
| Ajustement transitoire découlant de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers (net de l'impôt sur les bénéfices de 0 \$) | - | (3 829) |
| Autres éléments du résultat étendu de l'exercice | 7 873 | (4 044) |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) à la fin de l'exercice | - | (7 873) |
| Total du fonds effectif | (79 757) | (71 934) |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE (AFFECTÉS AUX)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

| | 2009 | 2008 |
|---|-----------------------|-----------------|
| | (milliers de dollars) | |
| Résultats nets de l'exercice | (15 696) | (33 817) |
| Éléments hors trésorerie : | | |
| Perte (gain) sur l'aliénation de matériel | 71 | (508) |
| Gain sur l'aliénation de biens | - | (34 160) |
| Gain sur la juste valeur des instruments financiers | (3 208) | (1 351) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 117 923 | 110 041 |
| Dépréciation des immobilisations corporelles | 1 517 | - |
| Perte sur les placements dans les entités sous influence notable | 136 | 17 |
| Variation des charges reportées | 4 361 | 16 238 |
| Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté | (111 355) | (102 472) |
| Variation des revenus reportés [long terme] | (31 149) | 39 095 |
| Variation des créances à long terme | (3 964) | (26 491) |
| Variation des passifs liés au personnel [court terme] | (1 304) | 2 436 |
| Variation des passifs liés au personnel [long terme] | 14 214 | 64 799 |
| Variation de la participation minoritaire | (8) | 287 |
| Variation nette des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 22) | 14 089 | (52 673) |
| | (14 373) | (18 559) |

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

| | | |
|---------------------------------------|---------------|----------------|
| Crédits parlementaires (note 20) : | | |
| Fonds d'immobilisations corporelles | 96 677 | 110 398 |
| Remboursement de la dette obligataire | (7 964) | (7 397) |
| | 88 713 | 103 001 |

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

| | | |
|---|-----------------|-----------------|
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (102 507) | (111 671) |
| Acquisition de placements à long terme | (2 015) | (1 025) |
| Recouvrement des avances salariales | 601 | 846 |
| Recouvrement du capital des créances à long terme | 1 496 | 1 395 |
| Recouvrement du capital provenant de l'investissement net dans des contrats de location-vente | 1 586 | 1 478 |
| Recouvrement du capital provenant de l'entente d'affiliation – Galaxie | 9 500 | - |
| Charges reportées | (9 811) | (2 834) |
| Produit sur l'aliénation de matériel | 1 966 | 2 277 |
| Produit sur l'aliénation de biens | - | 35 441 |
| | (99 184) | (74 093) |

| | | |
|--|-----------------|---------------|
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (24 844) | 10 349 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice | 58 004 | 47 655 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice | 33 160 | 58 004 |

Consiste en :

| | | |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Trésorerie | 33 160 | 57 670 |
| Équivalents de trésorerie | - | 334 |
| | 33 160 | 58 004 |

Information supplémentaire :

| | | |
|------------------------------------|--------|--------|
| Intérêts payés | 25 075 | 25 642 |
| Paiement d'impôt sur les bénéfices | 2 | 50 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

CBCI Radio-Canada (la Société) a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991. La Société est un mandataire de sa Majesté, et son actif et son passif sont ceux du gouvernement.

À titre de radiodiffuseur public national, CBCI Radio-Canada offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias comportant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Conformément au paragraphe 85(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la Société n'est pas assujettie aux sections I à IV de la partie X de cette *Loi*, sauf pour les articles 131 à 148 et l'article 154.01, et elle doit rendre compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

CBCI Radio-Canada est une société d'État qui est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices des sociétés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de son règlement d'application. La Société n'est pas assujettie aux régimes provinciaux d'impôt sur les bénéfices, mais elle doit payer les taxes de vente tant au niveau fédéral que provincial.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Voici une description des principales conventions comptables.

A. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de deux entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont la Société est le principal bénéficiaire, soit le Broadcast Centre Trust et la chaîne The Documentary Channel (*documentary*).

B. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

La Société reçoit une partie importante de son financement du gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires servant aux dépenses d'exploitation et les crédits parlementaires pour le fonds de roulement sont constatés dans l'État consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel les crédits ont été approuvés. Les crédits parlementaires pour les dépenses au titre des immobilisations corporelles amortissables sont comptabilisés dans le Bilan consolidé comme fonds d'immobilisations corporelles reporté et sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. Les crédits parlementaires pour l'achat de terrain sont comptabilisés dans l'État consolidé des variations du fonds effectif.

C. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui sont inscrits à leur juste valeur puisqu'ils sont destinés à être détenus à des fins de transaction (DFT), sont composés de trésorerie et de titres négociables dont les échéances initiales sont inférieures à 90 jours. Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés dans l'État consolidé des résultats comme autres revenus (gain net (perte nette) réalisé(e) sur la juste valeur des instruments financiers).

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

D. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme, qui sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif puisqu'ils sont destinés à être détenus jusqu'à leur échéance, comprennent des titres négociables dont les échéances initiales sont supérieures à trois mois et la tranche des placements échéant à moins de un an à partir de la date du bilan.

E. CONVERSION DES DEVISES

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les éléments non monétaires, aux taux de change en vigueur au moment où les actifs ont été acquis ou les obligations contractées, à moins que ces éléments ne soient inscrits à leur valeur marchande, auquel cas ils sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens en vigueur pendant l'exercice. Le total des gains ou des pertes de change est pris en compte dans les résultats nets de l'exercice.

F. INSTRUMENTS FINANCIERS

(i) Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Le 1^{er} avril 2007, la Société a adopté de nouvelles normes comptables sur les instruments financiers : le chapitre 1530, Résultat étendu; le chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation; le chapitre 3865, Couvertures et le chapitre 3251, Capitaux propres. Les actifs financiers sont classés dans diverses catégories : détenus jusqu'à leur échéance, détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou prêts et créances. Pour leur part, les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction ou comme autres passifs financiers.

Détenus jusqu'à leur échéance – Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode des intérêts effectifs. Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode des intérêts effectifs, sont comptabilisés dans les revenus de financement.

Détenus à des fins de transaction (DFT) – Les actifs et les passifs financiers classés comme DFT sont évalués à leur juste valeur, et les gains ou les pertes et les coûts de transaction sont comptabilisés aux résultats nets pendant l'exercice où ils surviennent.

Disponibles à la vente (DAV) – Les actifs financiers classés comme DAV sont évalués à leur juste valeur, sauf les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme DAV pour lesquels il n'existe pas un prix coté sur un marché actif et qui sont donc comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Les gains ou les pertes latents sont présentés dans les autres éléments du résultat étendu (AERE), sauf les dépréciations durables, qui sont comptabilisées dans les résultats nets. Au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou quand une autre dépréciation durable survient, les gains ou les pertes cumulatifs qui étaient constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (CAERE), sont reclassés dans les résultats nets.

Prêts et créances – Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont évalués à leur juste valeur lors de la constatation initiale, puis ils sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés dans les revenus de financement.

Autres passifs financiers – Les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts débiteurs, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés dans les dépenses.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les actifs et les passifs financiers de la Société sont classés et mesurés comme suit :

| Actif/passif | Classement | Mesure |
|---|-----------------------------------|--------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | Détenus à des fins de transaction | Juste valeur |
| Placements à court terme | Détenus jusqu'à leur échéance | Coût après amortissement |
| Créances | Prêts et créances | Coût après amortissement |
| Placements à long terme ¹ | Disponibles à la vente | Coût après amortissement |
| Créances à long terme ² | Prêts et créances | Coût après amortissement |
| Créditeurs et charges à payer | Autres passifs financiers | Coût après amortissement |
| Passifs liés au personnel (court terme) | Autres passifs financiers | Coût après amortissement |
| Dettes obligataires | Autres passifs financiers | Coût après amortissement |
| Dérivés | Détenus à des fins de transaction | Juste valeur |

1 Comprend seulement les placements dans les entreprises sur lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable.

2 À l'exclusion des avances de salaire (note 10).

(ii) Dérivés – Contrats à terme désignés comme couvertures

La Société se sert d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de pertes découlant de fluctuations du taux de change. La Société a comme politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les contrats de change à terme sont des engagements contractuels en vertu desquels deux parties conviennent d'échanger une quantité donnée d'une monnaie contre une quantité d'une autre monnaie, à un taux convenu, avec règlement à une date ultérieure prédéterminée. La Société a recours à de tels contrats pour gérer le risque de pertes résultant d'une évolution des taux de change qui pourrait influencer sur ses paiements contractuels futurs. Ces paiements étant libellés en devises étrangères, la Société pourrait être exposée à une variation de ses flux de trésorerie en raison des fluctuations des taux de change.

Un dérivé doit être désigné comme élément de couverture et être efficace pour être comptabilisé comme couverture. Une opération de couverture est considérée comme efficace lorsque les flux de trésorerie ou la juste valeur du dérivé compensent largement les variations des flux de trésorerie ou de la juste valeur de la position couverte, et que les échéances concordent.

La Société documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie relative aux diverses opérations de couverture. Le processus consiste entre autres à relier tous les dérivés à des engagements fermes spécifiques. La Société évalue aussi de façon formelle, au début de l'opération de couverture, puis sur une base trimestrielle, l'efficacité des contrats de change à terme qui sont utilisés dans les opérations de couverture lorsqu'il s'agit de compenser les variations des flux de trésorerie des actifs acquis ou des dettes contractées.

Les justes valeurs des contrats à terme jugés admissibles à titre d'éléments de couverture sont présentées dans le Bilan consolidé; les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont comptabilisés à titre d'éléments de l'actif total alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont comptabilisés à titre d'éléments du passif total. La variation de la juste valeur est portée au débit ou au crédit dans l'État consolidé du résultat étendu jusqu'à ce que l'un des événements suivants survienne : l'actif est acquis ou l'obligation est contractée; la relation de couverture cesse d'être efficace; la désignation de la relation de couverture prend fin, auquel cas les gains ou les pertes latents ne sont plus présentés dans les autres

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

éléments du résultat étendu mais dans les résultats nets de l'exercice. Tout instrument financier dérivé détenu par la Société qui n'est pas ou n'est plus désigné comme un élément de couverture admissible est inscrit à sa juste valeur au Bilan consolidé, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres revenus (gain net (perte nette) réalisé(e) sur la juste valeur des instruments financiers) dans l'État consolidé des résultats.

(iii) Dérivés – Autres contrats à terme

La Société n'emploie pas la comptabilité de couverture pour les contrats de change à terme achetés pour compenser le risque de change résultant des activités qu'elle exerce dans ses bureaux à l'étranger.

Les justes valeurs de ces contrats de change à terme sont présentées dans le Bilan consolidé; les instruments financiers dérivés ayant des justes valeurs positives sont comptabilisés à titre d'éléments de l'actif total alors que les dérivés ayant des justes valeurs négatives sont comptabilisés à titre d'éléments du passif total. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres revenus (gain net (perte nette) réalisé(e) sur la juste valeur des instruments financiers) dans l'État consolidé des résultats.

G. STOCKS

(i) Stocks d'émissions

Les émissions réalisées et en cours de production (qui comprennent des productions internes et des productions externes nécessitant la participation de la Société pendant la production) sont comptabilisées au coût, sur une base individuelle. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des frais généraux imputables aux émissions. Les coûts des émissions sont imputés à l'exploitation selon le tableau d'amortissement ci-dessous, ou encore lorsque les émissions sont vendues ou jugées inutilisables.

La Société prend également des engagements contractuels pour acquérir des droits de diffusion sur du matériel de programmation. Les paiements effectués selon les modalités de chaque contrat sont inscrits comme frais payés d'avance, puis constatés comme stocks d'émissions lorsque les critères suivants sont remplis: le coût est établi, le matériel est accepté et l'émission est disponible pour diffusion. Les coûts sont imputés à l'exploitation selon le tableau d'amortissement ci-dessous, ou encore lorsque les émissions sont vendues ou jugées inutilisables.

L'amortissement du coût des émissions est fondé sur le plan de télédiffusion. Dans le cas des émissions comportant plusieurs diffusions, la direction utilise les paramètres suivants:

| Catégorie | Amortissement |
|---|--|
| Émissions comportant plusieurs diffusions ¹ | 70%/30 %, respectivement, à la première et à la seconde diffusions |
| Films | 50%/30%/20 % |
| Émissions pour enfants | en tranches égales à chaque diffusion (jusqu'à concurrence de cinq diffusions) |
| Courts métrages et interludes comportant plusieurs diffusions | sur la durée du contrat |
| Séries télévisées quotidiennes | en tranches égales à chaque diffusion |
| Programmation de la chaîne bold | en tranches égales sur la durée du contrat |
| Programmation de la chaîne The Documentary Channel (<i>documentary</i>) | en tranches égales sur la durée du contrat, pour une période maximale de trois ans |

¹ À l'exception des films, des émissions pour enfants, des courts métrages, des interludes et des séries télévisées quotidiennes.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

En 2008–2009, la Société a modifié ses taux d'amortissement pour les films, qui sont passés de 70 pour cent/30 pour cent à 50 pour cent/30 pour cent/20 pour cent, en se basant sur une analyse périodique qu'elle fait de son expérience historique et de l'utilisation prolongée des émissions. Les changements dans la charge d'amortissement sont comptabilisés au cours de la même année lorsque la modification est constatée. Cette modification a eu pour conséquence de réduire les coûts des services de la télévision et de la radio de 9,6 millions de dollars, avec une augmentation correspondante des stocks.

(ii) Dépréciation

La valeur des stocks est mesurée chaque exercice pour toute dépréciation. Lorsqu'un élément des stocks est devenu inutilisable, la fraction non amortie du coût correspondant est imputée à l'exploitation.

(iii) Autres stocks

Divers stocks de la Division du merchandising comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette sont présentés dans la catégorie autres stocks.

H. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les sommes relatives aux projets d'immobilisations corporelles en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, puis elles sont amorties lorsque les immobilisations corporelles peuvent être affectées à la production ou mises en service.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, comme suit :

| | |
|---|--------|
| Immeubles | 33 ans |
| Équipement technique | |
| Émetteurs et pylônes | 20 ans |
| Équipement électrique | 16 ans |
| Autres | 8 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 10 ans |
| Ordinateurs | |
| Serveurs (matériel et logiciels) | 5 ans |
| Micro-ordinateurs (matériel et logiciels) | 3 ans |
| Véhicules | |
| Véhicules spécialisés | 20 ans |
| Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes | 12 ans |
| Motoneiges, véhicules tout-terrains | 10 ans |
| Véhicules utilitaires, fourgons | 8 ans |
| Automobiles et fourgonnettes | 5 ans |

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties selon la durée des contrats de location ou selon la durée de vie utile économique de l'actif, selon le moindre des deux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

I. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE

Les actifs loués à des conditions prévoyant le transfert aux preneurs de la totalité ou presque des avantages et des risques liés à la propriété sont constatés à titre de contrats de location-vente.

Les revenus de financement provenant des contrats de location-vente sont constatés de manière à ce que l'investissement dans les contrats assure un taux de rendement constant. Aux fins de la constatation des revenus, l'investissement dans les contrats comprend l'ensemble des paiements minimaux exigibles en vertu de baux et les revenus de financement non gagnés.

J. CHARGES REPORTÉES

La plupart des charges reportées sont amorties sur la période visée par les contrats afférents. Les autres charges reportées comprennent les coûts initiaux engagés pour un contrat de location-exploitation et sont amorties sur la période du contrat, proportionnellement à la constatation du revenu de location.

K. PLACEMENTS À LONG TERME

Les participations de la Société dans des entreprises sur lesquelles celle-ci n'exerce pas une influence notable sont classées comme disponibles à la vente. Elles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition puisqu'elles n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Par ailleurs, les participations de la Société dans des entités sur lesquelles celle-ci a une influence notable sont inscrites à leur valeur de consolidation. Dans ce cas, la Société constate initialement sa participation à la valeur d'acquisition, puis augmente ou diminue ce montant de sa quote-part des résultats de l'entité détenue. Les gains sur les placements dans des entités sous influence notable sont comptabilisés dans les autres revenus, alors que les pertes sont comptabilisées au poste de perte sur les placements dans les entités sous influence notable. Lorsque les pertes nettes d'une participation comptabilisée comme un placement à la valeur de consolidation dépassent sa valeur comptable, le solde du placement est ramené à néant et les autres pertes ne sont pas comptabilisées, à moins que la Société ne s'engage à fournir une aide financière à l'entité détenue.

Les placements sont soumis à des tests de dépréciation s'il survient des événements ou des changements qui indiquent une perte de valeur. S'il s'avère que la perte de valeur est durable, la valeur du placement sera diminuée en conséquence et la perte sera comptabilisée dans l'État consolidé des résultats comme une perte sur les placements dans les entités sous influence notable.

L. CHARGES ET OBLIGATIONS ASSOCIÉES AUX RÉGIMES DE RETRAITE

La Société souscrit à des régimes de retraite à prestations déterminées qui offrent diverses prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière.

La charge au titre de prestations de retraite acquises par les employés est déterminée selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant, notamment, le rendement prévu à long terme de l'actif des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

La charge de retraite comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt débiteur sur l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement prévu de la valeur actuarielle de l'actif des régimes, l'amortissement de l'actif transitoire, l'amortissement des gains et pertes actuariels nets et l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés. La valeur marchande de l'actif des régimes est utilisée pour le calcul du rendement prévu. La méthode utilisée pour déterminer la valeur marchande consiste à prendre les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés pour un exercice donné et à les répartir de façon uniforme sur l'exercice en question et à faire de même pour les trois exercices subséquents.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées est fondé sur le taux d'intérêt inhérent au montant pour lequel l'obligation pourrait être réglée.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les gains et pertes actuariels sur l'actif des régimes résultent de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu de l'actif des régimes pour une période donnée. Les gains et pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont causés par les écarts entre les résultats et les prévisions, ainsi que par les modifications des hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains et pertes actuariels accumulés nets sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs qui participent aux régimes de retraite varie de 6,0 à 13,5 ans (de 6,0 à 13,5 ans en 2008).

Le 1^{er} avril 2000, la Société a adopté la nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, selon la méthode de comptabilisation prospective. La Société amortit l'actif transitoire selon la méthode linéaire sur une durée de 13,5 ans, soit la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs qui devaient toucher des prestations de retraite au 1^{er} avril 2000.

Les coûts des services passés découlant de modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs à la date des modifications.

M. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS AUTRES QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE

La Société fournit à ses employés d'autres avantages sociaux futurs tels que les indemnités de départ, le maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée, l'assurance vie après la retraite, les régimes de soins de santé et de soins dentaires, ainsi que l'indemnisation des accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux est calculé selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de la retraite des employés, le taux de mortalité des participants et les coûts prévus des soins de santé.

Dans le cas des indemnités de départ et de l'assurance vie après la retraite, l'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité du groupe d'employés. L'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets liés au maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée et à l'indemnisation des accidents du travail sont amortis sur la durée restante moyenne prévue des paiements. La période d'amortissement utilisée pour ces régimes varie de 7,0 à 15,7 ans (de 7,0 à 15,7 ans en 2008).

Puisque le passif de ces éléments sera financé principalement par des crédits alloués par le gouvernement du Canada dans le futur, il n'a aucun effet sur les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice, établis en fonction du financement public.

N. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les États financiers consolidés et leur valeur fiscale. Les taux servant au calcul des éléments d'actif dans les États financiers consolidés et de passif d'impôts futurs sont les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. Si la réalisation d'éléments d'actif d'impôts futurs est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value doit être constituée.

O. CONSTATATION DES REVENUS

(i) Revenus publicitaires

Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés lorsque la publicité a été diffusée, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(ii) Services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés englobent les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'émissions à des radiodiffuseurs extérieurs par les chaînes spécialisées, ainsi que les revenus d'abonnement. Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés après que la publicité a été diffusée. Les revenus provenant des ventes d'émissions et des abonnements sont constatés lorsque la livraison a été faite ou que les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

(iii) Autres revenus

Les autres revenus comprennent notamment les revenus découlant de la location d'espaces, d'installations et de services, de la vente d'émissions, de la vente de productions publicitaires, des activités à titre de diffuseur-hôte et des gains nets tirés de l'aliénation de matériel. Ces revenus sont constatés lorsque la livraison a été faite ou que les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

Les autres revenus englobent aussi les gains nets provenant des instruments financiers dérivés non désignés comme éléments de couverture, les gains non réalisés d'autres instruments financiers évalués à leur juste valeur, les gains résultant de relations de couverture inefficaces ainsi que les gains découlant de relations de couverture efficaces à partir du moment où l'actif a été acheté, l'obligation a été contractée ou la désignation de la relation de couverture a pris fin.

(iv) Revenu de financement

Les revenus de financement incluent des revenus d'intérêts provenant des comptes bancaires, des placements à court terme, des investissements dans des contrats de location-vente et des effets à recevoir. Les intérêts sont constatés dans l'exercice où ils sont gagnés.

P. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés relatifs à la vente de Galaxie sont amortis selon la méthode des unités de revenu (*units-of-revenue method*). D'après cette méthode, on établit l'amortissement d'un exercice en calculant le rapport entre les revenus de l'opération conclue avec l'investisseur et le total des paiements qu'on a prévu de verser à l'investisseur pour la durée de l'entente, et en appliquant ensuite ce rapport au paiement prévu devant être effectué au cours de l'exercice. Les autres revenus reportés sont constatés aux résultats lorsque les services sont rendus.

Q. COÛTS DES SERVICES DE LA TÉLÉVISION ET DE LA RADIO

Les coûts des services de la télévision et de la radio comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et des services départementaux, ainsi que le coût des activités liées à la main-d'œuvre technique et aux installations. Une partie des coûts du soutien opérationnel assuré par des services comme les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et les autres services partagés sont également inclus. Les coûts des services de la télévision et de la radio comprennent aussi les activités des services liés à la programmation comme les Ventes et le Marketing, le Marchandisage, les Nouveaux médias et les Communications.

R. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR canadiens exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les revenus et les dépenses de l'exercice visé. Les passifs liés au personnel, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et des stocks d'émissions, le passif éventuel et la juste valeur des instruments financiers dérivés sont les éléments estimés les plus importants. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante des estimations faites.



3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2008, la Société a adopté la nouvelle norme comptable énoncée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans le chapitre 3031, Stocks, qui remplace le chapitre 3030, Stocks. Cette norme est le pendant au Canada de la Norme internationale d'information financière (IFRS) IAS 2, Stocks. Le chapitre 3031 prescrit l'évaluation des stocks au plus faible du coût ou de la valeur nette de réalisation. Il fournit des indications sur la détermination du coût, y compris sur l'affectation des frais généraux et des autres coûts liés aux stocks, et prévoit la reprise d'une dépréciation en cas de remontée ultérieure de la valeur des stocks. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'effet important sur les États financiers consolidés de la Société.

Le 1^{er} avril 2008, la Société a également adopté les nouvelles normes énoncées par l'ICCA dans le chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir ainsi que le chapitre 3863, Instruments financiers – présentation, qui ont remplacé le chapitre 3861, Instruments financiers – informations à fournir et présentation. Ces nouvelles normes visent également à harmoniser les normes canadiennes sur l'information à fournir avec les Normes internationales d'information financière. Les exigences en matière de présentation exposées dans le chapitre 3863 rejoignent celles du chapitre 3861. Pour mettre en application le chapitre 3862, la Société a dû fournir des informations supplémentaires sur ses politiques de gestion des risques, ainsi que sur la nature et l'étendue des risques résultant des instruments financiers. Les informations à fournir pour se conformer à cette nouvelle norme sont indiquées à la note 24.

En octobre 2008, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, ainsi qu'au chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir. Ces modifications permettent le reclassement, dans des situations clairement définies, d'actifs financiers non dérivés hors des catégories « détenus à des fins de transactions » et « disponibles à la vente ». Elles n'ont eu aucun effet sur les États financiers consolidés, puisque la Société n'a procédé à aucun reclassement semblable.

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a également adopté la nouvelle norme énoncée par l'ICCA dans le chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. Ce chapitre établit les exigences relatives à la présentation de l'information sur le capital d'une entreprise et sur la gestion de ce capital, pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'apprécier les objectifs, les politiques et les procédures de l'entreprise en matière de gestion du capital. Cette nouvelle norme comptable n'a eu aucun effet sur les États financiers consolidés de la Société. Cependant, son adoption a amené la Société à fournir des informations supplémentaires sur la gestion de son capital, à la note 25.

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le Conseil des normes comptables au Canada a annoncé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes adopteront les Normes internationales d'information financière (IFRS), et les considéreront comme les PCGR canadiens, pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2011 ou après. Le passage complet de la Société aux IFRS est fixé au 1^{er} avril 2011. Ses États financiers consolidés pour l'exercice 2011–2012 devront être conformes aux normes IFRS et notamment la Société devra présenter tous les chiffres correspondants fondés sur les IFRS. La Société étudie actuellement les différences entre les PCGR canadiens en vigueur et les IFRS, ainsi que leur incidence sur ses États financiers consolidés.

En 2008–2009, la Société a terminé une étude diagnostique de haut niveau au cours de laquelle chaque norme a été analysée et évaluée en fonction de ses conséquences possibles sur les résultats financiers et du degré probable de difficulté de sa mise en œuvre.

À partir du diagnostic établi lors de l'étude, la Société a procédé à l'élaboration de l'ébauche d'un plan pour la mise en œuvre des IFRS en date du 1^{er} avril 2011; ce plan prévoit la préparation d'un bilan d'ouverture conforme aux IFRS au 1^{er} avril 2010 et la présentation des chiffres correspondants fondés sur les IFRS pour l'exercice 2010–2011. La Société a constitué un comité de direction chargé de surveiller la réalisation du plan. Elle a également retenu les services d'un cabinet comptable indépendant d'envergure nationale dont le mandat consiste à fournir des conseils techniques.

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, Écarts d'acquisition et actifs incorporels, qui établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, autres que ce qui concerne la constatation initiale des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La norme s'applique aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et, avec application rétroactive, aux états financiers de l'exercice précédent. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme à compter du 1^{er} avril 2009.

5. PLACEMENTS À COURT TERME

La Société n'a acquis aucun titre à court terme pendant l'exercice 2008–2009. Le taux de rendement moyen à échéance du portefeuille de placements à court terme détenu par la Société au 31 mars 2008 était de 4,31 pour cent et l'échéance moyenne des placements à court terme venus à échéance au début de l'exercice a été de 17 jours. Les placements à court terme produisent des revenus d'intérêts qui s'élèvent à 13 243 dollars en 2008–2009 (1,7 million en 2007–2008).

La Société acquiert des titres à court terme garantis en totalité par le gouvernement du Canada.

6. STOCKS

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|----------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Émissions produites | 122 106 | 124 831 |
| Émissions en cours de production | 37 293 | 41 101 |
| Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion | 43 488 | 34 824 |
| Marchandisage | 5 747 | 3 458 |
| | 208 634 | 204 214 |

En 2009, les stocks d'émissions n'ont connu aucune réduction de valeur et il n'y a pas eu de reprise des réductions de valeur des stocks constatées lors d'exercices antérieurs (néant en 2008).

7. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE

L'investissement net dans des contrats de location-vente porte sur la location de parcelles de terrain à Toronto.

L'investissement net de la Société dans des contrats de location-vente comprend les éléments suivants :

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|---------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Total des paiements minimaux futurs exigibles en vertu de baux | 112 006 | 118 055 |
| Revenus de financement non gagnés | (49 152) | (53 606) |
| | 62 854 | 64 449 |
| Tranche à court terme | (2 068) | (1 962) |
| Tranche à long terme | 60 786 | 62 487 |



7. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE (suite)

Paiements minimaux futurs exigibles en vertu de contrats de location-vente :

| | <i>(milliers de dollars)</i> |
|---|------------------------------|
| 2010 | 6 050 |
| 2011 | 6 050 |
| 2012 | 6 050 |
| 2013 | 6 050 |
| 2014 | 6 050 |
| 2015 à 2027 | 81 756 |
| Total des paiements minimaux futurs exigibles en vertu de baux | 112 006 |

Ces contrats de location-vente portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 pour cent. Les revenus d'intérêts en résultant s'élèvent à 4,5 millions de dollars en 2009 (4,6 millions en 2008).

La note 27 – Événements postérieurs, indique que l'investissement net dans des contrats de location-vente est prévu pour être vendu dans le cadre du plan de redressement approuvé par le Conseil d'administration de la Société.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A. COÛT ET AMORTISSEMENT CUMULÉ

| | 2009 | | | 2008 |
|---|------------------------------|----------------------|------------------------|-------------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | |
| | <i>(milliers de dollars)</i> | | | |
| Terrains | 20 467 | - | 20 467 | 20 516 |
| Immeubles | 906 639 | (506 880) | 399 759 | 416 234 |
| Équipement technique | 1 318 715 | (956 280) | 362 435 | 376 806 |
| Ordinateurs, mobilier et matériel de bureau | 217 374 | (133 846) | 83 528 | 72 335 |
| Véhicules | 47 629 | (36 715) | 10 914 | 12 717 |
| Améliorations locatives | 51 144 | (17 597) | 33 547 | 34 824 |
| Projets d'immobilisations en cours | 79 067 | - | 79 067 | 75 454 |
| | 2 641 035 | (1 651 318) | 989 717 | 1 008 886 ¹ |

¹ Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles s'élevaient respectivement à 2 607,0 millions et à 1 598,1 millions de dollars au 31 mars 2008.

B. DÉPRÉCIATION

Le 26 juin 2008, la Société a acheté de TQS inc. les actifs de transmission et de programmation des entreprises de programmation de télévision de langue française de CKSH-TV à Sherbrooke, CKTM-TV à Trois-Rivières et CKTV-TV à Saguenay, de même que l'émetteur CKTV-TV-1 situé à Saint-Fulgence (Québec), au prix total de 2,5 millions de dollars.

Au 31 mars 2009, la Société a établi, au moyen d'un modèle d'évaluation basé sur le coût d'équipements semblables corrigé en fonction de l'âge et de la qualité des équipements, que les coûts nets des actifs en question étaient supérieurs à leur juste valeur. La Société a constaté une perte de valeur de 1,5 million de dollars à l'États consolidé des résultats pour 2009 sous les dépenses de transmission, distribution et collecte.

9. AUTRES REVENUS ET REVENUS HORS EXPLOITATION

A. AUTRES REVENUS

Les autres revenus comprennent ce qui suit :

| Catégorie | 2009 | 2008 |
|--|-----------------------|---------------|
| | (milliers de dollars) | |
| Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services | 46 861 | 43 453 |
| Ventes d'émissions et de productions publicitaires et merchandising | 17 462 | 20 078 |
| Droits de retransmission | 4 888 | 5 278 |
| Revenus de la chaîne The Documentary Channel (<i>documentary</i>) (EDDV) | 3 453 | 1 804 |
| Gain net réalisé sur la juste valeur des instruments financiers | 3 208 | 1 351 |
| Gain net (perte nette) résultant de l'aliénation de matériel | (71) | 508 |
| Autres | 19 574 | 11 093 |
| | 95 375 | 83 565 |

B. REVENUS HORS EXPLOITATION – VENTE DE GALAXIE

Le 7 décembre 2007, la Société a conféré à une société fermée, Stingray Digital Group Inc. (l'acquéreur), une option selon laquelle elle consentait à lui vendre certains actifs du service de programmation audio payante Galaxie (la convention d'option d'achat d'actifs) en contrepartie de la somme de 52,5 millions de dollars et d'un bon de souscription pour acquérir 1 120 513 actions ordinaires de l'acquéreur au prix d'un dollar (le bon de souscription). La Société a désigné l'acquéreur comme son agent des relations avec les distributeurs pour les services de programmation audio payante Galaxie, moyennant le versement d'honoraires annuels, jusqu'au 31 décembre 2017 ou jusqu'à la date du transfert des actifs de Galaxie à l'acquéreur en vertu de la convention d'option d'achat d'actifs, selon la date la plus proche. Une contrepartie additionnelle devait être versée à la Société si l'acquéreur achetait ultérieurement un tiers non lié aux parties (l'indexation sur les bénéfices futurs).

La convention d'option d'achat d'actifs prévoyait que la Société continue d'exploiter le service de programmation audio payante Galaxie aux termes de la licence délivrée par le CRTC jusqu'à ce que l'acquéreur exerce l'option d'achat – après avoir obligatoirement obtenu une licence du CRTC. La convention prévoyait aussi que la Société demeure l'exploitant du service pour ce qui est des contrats lucratifs avec les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) qui ne sont pas cédés à l'acquéreur. La transaction a été comptabilisée selon la méthode des unités de revenu comme la vente d'un flux de rentrées futur (flux de rentrées). Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la Société a constaté des revenus de 4,7 millions, qui représentent le ratio des paiements en espèces de la Société aux décaissements totaux prévus exprimés en pourcentage de la contrepartie totale actualisée.

Le 23 décembre 2008, l'acquéreur a obtenu l'approbation du CRTC relativement à sa demande de licence et le 12 janvier 2009, il a exercé son option d'achat des actifs de Galaxie. Le 30 janvier 2009, la convention d'option d'achat d'actifs a été modifiée pour inclure la hausse de 4,8 millions de dollars du prix d'achat découlant de l'indexation sur les bénéfices futurs ainsi que le versement d'une indemnité à l'acquéreur. La Société a comptabilisé cette hausse de la contrepartie comme un accord à éléments multiples, et a réparti les revenus entre les éléments d'après leurs justes valeurs respectives incluant 1,0 million de dollars à titre d'indexation sur les bénéfices futurs et 2,7 millions de dollars d'indemnisation à l'acquéreur qui ont tous deux été comptabilisés dans le poste de revenus hors exploitation et le solde de 1,1 million de dollars à titre de passif.

Au 31 mars 2009, la Société a transféré les actifs de Galaxie, ce qui inclut tous les actifs corporels et certains actifs incorporels, mais ce qui exclut certains contrats entre Galaxie et des EDR qui n'avaient pas été cédés à l'acquéreur.



9. AUTRES REVENUS ET REVENUS HORS EXPLOITATION (suite)

La Société a conclu avec l'acquéreur une convention d'agence de relations avec les distributeurs en vertu de laquelle celui-ci exploitera les services de Galaxie dans le cadre des contrats que la Société n'a pas encore cédés. Tant que les contrats lucratifs ne sont pas cédés à l'acquéreur, la Société continue d'assumer les risques contractuels et, en conséquence, elle reporte encore les revenus tirés de ces contrats à l'aide de la méthode utilisée l'exercice précédent, comme il est expliqué ci-dessus. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, les revenus comptabilisés par la Société s'élèvent à 34,4 millions de dollars et ses revenus reportés, à 16,2 millions (de ce chiffre, 8,1 millions sont inscrits comme revenus reportés à court terme).

La Société a constaté la contrepartie impayée comme des créances actualisées au taux de 2,85 pour cent, établi en fonction de l'échéancier prévu des paiements futurs. Comme le bon de souscription accordé dans la contrepartie représente un droit d'acheter des instruments de capitaux propres d'une société fermée, la Société estime qu'il est impossible d'arriver à une évaluation fiable de la juste valeur, de sorte qu'elle a comptabilisé le dérivé à sa valeur d'acquisition, soit un dollar.

10. CRÉANCES À LONG TERME

A. EFFETS À RECEVOIR

La Société dispose de deux effets à recevoir à long terme par suite de la vente d'un terrain à Toronto. Ces effets portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 pour cent. Les revenus d'intérêts de ces effets à recevoir se chiffrent à 4,1 millions de dollars en 2009 (4,2 millions en 2008).

Les paiements minimaux futurs à recevoir selon les conditions des effets s'établissent comme suit :

| | <i>(milliers de dollars)</i> |
|---|------------------------------|
| 2010 | 5 567 |
| 2011 | 5 567 |
| 2012 | 5 567 |
| 2013 | 5 567 |
| 2014 | 5 567 |
| 2015 à 2027 | 73 304 |
| Total des paiements minimaux futurs à recevoir | 101 139 |
| Moins : intérêts implicites | (43 841) |
| Effets à recevoir | 57 298 |
| Moins : tranche à court terme (incluse dans les créances) | (1 940) |
| Effets à recevoir à long terme | 55 358 |

B. VENTE D'UNE OPTION ET CONVENTION D'AGENCE DE RELATIONS AVEC LES DISTRIBUTEURS – GALAXIE

Comme il a été expliqué à la note 9 B, la Société a comptabilisé la vente de certains actifs du service de programmation audio payante Galaxie à Stingray Digital Group Inc. (l'acquéreur) en 2008–2009. La convention prévoit des lettres de crédit et un billet de l'acquéreur qui viendront à échéance après le 31 mars 2010. Les créances sont comptabilisées à un taux d'actualisation de 2,85 pour cent, établi en fonction de l'échéancier prévu des paiements futurs.

La note 27 – Événements postérieurs, indique qu'il est prévu que les effets à recevoir et les créances à long terme reliés à l'option et convention d'agence de relations avec les distributeurs seront vendus dans le cadre du plan de redressement approuvé par le Conseil d'administration de la Société.

10. CRÉANCES À LONG TERME (suite)

C. AVANCES DE SALAIRE – MODIFICATION DU CALENDRIER DE LA PAIE ET AUTRES CRÉANCES

La mise en place d'un nouveau système de paie pendant l'exercice 1998-1999 a entraîné une modification du calendrier de la paie de la Société. Pour se conformer à ce nouveau calendrier sans compromettre le versement de la paie à la quinzaine aux employés, la Société a remis à ces derniers une avance de salaire qu'elle récupérera à la cessation d'emploi. Ces avances s'élèvent à 9,9 millions de dollars en 2009 (10,5 millions en 2008). La Société possède d'autres créances à long terme d'un montant de 1,7 million de dollars en 2009 (0,6 million en 2008).

11. PLACEMENTS À LONG TERME

| | 2009 | | | 2008 | | |
|---|-------------------------|---------------------|--------------|-------------------------|---------------------|--------------|
| | Influence notable | Autres | Total | Influence notable | Autres | Total |
| | (milliers de dollars) | | | | | |
| ARTV – participation de 61 % ¹ | 6 548 | - | 6 548 | 4 669 | - | 4 669 |
| Placements de portefeuille | - | 17 | 17 | - | 17 | 17 |
| Total partiel | 6 548 | 17 | 6 565 | 4 669 | 17 | 4 686 |
| Sirius Canada Inc. | (13 417) ²⁻³ | 12 000 ⁴ | (1 417) | (13 417) ²⁻³ | 12 000 ⁴ | (1 417) |
| Total | (6 869) | 12 017 | 5 148 | (8 748) | 12 017 | 3 269 |

¹ ARTV inc. est une chaîne francophone spécialisée dans les arts et le divertissement. Le 23 juillet 2008, la Société a acquis de CTVGlobemedia une tranche supplémentaire de 15,59 pour cent des actions de ARTV inc., au coût total de 1,76 million de dollars, ainsi que des actions supplémentaires émises par ARTV d'une valeur de 255 000 dollars (0,63 pour cent). Avec ces acquisitions additionnelles, la société possède 61 pour cent de ARTV mais ne contrôle pas ses activités puisque 66 2/3 pour cent des actions votantes sont nécessaires pour assumer le contrôle.

² La Société a investi 25,05 dollars dans des actions de catégorie A de Sirius Canada Inc., ce qui représente 40,0 pour cent des droits de vote et une participation de 25,05 pour cent. Ces actions ouvrent droit à des dividendes égaux à leur taux de participation.

³ La Société s'est engagée à investir 1,4 million de dollars supplémentaires dans des actions de catégorie C de Sirius Canada Inc., sans toutefois s'engager à assumer un risque financier accru. La quote-part de la perte non comptabilisée s'élève à 18,1 millions de dollars (15,9 millions en 2008).

⁴ La Société a investi 12 millions de dollars dans des actions de catégorie C qui ouvrent droit à un dividende cumulatif préférentiel de huit pour cent par année sur le prix de rachat. Ces actions peuvent être rachetées en tout temps par Sirius Canada Inc.

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL

Les passifs liés au personnel s'établissent comme suit:

| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
|---|-----------------------|----------------|----------------|----------------|
| | À court terme | | À long terme | |
| | (milliers de dollars) | | | |
| Passif au titre des prestations constituées | - | - | 232 767 | 223 307 |
| Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite | - | - | 160 999 | 156 229 |
| Indemnités de vacances | 61 960 | 60 181 | - | - |
| Réduction des effectifs | 39 593 | 8 496 | - | - |
| Passifs liés aux salaires | 65 525 | 72 216 | 208 | 224 |
| | 167 078 | 140 893 | 393 974 | 379 760 |



12. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

A. RÉGIMES DE RETRAITE DE CBC I RADIO-CANADA ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations déterminées, le Régime de retraite de CBC I Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services validables et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des 10 dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite sans capitalisation et non contributifs à prestations déterminées. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles qui sont faites au moins tous les trois ans. La dernière évaluation, dont les résultats étaient disponibles au 31 mars 2009, a été menée en décembre 2006. Une évaluation datant de décembre 2008 est actuellement en cours et la prochaine évaluation sera requise au plus tard en décembre 2011.

La Société offre également à ses employés des avantages sociaux futurs comme des indemnités de cessation d'emploi, le maintien des avantages sociaux pour les employés en invalidité de longue durée, une assurance vie pour les employés qui sont à la retraite, des régimes de soins de santé et de soins dentaires, ainsi qu'une indemnisation des accidents du travail. Les dernières évaluations actuarielles du programme d'indemnités de cessation d'emploi et du régime d'assurance vie pour les retraités ont été faites en mars 2006 et en décembre 2005 respectivement.

L'actif des régimes de retraite et l'obligation au titre des prestations constituées sont évalués au 31 mars.

Hypothèses – taux annuels

| | 2009 | 2008 |
|---|---|---|
| Taux de rendement prévu à long terme de l'actif des régimes | 6,25 % | 6,25 % |
| Taux d'actualisation utilisé pour établir le coût des prestations | 5,25 % | 5,00 % |
| Taux d'actualisation utilisé pour établir l'obligation | 5,75 % | 5,25 % |
| Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au mérite et les promotions | 3,25 % | 3,25 % |
| Évolution du coût des soins de santé | 8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après | 8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après |
| Indexation des prestations en cours de versement | 1,9 % | 2,5 % |

Montants annuels

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|---------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Cotisations salariales – régimes de retraite | 33 407 | 40 619 |
| Prestations versées au cours de l'exercice – régimes de retraite | 213 890 | 208 186 |
| Prestations versées au cours de l'exercice – autres avantages sociaux futurs | 13 822 | 12 974 |

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

| | 2009 | | 2008 | |
|---|---------------------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------|
| | Régimes de retraite CBCI Radio-Canada | Autres avantages sociaux futurs <i>(milliers de dollars)</i> | Régimes de retraite CBCI Radio-Canada | Autres avantages sociaux futurs |
| Juste valeur de l'actif des régimes, fin de l'exercice | 3 750 644 | - | 4 280 079 | - |
| Obligation au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice | (4 085 585) | (159 075) | (4 244 543) | (162 841) |
| Excédent (déficit), fin de l'exercice | (334 941) | (159 075) | 35 536 | (162 841) |
| Coût des prestations au titre des services passés non amorti | 43 789 | (2 930) | 53 537 | (3 349) |
| Pertes actuarielles nettes non amorties (gains actuariels nets non amortis) | 477 661 | (11 293) | 199 892 | (4 995) |
| Passif (actif) transitoire non amorti | (419 276) | 12 299 | (512 272) | 14 956 |
| Passif au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice | (232 767) | (160 999) | (223 307) | (156 229) |
| Passif au titre des prestations/indemnités constituées, début de l'exercice | (223 307) | (156 229) | (164 551) | (150 170) |
| Coûts au titre des avantages sociaux futurs | | | | |
| Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice | (76 720) | (7 650) | (87 937) | (7 559) |
| Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations/indemnités constituées | (220 115) | (8 585) | (210 909) | (8 230) |
| Rendement prévu sur la valeur actuarielle de l'actif | 254 445 | - | 246 961 | - |
| Amortissement du coût des prestations au titre des services passés | (9 748) | 419 | (9 748) | 419 |
| Amortissement de l'actif (du passif) transitoire | 92 996 | (2 657) | 92 996 | (3 187) |
| Amortissement des pertes actuarielles | (78 110) | (119) | (93 527) | (476) |
| Coûts au titre des avantages sociaux futurs de l'exercice | (37 252) | (18 592) | (62 164) | (19 033) |
| Cotisations patronales aux régimes de retraite | 26 306 | - | 1 952 | - |
| Prestations des régimes sans capitalisation | 1 486 | 13 822 | 1 456 | 12 974 |
| Total des paiements en espèces | 27 792 | 13 822 | 3 408 | 12 974 |
| Passif au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice | (232 767) | (160 999) | (223 307) | (156 229) |

Au 31 mars 2009, les obligations au titre des prestations/indemnités constituées du Régime de retraite de CBCI Radio-Canada et des régimes de retraite sans capitalisation sont respectivement de 4 029,8 millions de dollars (4 189,0 millions en 2008) et de 55,8 millions (55,5 millions en 2008).



12. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

| Catégorie d'actif | 2009 | 2008 |
|--|---|--------------|
| | Pourcentage des actifs du régime de retraite (fondé sur les justes valeurs) | |
| Titres à revenu fixe | 61 % | 56 % |
| Actions canadiennes | 8 % | 13 % |
| Actions internationales | 16 % | 19 % |
| Placements stratégiques ¹ | 14 % | 12 % |
| Obligations avec superposition d'un dérivé | 1 % | - |
| | 100 % | 100 % |

¹ Les placements stratégiques comprennent des biens immobiliers, des placements privés, des fonds de couverture et des fonds d'infrastructure.

B. PLAN DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS

Le 25 mars 2009, la Société a annoncé un plan de réduction des effectifs dont l'objectif est de faire face aux pressions financières auxquelles elle est confrontée. Une réduction d'environ 800 postes résultera de ce plan. Ce dernier sera réalisé en deux temps : dans un premier temps, la Société mettra en œuvre un Programme incitatif de retraite volontaire (PIRV) à l'intention des employés admissibles, et dans un deuxième temps, la Société annoncera des départs involontaires, dont le nombre dépendra du nombre de départs volontaires en vertu du PIRV.

Au 31 mars 2009, la Société estime à 35 millions de dollars les coûts occasionnés par le versement de prestations contractuelles de cessation d'emploi. Pour ce qui est des prestations spéciales de cessation d'emploi qui seront payées en vertu du PIRV, elles seront comptabilisées uniquement au moment où les employés admissibles accepteront l'offre de la Société et que leur départ sera confirmé, soit en 2009–2010. Au 22 mai 2009, la Société a conclu 303 ententes de retraite volontaire avec certains de ses employés en vertu du PIRV, et en conséquence, elle devra verser des indemnités supplémentaires de 3,9 millions de dollars en 2009–2010.

13. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables, adoptée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) comprennent les entités qui ne disposent pas de capitaux propres à risque suffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans le soutien financier subordonné d'autres parties, ou les entités dont les investisseurs ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle. La note d'orientation précise que l'entreprise considérée comme le principal bénéficiaire, c'est-à-dire l'entreprise qui assume la majorité des pertes prévues d'une EDDV ou qui reçoit la majorité des rendements résiduels prévus, ou les deux, doit consolider l'EDDV dans ses états financiers.

A. BROADCAST CENTRE TRUST

Le Broadcast Centre Trust (le Trust), une fiducie caritative, loue, en vertu d'un bail à long terme passé avec la Société, le terrain sur lequel est érigé à Toronto le Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble). Le loyer exigé pour la durée du bail s'élève à un dollar, que le Trust a versé le 1^{er} octobre 1988. En outre, le Trust donne à bail le Centre canadien de radiodiffusion, en vertu d'un sous-bail à long terme passé avec la Société. Pour financer la construction de l'immeuble, le Trust a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars qui sont garanties par les loyers que lui verse la Société pour les locaux qu'elle occupe. Le loyer couvre le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations ainsi que la totalité des charges d'exploitation et du passif du Trust. La Société est considérée comme le principal bénéficiaire du Trust et, en conséquence, elle consolide les résultats financiers du Trust dans ses livres.

13. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES (suite)

B. LA CHAÎNE THE DOCUMENTARY CHANNEL (*documentary*)

La chaîne The Documentary Channel (*documentary*) a vu le jour le 29 juin 2001. À cette date, CBCI Radio-Canada a acheté 29 pour cent des parts de la chaîne à leur juste valeur, soit au coût de 29 dollars. Le 22 juin 2007, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé la demande présentée par la Société en vue d'acquiescer une participation supplémentaire de 53 pour cent dans The Documentary Channel Limited Partnership, un service spécialisé dans la diffusion de documentaires. La Société a versé 1,0 million de dollars en contrepartie de cette participation. Cette acquisition a porté à 82 pour cent la participation de la Société dans The Documentary Channel (*documentary*). Après avoir obtenu l'aval du CRTC, la Société a examiné la situation dans le but de déterminer si, par cette acquisition, elle devenait le principal bénéficiaire de la société de personnes. La Société a conclu qu'à la suite de l'acquisition de la participation supplémentaire, elle est devenue le principal bénéficiaire, car elle détient des intérêts variables qui l'obligent à assumer la majorité des pertes prévues de la société de personnes ou à recevoir la majorité des revenus résiduels prévus de la société. La Société consolide donc les résultats de la chaîne The Documentary Channel (*documentary*) dans ses livres.

C. SIRIUS

La Société détient des droits variables dans Sirius Canada Inc., un fournisseur de services de radio par satellite au Canada qui exploite plus de 160 canaux de radio par satellite. Sirius Canada Inc. transmet son signal par liaison ascendante à un réseau satellitaire exclusif, et les abonnés reçoivent un signal radio par l'intermédiaire de postes de radio par satellite vendus par des détaillants. Les pertes maximales que la Société est susceptible de subir comprennent sa mise de fonds de 12 millions de dollars et un engagement à investir 1,4 million supplémentaire, ainsi que des revenus de licences annuels de 2,1 millions. La Société n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire de Sirius Canada Inc. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour les actions de catégorie A et selon la méthode de la valeur d'acquisition pour les actions de catégorie C (note 11).

14. DETTE OBLIGATAIRE

À la faveur de sa relation avec le Broadcast Centre Trust (note 13), la Société offre en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse pour les locaux occupés par la Société à Toronto. Le Broadcast Centre Trust a émis des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars le 30 janvier 1997. Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 pour cent par an; elles exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16 519 398 dollars, grâce auxquels les montants suivants de capital sont remboursés :

| | <i>(milliers de dollars)</i> |
|---|------------------------------|
| 2010 (incluant des intérêts courus de 10,3 millions de dollars) | 18 834 |
| 2011 | 9 233 |
| 2012 | 9 941 |
| 2013 | 10 704 |
| 2014 | 11 525 |
| 2015 à 2027 | 277 009 |
| | 337 246 |
| Moins : tranche à court terme | (18 834) |
| | 318 412 |

Les intérêts débiteurs inclus dans les dépenses de l'exercice sont de 24,8 millions de dollars (25,4 millions en 2008).



15. FONDS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉ

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|----------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Solde, début de l'exercice | 650 056 | 642 130 |
| Crédits parlementaires pour dépenses en immobilisations corporelles (note 20 A.) | 96 677 | 110 398 |
| Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté | (111 355) | (102 472) |
| Solde, fin de l'exercice | 635 378 | 650 056 |

16. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)

Le déficit est constitué du passif contracté par la Société qui n'a pas encore été financé par les crédits parlementaires ou par des revenus d'autres provenances. Une large partie du déficit est le résultat d'avantages sociaux futurs non financés qui seront payés par la Société.

Le déficit est compensé par les crédits de fonds de roulement reçus depuis 1958, qui se sont accumulés pour atteindre 163 millions de dollars au 31 mars 2009 (159 millions en 2008). Ces crédits sont fournis seulement pour financer les investissements en fonds de roulement de la Société. La Société doit maintenir un fonds de roulement qui est supérieur aux crédits de fonds de roulement accumulés. Le fonds de roulement est égal à l'excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme, exclusion faite du passif lié aux congés annuels et compensatoires qui ne donnera pas lieu à des décaissements. Au 31 mars 2009, le fonds de roulement est quelque peu inférieur aux crédits de fonds de roulement accumulés dû aux indemnités de départ, qui sont incluses dans le passif à court terme et pour lesquelles la Société prévoit un financement à partir des produits générés par la vente future d'actifs.

17. ENGAGEMENTS

A. ENGAGEMENTS LIÉS AUX ÉMISSIONS ET AUTRES

Au 31 mars 2009, le total des engagements s'établissait à 1 186,7 millions de dollars (1 170,9 millions en 2008), ce qui comprenait 519,1 millions (663,3 millions en 2008) pour les droits sur des émissions sportives, 132,1 millions (160,6 millions en 2008) pour les achats d'émissions, les droits sur films et les coproductions, 15,5 millions (8,9 millions en 2008) pour des immobilisations corporelles, et 520,0 millions (338,1 millions en 2008) pour d'autres engagements. Les paiements annuels futurs s'établissent au 31 mars 2009 comme suit :

| | <i>(milliers de dollars)</i> |
|-----------------------------------|------------------------------|
| 2010 | 249 818 |
| 2011 | 176 371 |
| 2012 | 167 775 |
| 2013 | 153 701 |
| 2014 | 146 743 |
| 2015 à 2017 | 292 335 |
| Total des paiements futurs | 1 186 743 |

17. ENGAGEMENTS (suite)

B. CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Les contrats de location-exploitation comprennent principalement des locations immobilières, des locations pour la distribution réseau et des locations de matériel. Les paiements futurs à verser annuellement au titre des contrats de location-exploitation s'établissent au 31 mars 2009 comme suit :

| | <i>(milliers de dollars)</i> |
|-----------------------------------|------------------------------|
| 2010 | 42 632 |
| 2011 | 41 651 |
| 2012 | 31 520 |
| 2013 | 28 653 |
| 2014 | 27 669 |
| 2015 à 2024 | 130 954 |
| Total des paiements futurs | 303 079 |

18. ÉVENTUALITÉS

A. RÉCLAMATIONS

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société et, dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Bien des incertitudes entourent les litiges, et le résultat de chaque affaire est imprévisible. Les éléments de passif éventuel sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. Selon que l'événement futur peut survenir ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être calculée, une charge à payer estimative et une dépense sont comptabilisées.

B. ÉVENTUALITÉS RELIÉES À L'ENVIRONNEMENT

Des concentrations en biphényle polychloré (BPC) qui dépassent les critères fixés pour les sites industriels par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont été relevées dans le sol de l'ancien site d'émetteurs AM de la Société à Rimouski. Même si des études sont menées actuellement pour délimiter précisément la zone touchée, il est impossible pour l'instant d'estimer l'impact de cette situation sur les résultats financiers de la Société.



19. SERVICES SPÉCIALISÉS

La Société exploite CBC Newsworld et le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI) en vertu de licences du CRTC qui exigent qu'elle rende compte des revenus et des dépenses différentiels de ces entreprises. La méthode des coûts différentiels est également appliquée à Galaxie et à la chaîne **bold**. Selon cette méthode, seuls les coûts qui sont imputés directement aux services spécialisés sont comptabilisés et les dépenses relatives aux avantages sociaux futurs à long terme sont reconnues seulement quand les avantages sont payés par les services spécialisés. Les coûts indirects, pour les services de soutien, ne sont pas imputés aux services spécialisés. Cependant, conformément aux PCGR canadiens, la Société a inclus dans les résultats financiers des services spécialisés la portion gagnée du coût des avantages sociaux futurs se rapportant à leurs employés respectifs.

| | 2009 | | | | | |
|---------------|------------------------------|--|---------------|--|--------------------------|---|
| | Revenus | Dépenses incluant avantages sociaux futurs | Total | Remboursements au service principal ¹ | Avantages sociaux futurs | Total basé sur les dépenses différentielles |
| | <i>(milliers de dollars)</i> | | | | | |
| CBC Newsworld | 78 839 | (61 473) | 17 366 | (2 500) | 272 | 15 138 |
| RDI | 48 044 | (45 790) | 2 254 | (773) | 206 | 1 687 |
| Galaxie | 17 970 | (18 007) | (37) | - | 6 | (31) |
| bold | 3 924 | (4 105) | (181) | - | 5 | (176) |
| | 148 777 | (129 375) | 19 402 | (3 273) | 489 | 16 618 |

| | 2008 | | | | | |
|------------------|------------------------------|--|---------------|--|--------------------------|---|
| | Revenus | Dépenses incluant avantages sociaux futurs | Total | Remboursements au service principal ¹ | Avantages sociaux futurs | Total basé sur les dépenses différentielles |
| | <i>(milliers de dollars)</i> | | | | | |
| CBC Newsworld | 78 918 | (64 588) | 14 330 | (2 825) | 1 289 | 12 794 |
| RDI ² | 46 169 | (44 777) | 1 392 | (2 474) | 1 060 | (22) |
| Galaxie | 17 882 | (13 181) | 4 701 | (18) | 66 | 4 749 |
| bold | 3 458 | (3 027) | 431 | - | 33 | 464 |
| | 146 427 | (125 573) | 20 854 | (5 317) | 2 448 | 17 985 |

¹ La Société finance les dépenses en immobilisations corporelles pour l'achat de matériel servant au lancement, à l'exploitation ou à l'expansion des services spécialisés au moyen de ses crédits parlementaires d'immobilisations corporelles, et un plan a été approuvé par la direction pour le remboursement de ces dépenses au moyen des revenus des services spécialisés. Ces remboursements sont financés par les excédents cumulés des revenus sur les dépenses.

² En 2007-2008, le RDI a utilisé les excédents cumulés des revenus sur les dépenses des exercices antérieurs pour financer ses activités.

Les droits mensuels d'abonnement à CBC Newsworld et au RDI sont réglés par un apparenté, le CRTC. Les droits mensuels maximaux sont approuvés dans le cadre du renouvellement des licences. Pour ces deux chaînes, ces droits ne peuvent dépasser 0,63 \$ et 1,00 \$ respectivement, et ce, jusqu'au 31 août 2010. Les revenus réglementés représentent respectivement 81 pour cent et 83 pour cent (81 pour cent et 82 pour cent en 2008) des revenus totaux de CBC Newsworld et du RDI.

20. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

A. CRÉDITS PARLEMENTAIRES APPROUVÉS ET REÇUS

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant l'exercice :

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|----------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Fonds d'exploitation | | |
| Financement annuel approuvé | 995 795 | 948 321 |
| Financement additionnel ponctuel pour renforcer la programmation (note 20 D.) | 60 000 | 60 009 |
| Utilisation d'une somme gelée reportée d'un exercice antérieur | 20 000 | - |
| Virement au fonds d'immobilisations corporelles – Budget supplémentaire des dépenses A ¹ | (5 658) | (18 766) |
| Fonds d'exploitation reçus | 1 070 137 | 989 564 |
| Fonds d'immobilisations corporelles | | |
| Financement annuel approuvé | 91 019 | 91 632 |
| Virement du fonds d'exploitation – Budget supplémentaire des dépenses A ¹ | 5 658 | 18 766 |
| Fonds d'immobilisations corporelles reçus | 96 677 | 110 398 |
| Fonds de roulement | 4 000 | 4 000 |

¹ Lorsque des changements importants se produisent dans les besoins de l'exercice courant, des sommes sont virées d'un crédit à l'autre ou reportées d'un exercice à un autre en vertu des lois de crédits approuvées par le Parlement.



20. CRÉDITS PARLEMENTAIRES (suite)

B. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS EN FONCTION DU FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

La Société reçoit une partie importante de son financement sous forme de crédits parlementaires, lesquels sont fondés essentiellement sur ses besoins de trésorerie. Des dépenses comptabilisées dans l'État consolidé des résultats d'un exercice donné peuvent être financées au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices différents. C'est pourquoi les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice en fonction du financement public diffèrent de ceux établis conformément aux PCGR canadiens. Les écarts sont décrits ci-dessous :

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|------------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Résultats nets de l'exercice | (15 696) | (33 817) |
| Éléments ne contribuant pas au fonds d'exploitation | | |
| Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté | (111 355) | (102 472) |
| Perte (gain) sur l'aliénation des immobilisations corporelles | 71 | (34 668) |
| Crédit parlementaire pour le fonds de roulement | (4 000) | (4 000) |
| Produits nets générés par la vente de Galaxie (sera reconnu dans les exercices futurs en fonction du financement public) | (13 225) | - |
| Autres | (4 327) | 2 352 |
| | (132 836) | (138 788) |
| Éléments ne nécessitant pas d'apport du fonds d'exploitation | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 117 923 | 110 041 |
| Régimes de retraite de CBCI Radio-Canada et autres avantages sociaux futurs | 14 230 | 64 815 |
| Perte sur les placements dans des entités sous influence notable | 136 | 17 |
| Coûts des stocks d'émissions | 1 391 | (3 034) |
| Indemnités de vacances | (1 304) | 3 040 |
| Autres | 5 109 | (4 452) |
| | 137 485 | 170 427 |
| Résultats d'exploitation nets en fonction du financement public | (11 047) | (2 178) |
| Excédent du financement public, début de l'exercice | 44 038 | 46 216 |
| Excédent du financement public, fin de l'exercice | 32 991 | 44 038 |

20. CRÉDITS PARLEMENTAIRES (suite)

C. RÉSULTATS NETS POUR LE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'acquisition d'immobilisations corporelles est financée par des crédits parlementaires et par le produit de la vente de telles immobilisations. Certains éléments considérés comme des ajouts aux immobilisations corporelles et des produits des immobilisations corporelles d'un exercice selon les PCGR canadiens peuvent être financés ou comptabilisés en fonction du financement public au cours d'exercices différents. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|-----------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Fonds d'immobilisations corporelles reçus (note 20 A.) | 96 677 | 110 398 |
| Recouvrement du capital des effets à recevoir | 1 496 | 1 395 |
| Recouvrement du capital provenant de l'investissement net dans des contrats de location-vente | 1 585 | 1 478 |
| Produit de l'aliénation des immobilisations corporelles et autres | 2 037 | 38 628 |
| Total du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice | 101 795 | 151 899 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (102 507) | (111 671) |
| Portion du capital des paiements de la dette obligataire | (7 964) | (7 397) |
| Excédent (déficit) du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice | (8 676) | 32 831 |
| Excédent (déficit) du financement public des immobilisations corporelles, début de l'exercice | 8 401 | (24 430) |
| Excédent (déficit) du financement public des immobilisations corporelles, fin de l'exercice | (275) | 8 401 |

D. FINANCEMENT PONCTUEL ADDITIONNEL POUR RENFORCER LA PROGRAMMATION

Le 17 mai 2007, un financement ponctuel additionnel de 60 millions de dollars a été approuvé pour l'exercice 2009 (60 millions en 2008). Toutes les composantes médias de la Société utilisent ces fonds pour renforcer la programmation.

21. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS

En tant que société d'État visée par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, la Société est assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais pas aux impôts sur les bénéfices provinciaux. Le recouvrement (ou la provision) d'impôt sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés comprend :

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|-------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Provision d'impôts sur les bénéfices et des grandes sociétés exigibles | - | (48) |
| Impôts futurs | - | - |
| | - | (48) |



21. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS (suite)

Le recouvrement (ou la provision) d'impôt sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés diffère du montant qui serait obtenu si on appliquait aux résultats nets le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale, qui est de 29,38 pour cent (31,77 pour cent en 2008) aux résultats nets avant impôts et participation minoritaire. Cet écart s'explique ainsi :

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|-------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Recouvrement d'impôt au taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale | 4 614 | 10 739 |
| Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants : | | |
| Partie non imposable des gains en capital | 2 038 | 7 330 |
| Autres montants nets | (3 497) | (1 508) |
| Ajustement résultant des changements de taux d'imposition | (470) | (13 457) |
| Variation de la provision pour moins-value | (2 685) | (3 104) |
| Provision d'impôt des grandes sociétés | - | (48) |
| | - | (48) |

L'incidence fiscale de l'écart temporaire susceptible de toucher une grande proportion des éléments d'actif et de passif d'impôts futurs au 31 mars 2009 et 2008 est présentée ci-après :

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------------------|----------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Actifs d'impôts futurs | | |
| Charges à payer | 11 914 | 4 955 |
| Actif des régimes de retraite | 58 192 | 55 827 |
| Passifs liés au personnel | 40 302 | 39 113 |
| Report de pertes prospectif | 5 016 | 6 758 |
| Créances et placements à long terme | 1 747 | 4 289 |
| | 117 171 | 110 942 |
| Moins : provision pour moins-value | (77 765) | (75 080) |
| | 39 406 | 35 862 |
| Passifs d'impôts futurs | | |
| Stocks d'émissions | 742 | 691 |
| Investissement net dans des contrats de location-vente | 13 426 | 13 867 |
| Immobilisations corporelles | 24 098 | 20 966 |
| Autres | 1 140 | 338 |
| | 39 406 | 35 862 |
| Actifs (passifs) d'impôts futurs nets | - | - |

Au 31 mars 2009, la Société avait, à des fins fiscales, un report de pertes prospectif de 20,1 millions de dollars (27 millions en 2008) qui vient à échéance en 2027.

22. VARIATION NETTE DES SOLDES DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

| | 2009 | 2008 |
|---|------------------------------|-----------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | |
| Provenance (utilisation) des flux de trésorerie : | | |
| Placements à court terme | 6 999 | 22 999 |
| Créances ¹ | 7 484 | (21 347) |
| Stocks ² | (4 221) | (67 741) |
| Frais payés d'avance | (21 680) | 31 762 |
| Investissement net dans des contrats de location-vente ³ | 9 | 9 |
| Créditeurs et charges à payer | 372 | 1 388 |
| Revenus reportés | (2 113) | 4 613 |
| Passifs liés au personnel ⁴ | 27 489 | (24 124) |
| Dette obligataire ⁵ | (250) | (232) |
| | 14 089 | (52 673) |

¹ Excluant des effets à recevoir sur le produit de la vente des terrains, totalisant (0,1) million de dollars ((0,1) million en 2008).

² Incluant l'amortissement des immobilisations corporelles, totalisant 0,2 million de dollars (0,3 million en 2008).

³ Excluant le recouvrement du capital, totalisant 0,1 million de dollars (0,1 million en 2008).

⁴ Excluant des éléments hors trésorerie totalisant (1,3) million de dollars (2,4 millions en 2008).

⁵ Excluant le remboursement de la dette obligataire, totalisant 0,6 million de dollars (0,6 million en 2008).

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée, en propriété commune, aux ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien, à ses filiales et à des entreprises privées sur lesquelles la Société exerce une influence notable (note 11). Dans le cadre de l'exploitation courante, elle conclut des opérations avec ces entités conformément à l'usage commercial habituel à tous les particuliers et à toutes les entreprises. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle est établie et acceptée par toutes les parties.

La Société a comptabilisé les montants ci-dessous pour les opérations entre apparentés, dans ses états financiers consolidés :

| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
|-------------------------------|------------------------------|-------|----------------------------|-------|
| | Gouvernement | | Entreprises privées | |
| | <i>(milliers de dollars)</i> | | | |
| Revenus | 564 | 174 | 8 306 | 6 789 |
| Créances | 38 | 98 | 4 106 | 3 716 |
| Dépenses | 7 980 | 2 549 | 276 | 91 |
| Créditeurs et charges à payer | 43 | 20 | - | - |
| Placements à long terme | - | - | 2 015 | 1 405 |

Les dépenses engagées auprès du gouvernement consistent principalement en charges sociales. Les revenus générés d'entreprises privées connexes comprennent une entente de programmation avec Sirius Canada Inc. et des contrats de service de gestion et de location d'installations avec ARTV. Les créances liées aux entreprises privées concernent principalement l'entente de programmation avec Sirius Canada Inc. Les investissements à long terme concernent l'acquisition de parts supplémentaires dans ARTV.

Au cours de l'exercice, la Société a aussi reçu des crédits parlementaires tel qu'il est décrit à la note 20.



24. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société détient divers instruments financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie; placements à court terme; créances à court terme; investissement net dans des contrats de location-vente; créances à long terme (excluant les avances de salaire); placements à long terme inscrits à leur valeur d'acquisition; créditeurs et charges à payer; passif à court terme lié au personnel; dette obligataire et dérivés.

Les justes valeurs des créances à court terme, de la tranche à court terme de l'investissement net dans des contrats de location-vente, de la dette obligataire, des passifs liés au personnel et des créditeurs et charges à payer avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées. Les placements à long terme dans des entreprises sur lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, puisqu'ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif.

La Société a comptabilisé le bon de souscription lui permettant d'acheter des instruments de capitaux propres d'une société fermée à sa valeur d'acquisition (un dollar), puisqu'il est impossible d'arriver à une évaluation fiable de sa juste valeur. Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs de la tranche à long terme de l'investissement net dans des contrats de location-vente, des créances à long terme, de la dette obligataire et des dérivés.

| Instrument | 2009 | | 2008 | | Méthode |
|---|------------------------------|--------------|------------------|--------------|---|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | |
| | <i>(millions de dollars)</i> | | | | |
| Investissement net dans des contrats de location-vente (tranche à long terme) | 60,8 | 68,0 | 62,5 | 68,1 | La juste valeur de l'investissement net dans des contrats de location-vente est déterminée en utilisant la valeur actualisée nette des flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts. Le taux d'actualisation employé est le taux d'intérêt des obligations du gouvernement échéant autour du 1 ^{er} mai 2027, et ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit. |
| Créances à long terme | 77,0 | 82,9 | 84,2 | 89,2 | La juste valeur des créances à long terme est déterminée en utilisant la valeur actualisée nette des flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts. Le taux d'actualisation pour la créance reliée à la vente de parcelles de terrain est fondé sur le taux d'intérêt des obligations du gouvernement échéant autour du 1 ^{er} mai 2027, et ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit. Pour les autres créances à long terme, le taux d'actualisation est basé sur les obligations du gouvernement venant à échéance dans un délai de trois à cinq ans, et ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit. |
| Dette obligataire (tranche à long terme) | 318,4 | 418,5 | 327,0 | 424,0 | La juste valeur de la dette obligataire est établie en utilisant la valeur actualisée nette du capital et des intérêts débiteurs. Le taux d'actualisation employé est fondé sur le cours du marché des obligations du gouvernement du Canada échéant autour du 1 ^{er} mai 2027, ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit des obligations. |
| Instruments financiers dérivés (actifs) | 4,6 | 4,6 | 1,4 | 1,4 | La juste valeur repose sur les cours du marché à terme au 31 mars. |
| Instruments financiers dérivés (passifs) | - | - | 7,9 | 7,9 | La juste valeur repose sur les cours du marché à terme au 31 mars. |

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

A. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société se sert de contrats de change à terme pour se prémunir contre les fluctuations défavorables du taux de change du dollar américain.

Au 31 mars, les notionnels et les justes valeurs (exprimés en dollars canadiens) des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont les suivants :

| | 2009 | | 2008 | |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------|-----------|--------------|
| | Notionnel | Juste valeur | Notionnel | Juste valeur |
| | <i>(milliers de dollars)</i> | | | |
| Contrats de change à terme | | | | |
| Passifs | | | | |
| À court terme : | | | | |
| USD | - | - | 42 562 | (7 873) |

Au 31 mars 2009, la Société n'a aucun instrument financier dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, la variation nette de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie inscrite à l'État consolidé du résultat étendu est nulle (montant net d'impôt sur les bénéfices de 0 \$) (perte de 4,0 millions de dollars en 2008).

Comptabilisées initialement dans le poste cumul des autres éléments du résultat étendu, les pertes subies sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont maintenant comptabilisées aux résultats nets de l'exercice lorsque les paiements contractuels sont faits. La perte sur la juste valeur des instruments financiers reclassée dans l'État consolidé des résultats pendant l'exercice 2008-2009 s'élève à 7,8 millions de dollars (néant en 2008). L'inefficacité des couvertures est comptabilisée dans les résultats d'exploitation nets, car tous les contrats à terme sont arrivés à échéance pendant l'exercice.

Au 31 mars, les notionnels et les justes valeurs (exprimés en dollars canadiens) des instruments dérivés non désignés comme couvertures sont les suivants :

| | 2009 | | 2008 | |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------|---------------|--------------|
| | Notionnel | Juste valeur | Notionnel | Juste valeur |
| | <i>(milliers de dollars)</i> | | | |
| Contrats de change à terme | | | | |
| Actifs | | | | |
| À court terme : | | | | |
| USD ¹ | 20 539 | 4 559 | 12 818 | 910 |
| GBP | - | - | 2 982 | 46 |
| Euro | - | - | 2 026 | 395 |
| Total | 20 539 | 4 559 | 17 826 | 1 351 |

¹ Les contrats à terme libellés en dollars américains portent un taux entre 1,00 et 1,04 et viennent à échéance entre avril 2009 et janvier 2011.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, la variation nette de la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couvertures représente un gain de 3,2 millions de dollars (1,4 million en 2008) inscrit au poste autres revenus (gain net réalisé sur la juste valeur des instruments financiers) de l'État consolidé des résultats.



24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

B. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans l'exercice de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques adoptée par la Société se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur les résultats financiers de la Société. La gestion des risques s'effectue au moyen de pratiques de gestion financière de concert avec la gouvernance de la Société, le tout sous la supervision du Conseil d'administration.

C. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il existe trois types de risque de marché : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

(i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères. La Société est exposée, jusqu'à un certain point, à un risque de change relatif à ses revenus et ses dépenses libellés en devises. La majorité de ces opérations sont effectuées en dollars américains, en euros et en livres sterling. Dans sa gestion du risque, la Société vise essentiellement à protéger les flux de trésorerie et à atténuer les variations de rendement. Elle a pour politique de minimiser le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en devises, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change. La Société atténue ce risque en concluant des contrats de change à terme. En conséquence, elle est peu touchée par les variations des cours du change sur les marchés.

L'exposition nette de la Société au risque de change en dollars canadiens au 31 mars 2009 est la suivante :

| | USD | EUR | GBP |
|---|------------------------------|------------|--------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 423 | 242 | 38 |
| Créances | 1 566 | 475 | 5 |
| Créditeurs et charges à payer | (675) | (14) | (172) |
| Exposition nette | 1 314 | 703 | (129) |

Eu égard à l'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2009, et à supposer que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation hypothétique de cinq pour cent du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling n'aurait pas un impact significatif sur les résultats nets de la Société.

(ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Les placements à court terme, les créances à long terme et la dette obligataire de la Société sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt parce qu'ils portent un taux d'intérêt fixe. Toute augmentation ou diminution des taux du marché a une incidence sur la juste valeur de ces instruments financiers.

La Société gère le risque de taux d'intérêt en étalant sur l'exercice les échéances de ses placements.

Eu égard à l'exposition nette de la Société au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2009, et à supposer que toutes les autres variables demeurent constantes, l'effet sur les résultats nets de la Société d'une variation hypothétique de un pour cent du taux d'intérêt au 31 mars 2009 s'établit à 4,7 millions de dollars pour ce qui est de la juste valeur des créances à long terme, et à 31,2 millions de dollars pour ce qui est de la juste valeur de la dette obligataire.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

D. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie liée à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit du fait de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses placements, de ses créances à court et à long terme, ainsi que de ses contrats de change à terme.

Au 31 mars 2009, l'exposition maximale de la Société à ce risque correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif.

(i) Trésorerie et équivalents de trésorerie, et placements

La Société a déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère) et estime qu'il est donc peu probable qu'elle subisse des pertes. Les équivalents de trésorerie sont garantis par le gouvernement du Canada.

La Société a adopté une politique de placement à laquelle sont assujettis tous ses placements et qui la guide dans ses décisions en la matière. Elle place ses excédents dans le but d'en tirer des revenus; le choix de ses placements est dicté par la protection du capital et le financement de ses besoins de trésorerie. Les titres de placement doivent être garantis entièrement par le gouvernement du Canada pour que l'exposition de la Société au risque de crédit soit négligeable.

(ii) Créances

Les créances de la Société sont essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire. Pour limiter la concentration du risque de crédit découlant des comptes clients, la Société évalue la solvabilité des clients et plafonne, au besoin, le crédit qui leur est accordé. La Société n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé. Au 31 mars 2009, aucun client unique n'était responsable d'une part importante du solde des comptes clients de la Société.

La Société établit une provision pour créances douteuses correspondant au montant estimatif de la diminution de la valeur des créances. Elle s'est dotée d'une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. La Société établit une provision générale, à laquelle on ajoute une autre provision basée sur des créances particulières qui est calculée en fonction de la connaissance qu'a la Société de la situation financière de ses clients, du classement par échéance des créances, de la conjoncture économique, de la concentration des clients et du secteur, et enfin, de l'expérience passée.

Voici le classement par échéance des créances de la Société au 31 mars 2009 :

| | |
|------------------|------------------------------|
| | <i>(milliers de dollars)</i> |
| Courantes | 101 799 |
| 31 à 60 jours | 29 414 |
| 61 à 90 jours | 12 405 |
| Plus de 91 jours | 9 394 |
| | 153 012 |

De plus, la Société a inscrit une provision pour créances douteuses de 2,9 millions de dollars en 2009 (3,9 millions en 2008).



24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(iii) Créances à long terme

Deux contreparties sont responsables de 87 pour cent des créances à long terme de la Société au 31 mars 2009 (88 pour cent en 2008).

La Société atténue le risque lié aux créances à long terme résultant de la vente de terrains dans les exercices précédents en garantissant la somme qu'elle recevra au moyen de billets émis par des entités de très bonne réputation. Sur la valeur notionnelle de 21,0 millions de dollars des créances à long terme résultant de la vente de certains actifs du service de programmation audio payante Galaxie (voir la note 9 B), 14,0 millions sont constitués de lettres de crédit et le reste, d'effets à payer non garantis. La direction ne considère pas que les effets à payer non garantis représentent un risque significatif pour la Société.

(iv) Contrats de change à terme

La Société gère le risque de crédit auquel l'exposent ses contrats sur dérivés en traitant principalement avec des institutions financières dignes de confiance.

E. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ait de la peine à honorer ses obligations financières.

La Société gère ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir ses engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de pertes. De plus, elle surveille continuellement ses flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le Conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute opération importante.

La Société n'est pas habilitée à obtenir une ligne de crédit ou à contracter un emprunt à long terme.

25. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société correspond à son fonds effectif, soit la somme des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Dans la gestion de son capital, la Société a pour objectif de préserver sa capacité à assurer la continuité de son exploitation et à financer ses actifs. Elle vise également à remplir la mission et à atteindre les objectifs que lui a conférés le gouvernement du Canada, afin de servir les intérêts des Canadiens.

La Société gère sa structure de capital et y apporte les ajustements nécessaires à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et des besoins de son fonds de roulement. En outre, elle effectue régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communique les conclusions au Comité de vérification et au Conseil d'administration.

La stratégie globale de la Société à l'égard de la gestion du capital comprend l'équilibre sur une base annuelle de ses activités d'exploitation et de capital avec son financement. Des mesures sont actuellement prises afin de gérer un flux de trésorerie requis en 2009–2010, tel que décrit à la note 27.

26. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2008 ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

27 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

En mars 2009, le Conseil d'administration de la Société a approuvé un plan de redressement financier afin de faire face aux pressions financières que la Société subit. En juin 2009, la Société a présenté deux mémoires au Conseil du Trésor dans lesquels elle demandait l'autorisation de vendre des créances et l'investissement net dans des contrats de location-vente afin de financer les indemnités de départ des employés et de soutenir les secteurs de programmation jusqu'à ce que les bénéfices du plan de redressement se concrétisent. Les valeurs comptables de ces créances et de l'investissement net dans des contrats de location-vente, inscrites dans le Bilan consolidé du 31 mars 2009, sont les suivantes :

(milliers de dollars)

À court terme:

| | |
|---|-------|
| Investissement net dans des contrats de location-vente (note 7) | 2 068 |
| Créances – Vente de terrains (note 10 A.) | 1 940 |

À long terme:

| | |
|--|--------|
| Investissement net dans des contrats de location-vente (note 7) | 60 786 |
| Créances – Vente de terrains (note 10 A.) | 55 358 |
| Créances – Vente d'une option et convention d'agence de relations avec les distributeurs – Galaxie (note 10 B.) | 19 921 |

À la date de l'approbation de ces États financiers consolidés, la Société attend l'approbation du Conseil du Trésor et du décret en conseil pour procéder à la vente de ces créances et de l'investissement net dans des contrats de location-vente. Si cette approbation n'est pas reçue, CBC I Radio-Canada prendra d'autres mesures pour gérer ses besoins de trésorerie, qui pourraient avoir des répercussions sur les plans et les activités stratégiques.



BC1-2009
978-1-100-50070-6

Publication et distribution :
Communications institutionnelles

CBC | Radio-Canada
181, rue Queen
C.P. 3200 Succ C
Ottawa (Ontario) Canada
K1Y 1E4
613-288-6033
liaison@Radio-Canada.ca
CBC.Radio-Canada.ca

Design : Utopia
Communications



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.
Cert no. SW-COC-000890
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council